

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ETAT DANS LE VAL-D'OISE

Octobre 2017 - RAAE n° 52 du 6 octobre 2017
publié le 6 octobre 2017

Préfecture du Val-d'Oise
Direction de la Coordination et de l'Appui Territorial
Bureau de la coordination administrative
CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY-PONTOISE

Tél. 01 34 20 29 39
Fax 01 77 63 60 11
mél : courrier@val-doise.gouv.fr

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : www.val-doise.gouv.fr

PREFECTURE DU VAL-D'OISE

CABINET

DIRECTION DES SECURITES

Service interministériel de défense et de protection civiles

Arrêté préfectoral n° 2017-0037 du 5 octobre 2017 portant renouvellement d'agrément de la 1
fédération française des secouristes et formateurs policiers -délégation du Val-d'Oise- pour assurer
des formations aux premiers secours

Bureau sûreté-défense et lutte contre la radicalisation

Arrêté n° 2017-710 du 4 octobre 2017 autorisant à l'occasion de l'organisation de la brocante de 4
Pierrelaye, le dimanche 8 octobre 2017, les opérations prévues par l'article 8-1 de la loi n° 55-385 du
3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Arrêté n° 2017-711 du 6 octobre 2017 autorisant à l'occasion de l'organisation de la course pédestre 6
« La Frappadingue Paname » de Cormeilles-en-Parisis, le dimanche 15 octobre 2017, les opérations
prévues par l'article 8-1 de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Arrêté n° 2017-712 du 6 octobre 2017 autorisant à l'occasion de l'organisation de la brocante de 8
Chars, le dimanche 29 octobre 2017, les opérations prévues par l'article 8-1 de la loi n° 55-385 du 3
avril 1955 relative à l'état d'urgence

Bureau des polices administratives

Arrêté n° 2017-196 du 29 septembre 2017 modificatif portant autorisation de survol pour la réalisation 10
de prises de vues aériennes accordée à la société APEI

Arrêté n° 2017-702 du 2 octobre 2017 portant composition de la commission départementale de la 12
sécurité des transports de fonds dans le Val-d'Oise

CHEFFERIE DE CABINET

Bureau de la représentation de l'Etat

Arrêté n° 2017-524 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze - pour acte de 14
courage et de dévouement

Arrêté n° 2017-525 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze - pour acte de 15
courage et de dévouement

Arrêté n° 2017-526 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze - pour acte de 16
courage et de dévouement

Arrêté n° 2017-527 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze et médaille 17
d'argent - pour acte de courage et de dévouement

Arrêté n° 2017-623 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze et médaille 19
d'argent - pour acte de courage et de dévouement

Arrêté n° 2017-629 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze - pour acte de 20
courage et de dévouement

Arrêté n° 2017- 630 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze et médaille 21
d'argent - pour acte de courage et de dévouement

Arrêté n° 2017-633 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze - pour acte de 23
courage et de dévouement

Arrêté n° 2017-643 du 28 août 2017 accordant des récompenses - médaille d'argent - pour acte de 24
courage et de dévouement

Arrêté n° 2017-673 du 14 septembre 2017 modificatif à l'arrêté n° 2017-525 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze - pour acte de courage et de dévouement 25

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

Bureau de l'intercommunalité et du contrôle de légalité

Arrêté interpréfectoral n° 75-2017-09-28-005 du 28 septembre 2017 portant adhésion à compter du 1^{er} janvier 2018 des établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest, Paris Est Marne & Bois et Vallée Sud Grand Paris au syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) et portant consolidation de ses statuts 26

Arrêté interpréfectoral n° A17-242 du 28 septembre 2017 portant modification des statuts du syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lu 40

Bureau de la réglementation et des élections

Arrêté du 2 octobre 2017 portant modification de l'habilitation n° 17.95.235 du 10 mai 2017 accordée à la SARL « PF Transports Funéraires Davy » sis 10 boulevard Paul Vaillant Couturier à Goussainville 42

Arrêté du 2 octobre 2017 portant renouvellement de l'habilitation n° 16.95.231 accordée à la SARL « TelObsèques » sise 11 avenue Charles de Gaulle à Roissy-en-France 43

Arrêté préfectoral n° 154/17/UER du 6 octobre 2017 portant réglementation temporaire de la circulation sur la route nationale 104 dans le sens Roissy > Cergy pour les travaux de raccordement de l'autoroute A16 sur le territoire des communes d'Attainville et de Villiers-le-Sec 44

Arrêté préfectoral n° 171/17/UER du 5 octobre 2017 portant réglementation temporaire de la circulation sur la route nationale 104 dans le sens Cergy > Roissy pour les travaux de raccordement de l'autoroute A16 sur le territoire des communes d'Attainville 47

Arrêté 2017-273 du 6 octobre 2017 réglementant temporairement la circulation durant les travaux de rénovation des chaussées sur l'Aire de Vémars Ouest situé au PR26+280 dans le sens Lille Paris 50

Arrêté n° 2017-272 du 5 octobre 2017 portant convocation des électeurs en vue de l'élection partielle complémentaire sur la commune de Charmont 54

DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Bureau de la coordination administrative

Arrêté n° 17-060 du 6 octobre 2017 portant renouvellement de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale 57

Pôle de l'appui territorial – mission de l'économie et de l'emploi

Décision n° 33/2017 du 28 septembre 2017 portant extension de 300 m² d'un centre E. Leclerc pour atteindre une surface totale de vente de 2 825 m² situé 41 avenue du Général Leclerc à Saint-Prix 61

SOUS-PREFECTURE DE SARCELLES

Secrétariat Général

Arrêté n° 364 du 10 juillet 2017 accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2017 65

Arrêté n° 365 du 10 juillet 2017 accordant la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2017 87

Arrêté n° 366 du 10 juillet 2017 accordant la médaille d'honneur du travail à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2017 90

SOUS-PREFECTURE D'ARGENTEUIL

Arrêté n° 2017-271 du 4 octobre 2017 portant convocation des électeurs de la commune de Beauchamp en vue de procéder au renouvellement intégral des conseillers municipaux et des conseillers communautaires 158

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable

Arrêté n° 2017-14244 du 25 juillet 2017 déclarant cessibles, au profit du syndicat intercommunal d'aménagement du bassin d'Ysieux et ses affluents (SIABY), divers immeubles situés à Luzarches, nécessaires à la création de zones d'expansion des crues du marais de la Flache et du Gouy 161

Service de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement

Arrêté n° 2017-14333 du 22 septembre 2017 interdisant l'accès au public en forêt domaniale de Montmorency lors de battues de chasse 163

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI D'ILE-DE-FRANCE

UNITE DEPARTEMENTALE DU VAL-D'OISE

Pôle politiques de l'emploi – Services à la personne

Récépissé n° D.2017-95 du 21 septembre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur M. Michel CHANH sis 49 avenue Boris Vian à Vauréal 165

Récépissé n° D.2017-96 du 21 septembre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur individuel Mme Djahida AKKACHE sise 64 B rue du Départ à Enghien-les-Bains 167

Récépissé n° D.2017-97 du 25 septembre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur Mme Marie GOUGEON sise 15 boulevard du Port, appartement 921 à cergy 169

Récépissé n° D.2017-99 du 21 septembre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur Mme EL HAOUARI, présidente de la SAS « Fées Pour Vous » sise 5 rue Aristide Briand à Ecouen 171

Récépissé n° D.2017-100 du 27 septembre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur Mme Lise DURAND sise 43 rue de Saint Prix à Saint-Leu-La-Forêt 173

Récépissé n° D.2017-101 du 2 octobre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur M. Jérôme TESSIER sis 1 rue des Quatre Fourchettes à Franconville 175

Récépissé n° D.2017-102 du 2 octobre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur Mme Evelyne KEIGNAN sise 17 rue André Grunig c/ Mme DAHAROU à Sarcelles 177

AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE-DE-FRANCE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DU VAL-D'OISE

Département Ville-Hôpital

Arrêté n° 2017-46 du 2 octobre 2017 portant nomination des membres du conseil pédagogique de l'institut de formation en soins infirmiers Albert Schweitzer sis 2 boulevard du 19 mars 1962 à Gonesse 179

Arrêté n° 2017-47 du 2 octobre 2017 portant nomination des membres du conseil technique de l'institut de formation d'aide-soignant Albert Schweitzer sis 2 boulevard du 19 mars 1962 à Gonesse 182

Arrêté n° 2017-48 du 2 octobre 2017 portant nomination des membres du conseil technique de l'institut de formation d'aide-soignant Camille Claudel du centre hospitalier Victor Dupouy sis 69 rue du Lieutenant-Colonel Prud'Hon à Argenteuil 184

Arrêté n° 2017-49 du 2 octobre 2017 portant nomination des membres du conseil technique de l'institut de formation d'aide-soignant du groupe hospitalier Carnelle Porte de l'Oise – GHT NOVO sis route de Noisy à Beaumont-sur-Oise 186

COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Service administratif régional

Décision du 21 septembre 2017 portant délégation de signature en matière administrative 188

PREFECTURE DE POLICE

Cabinet du Préfet

Arrêté n° 2017-0968 du 27 septembre 2017 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction des finances, de la commande publique et de la performance 190



LE PREFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

CABINET

Service Interministériel
de Défense et de
Protection Civiles

ARRETE PREFECTORAL N° 2017- 0037 PORTANT RENOUVELLEMENT D'AGREMENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DES SECOURISTES ET FORMATEURS POLICIERS (DELEGATION DU VAL-D'OISE) POUR ASSURER DES FORMATIONS AUX PREMIERS SECOURS

LE PREFET
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

- VU** le Code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- VU** le décret n° 92-514 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation de moniteur aux premiers secours ;
- VU** l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;
- VU** l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue dans le domaine aux premiers secours ;
- VU** l'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) ;
- VU** l'arrêté du 4 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » (PAE FPSC) ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°150175 du 06 octobre 2015 portant renouvellement d'agrément de la Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise) pour assurer des formations de premiers secours ;
- VU** la décision d'agrément n°«PSC1-1412B09» relative à la formation à l'unité d'enseignement « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention secours civiques » délivrée le 16 décembre 2014 par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises à la Fédération française des secouristes et formateurs policiers ;
- VU** la décision d'agrément n° « PAE FPSC-1610A20» relative à la formation à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » délivrée le 10 octobre 2016 par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises à la Fédération française des secouristes et formateurs policiers ;
- VU** l'affiliation de la délégation du Val-d'Oise de la Fédération française des secouristes et

formateurs policiers à la Fédération française des secouristes et formateurs policiers, attestée par lettre du 06 juillet 2017 ;

VU la demande de renouvellement d'agrément de la Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise) enregistrée le 29 septembre 2017 ;

SUR proposition de la directrice de cabinet du préfet du Val-d'Oise ;

ARRETE

Article 1 L'agrément pour assurer les formations aux premiers secours est renouvelé à la Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise).

Article 2 La Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise) est agréée pour délivrer les unités d'enseignement suivantes :

- PSC 1
- PAE FPSC

Article 3 Le présent agrément est accordé pour une durée de deux ans à compter de ce jour.

Article 4 La Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise) s'engage à :

- assurer les formations aux premiers secours conformément aux conditions décrites dans le dossier, dans le respect de son agrément et des dispositions organisant les premiers secours et leur formation ;
- disposer d'un nombre suffisant de formateurs, médecins et moniteurs, pour la conduite satisfaisante des sessions qu'elle organise ;
- assurer ou faire assurer le recyclage de ses moniteurs ;
- proposer au préfet des médecins et moniteurs pour participer aux jurys d'examens des différentes formations aux premiers secours ;
- adresser annuellement au préfet un bilan d'activité faisant apparaître notamment le nombre d'auditeurs, le nombre d'attestations de formation aux premiers secours délivrées, ainsi que le nombre de participations de ses médecins et moniteurs aux sessions d'examens organisées dans le département.

Article 5 S'il est constaté des insuffisances graves dans les activités de la Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise), notamment un fonctionnement non conforme aux conditions décrites dans le dossier ou aux dispositions organisant les premiers secours et leur enseignement, le préfet peut :


- Suspendre les sessions de formation ;
- Refuser l'inscription des auditeurs aux examens des différentes formations aux premiers secours ;
- Suspendre l'autorisation d'enseigner des formateurs et éventuellement retirer leurs cartes officielles ;
- Retirer l'agrément.

En cas de retrait de l'agrément, l'association ou la délégation ne peut demander de nouvel agrément avant l'expiration d'un délai de six mois.

Article 6

La directrice du cabinet du préfet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié à La Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise).

Fait à Cergy, le - 5 OCT. 2017

Pour le Préfet,
La Sous-Préfète, Directrice de cabinet

Cécile DINDAR

Délais et voies de recours.

A compter de 2 mois à compter de la réception de sa notification, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif,

Dans ce même délai de 2 mois, il peut :

- soit faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Val-d'Oise ;
- soit faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur, Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques – Place Beauvau – 75800 Paris cedex 08.

L'exercice d'un seul des recours gracieux ou hiérarchique proroge la possibilité de saisir le tribunal administratif.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET-DU-VAL-D'OISE

PREFECTURE

CABINET

Bureau de la sûreté-défense et
lutte contre la radicalisation

ARRÊTÉ N°2017- 710

autorisant à l'occasion de l'organisation de la brocante de Pierrelaye, le dimanche 8 octobre 2017, les opérations prévues par l'article 8-1 de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Le Préfet du Val-d'Oise

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code pénal ;

Vu le code de procédure pénale ;

Vu code de la sécurité intérieure ;

Vu le code de la route ;

Vu la loi n°55-385 du 3 avril 1955 modifiée relative à l'état d'urgence, notamment son article 8-1 ;

Vu la loi n° 2017-1154 du 11 juillet 2017 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment ses articles 70 et 72 ;

Vu le décret n°2015-1475 du 14 novembre 2015 portant application de la loi n°55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret n° 2015-1476 du 14 novembre 2015 modifié par le décret n°2015-1478 du 14 novembre 2015 relatif à l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret du Président de la République du 14 avril 2016, nommant monsieur Jean-Yves LATOURNERIE, préfet du Val-d'Oise ;

Considérant que les dispositions de l'article 8-1 de la loi du 3 avril 1955 susvisée donnent pouvoir au préfet dans les zones mentionnées par le décret n°2015-1475 du 14 novembre 2015 susvisé, d'autoriser, par décision motivée, les officiers de police judiciaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiciaire à procéder aux contrôles d'identité prévus au huitième alinéa de l'article 78-2 du code de procédure pénale, à l'inspection visuelle et à la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public ;

Considérant que, en raison de la prégnance et du niveau élevé de la menace terroriste, qui s'est tragiquement concrétisée par l'attentat meurtrier sur la promenade des Anglais à Nice dans la soirée du 14 juillet 2016 et plus récemment par les attaques survenues sur les Champs-Élysées en 2017, le parlement a, sur proposition du gouvernement, prorogé l'état d'urgence à compter du 16 juillet 2017 jusqu'au 1^{er} novembre 2017 ;

Considérant, dès lors, la nécessité pour l'autorité de police compétente d'assurer, dans ces circonstances, la sécurité des personnes et des biens par des mesures adaptées et proportionnées au niveau élevé et persistant de la menace terroriste durant la période d'application du régime de l'état d'urgence ;

Considérant que, dans ce contexte, la brocante organisée sur la commune de Pierrelaye, le dimanche 8 octobre 2017 est susceptible d'attirer un nombre élevé de visiteurs, en particulier d'enfants, sur un périmètre vaste, et qu'il est par conséquent de nature à générer des risques importants pour la sécurité des personnes et des biens et, plus généralement, d'atteinte grave à l'ordre public ;

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de permettre le bon déroulement de cet événement ;

Sur proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet ;

ARRÊTE

Art. 1^{er} – Les officiers de police judiciaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiciaire des services de la police nationale en service sont autorisés à procéder au contrôle de l'identité de toute personne, quel que soit son comportement, ainsi qu'à l'inspection visuelle, à la fouille des bagages et à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public, le dimanche 8 octobre 2017 de 06h00 à 18h00, sur le territoire de la commune de Pierrelaye.

Art. 2 – Les mesures prescrites par le présent arrêté peuvent être exécutées d'office par les forces de la police nationale, sans préjudice des sanctions pénales auxquelles s'exposent les personnes en infraction avec celles-ci, conformément à l'article 13 de la loi du 3 avril 1955 susvisée.

Art. 3 – La sous-préfète, directrice de cabinet, et le directeur départemental de la sécurité publique du Val d'Oise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise, communiqué au procureur de la République près le Tribunal de grande Instance de Pontoise et consultable sur le site de la Préfecture du Val-d'Oise www.val-doise.gouv.fr.

Fait à Cergy-Pontoise, le 04 OCT. 2017

Le Préfet,


Jean-Yves LATOURNERIE

Délais et voies de recours

Dans le délai de deux mois à compter de la réception de sa notification, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.

Dans ce même délai de deux mois, il peut :

Soit faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Val d'Oise ;

Soit faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur

L'exercice d'un seul des recours gracieux ou hiérarchique proroge la possibilité de saisir le tribunal administratif dans le délai de deux mois.



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET-DU-VAL-D'OISE

PREFECTURE

CABINET

Bureau de la sûreté-défense et
lutte contre la radicalisation

ARRÊTÉ N°2017- 711

**autorisant à l'occasion de l'organisation de la course pédestre « la Frappadingue Paname»
de Cormeilles-en-Parisis, le dimanche 15 octobre 2017, les opérations prévues par l'article
8-1 de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence**

Le Préfet du Val-d'Oise

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code pénal ;

Vu le code de procédure pénale ;

Vu code de la sécurité intérieure ;

Vu le code de la route ;

Vu la loi n°55-385 du 3 avril 1955 modifiée relative à l'état d'urgence, notamment son article 8-1 ;

Vu la loi n° 2017-1154 du 11 juillet 2017 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment ses articles 70 et 72 ;

Vu le décret n°2015-1475 du 14 novembre 2015 portant application de la loi n°55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret n° 2015-1476 du 14 novembre 2015 modifié par le décret n°2015-1478 du 14 novembre 2015 relatif à l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret du Président de la République du 14 avril 2016, nommant monsieur Jean-Yves LATOURNERIE, préfet du Val-d'Oise ;

Considérant que les dispositions de l'article 8-1 de la loi du 3 avril 1955 susvisée donnent pouvoir au préfet dans les zones mentionnées par le décret n°2015-1475 du 14 novembre 2015 susvisé, d'autoriser, par décision motivée, les officiers de police judiciaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiciaire à procéder aux contrôles d'identité prévus au huitième alinéa de l'article 78-2 du code de procédure pénale, à l'inspection visuelle et à la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public ;

Considérant que, en raison de la prégnance et du niveau élevé de la menace terroriste, qui s'est tragiquement concrétisée par l'attentat meurtrier sur la promenade des Anglais à Nice dans la soirée du 14 juillet 2016 et plus récemment par les attaques survenues sur les Champs-Élysées en 2017, le parlement a, sur proposition du gouvernement, prorogé l'état d'urgence à compter du 16 juillet 2017 jusqu'au 1^{er} novembre 2017 ;

Considérant, dès lors, la nécessité pour l'autorité de police compétente d'assurer, dans ces circonstances, la sécurité des personnes et des biens par des mesures adaptées et proportionnées au niveau élevé et persistant de la menace terroriste durant la période d'application du régime de l'état d'urgence ;

Considérant que, dans ce contexte, la course pédestre « la Frappadingue Paname » organisée sur la commune de Corneilles-en-Parisis, le dimanche 15 octobre 2017 est susceptible d'attirer un nombre élevé de visiteurs, en particulier d'enfants, sur un périmètre vaste, et qu'il est par conséquent de nature à générer des risques importants pour la sécurité des personnes et des biens et, plus généralement, d'atteinte grave à l'ordre public ;

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de permettre le bon déroulement de cet événement ;

Sur proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet ;

ARRÊTE

Art. 1^{er} – Les officiers de police judiciaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiciaire des services de la police nationale en service sont autorisés à procéder au contrôle de l'identité de toute personne, quel que soit son comportement, ainsi qu'à l'inspection visuelle, à la fouille des bagages et à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public, le dimanche 15 octobre 2017 de 07h00 à 17h00, sur le territoire de la commune de Corneilles-en-Parisis.

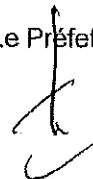
Art. 2 – Les mesures prescrites par le présent arrêté peuvent être exécutées d'office par les forces de la police nationale, sans préjudice des sanctions pénales auxquelles s'exposent les personnes en infraction avec celles-ci, conformément à l'article 13 de la loi du 3 avril 1955 susvisée.

Art. 3 – La sous-préfète, directrice de cabinet, et le directeur départemental de la sécurité publique du Val d'Oise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise, communiqué au procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Pontoise et consultable sur le site de la Préfecture du Val-d'Oise www.val-doise.gouv.fr.

Fait à Cergy-Pontoise, le

06 OCT. 2017

Le Préfet,



Jean-Yves LATOURNERIE

Délais et voies de recours

Dans le délai de deux mois à compter de la réception de sa notification, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.

Dans ce même délai de deux mois, il peut :

- . Soit faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Val d'Oise ;
- . Soit faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur

L'exercice d'un seul des recours gracieux ou hiérarchique prorogé la possibilité de saisir le tribunal administratif dans le délai de deux mois.



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET-DU-VAL-D'OISE

PREFECTURE

CABINET

Bureau de la sûreté-défense et
lutte contre la radicalisation

ARRÊTÉ N°2017- 712

autorisant à l'occasion de l'organisation de la brocante à Chars, le 29 octobre 2017, les opérations prévues par l'article 8-1 de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Le Préfet du Val-d'Oise

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code pénal ;

Vu le code de procédure pénale ;

Vu code de la sécurité intérieure ;

Vu le code de la route ;

Vu la loi n°55-385 du 3 avril 1955 modifiée relative à l'état d'urgence, notamment son article 8-1 ;

Vu la loi n° 2017-1154 du 11 juillet 2017 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment ses articles 70 et 72 ;

Vu le décret n°2015-1475 du 14 novembre 2015 portant application de la loi n°55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret n° 2015-1476 du 14 novembre 2015 modifié par le décret n°2015-1478 du 14 novembre 2015 relatif à l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret du Président de la République du 14 avril 2016, nommant monsieur Jean-Yves LATOURNERIE, préfet du Val-d'Oise ;

Considérant que les dispositions de l'article 8-1 de la loi du 3 avril 1955 susvisée donnent pouvoir au préfet dans les zones mentionnées par le décret n°2015-1475 du 14 novembre 2015 susvisé, d'autoriser, par décision motivée, les officiers de police judiciaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiciaire à procéder aux contrôles d'identité prévus au huitième alinéa de l'article 78-2 du code de procédure pénale, à l'inspection visuelle et à la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public ;

Considérant que, en raison de la prégnance et du niveau élevé de la menace terroriste, qui s'est tragiquement concrétisée par l'attentat meurtrier sur la promenade des Anglais à Nice dans la soirée du 14 juillet 2016 et plus récemment par les attaques survenues sur les Champs-Élysées en 2017, le parlement a, sur proposition du gouvernement, prorogé l'état d'urgence à compter du 16 juillet 2017 jusqu'au 1^{er} novembre 2017 ;

Considérant, dès lors, la nécessité pour l'autorité de police compétente d'assurer, dans ces circonstances, la sécurité des personnes et des biens par des mesures adaptées et proportionnées au niveau élevé et persistant de la menace terroriste durant la période d'application du régime de l'état d'urgence ;

Considérant que, dans ce contexte, la brocante organisée sur la commune de Chars, le dimanche 29 octobre 2017, est susceptible d'attirer un nombre élevé de visiteurs, en particulier d'enfants, sur un périmètre vaste, et qu'il est par conséquent de nature à générer des risques importants pour la sécurité des personnes et des biens et, plus généralement, d'atteinte grave à l'ordre public ;

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de permettre le bon déroulement de cet évènement ;

Sur proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet ;

ARRÊTE

Art. 1^{er} – Les officiers de police judiciaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiciaire des services de la gendarmerie nationale en service sont autorisés à procéder au contrôle de l'identité de toute personne, quel que soit son comportement, ainsi qu'à l'inspection visuelle, à la fouille des bagages et à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public, le dimanche 29 octobre 2017 de 03h00 à 18h00, sur le territoire de la commune de Chars,

Art. 2 – Les mesures prescrites par le présent arrêté peuvent être exécutées d'office par les forces de la gendarmerie nationale, sans préjudice des sanctions pénales auxquelles s'exposent les personnes en infraction avec celles-ci, conformément à l'article 13 de la loi du 3 avril 1955 susvisée.

Art. 3 – La sous-préfète, directrice de cabinet, et le colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale du Val d'Oise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise, communiqué au procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Pontoise et consultable sur le site de la Préfecture du Val-d'Oise www.val-doise.gouv.fr.

Fait à Cergy-Pontoise, le

06 OCT. 2017

Le Préfet,



Jean-Yves LATOURNERIE

Délais et voies de recours

Dans le délai de deux mois à compter de la réception de sa notification, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.

Dans ce même délai de deux mois, il peut :

- . Soit faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Val d'Oise ;
- . Soit faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur

L'exercice d'un seul des recours gracieux ou hiérarchique proroge la possibilité de saisir le tribunal administratif dans le délai de deux mois.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

Cergy-Pontoise, le

Cabinet du préfet
Direction des sécurités

Bureau des polices administratives

**ARRETE N° 2017-196 *modificatif* portant dérogation de survol
pour la réalisation de prises de vues aériennes accordée à la Société APEI**

**Le Préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de l'aviation civile, et notamment son article R. 131-1 ;

VU l'arrêté n° 2017-196 portant dérogation de survol pour la réalisation de prises de vues aériennes accordée à la société APEI;

VU la demande de la Société APEI en date du 8 septembre 2017, demandant l'extension de l'autorisation de survol ;

VU l'avis favorable de la DGN/DPAF/EM/BPA du 11 septembre 2017 du directeur central de la police aux frontières – bureau de la police aéronautique ;

VU l'avis favorable n° 1626/DSAC-N/SR2/AG (dossier n° 074) du 25/09/2017 du directeur de l'aviation civile Nord ;

SUR proposition de madame la directrice de cabinet de la préfecture du Val-d'Oise ;

ARRETE

ARTICLE 1er : L'article 1^{er} de l'arrêté n° 2017-196 est modifié comme suit :

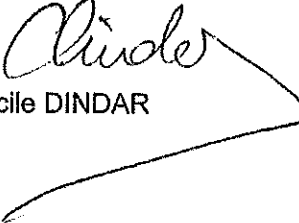
La Société APEI – Aérodrome de Moulins – Les Corats – 03400 TOULON SUR ALLIER, représentée par Monsieur Richard REFOUVELET, responsable des opérations, est autorisée à survoler le département du Val-d'Oise et notamment les communes d'Argenteuil, Arnouville, Auvers-sur-Oise, Beauchamp, Bessancourt, Bezons, Bouqueval, Cergy, Chaumontel, Chennevières-les-Louvres, Corneilles-en-Parisis, Courdimanche, Deuil-la-Barre, Domont, Eaubonne, Ermont, Ezanville, Fontenay-en-Parisis, Franconville, Frépillon, Garges-les-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Herblay, Jouy-le-Moutier, Le Plessis-Bouchard, Le Thillay, L'Isle-Adam, Louvres, Luzarches, Marly-la-Ville, Menucourt, Mériel, Montmorency, Osny, Pierrelaye, Pontoise, Roissy-en-France, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Ouen-L'Aumône, Sannois, Sarcelles, Taverny, Vauréal, Villeron et Villiers-le-Bel, afin de réaliser des prises de vues aériennes pour le compte de la société APPLE, pour la période du 22 avril 2017 au 31 octobre 2017, hormis les dimanches et jours fériés.

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2017-196 restent sans changement.

ARTICLE 3 : La directrice de cabinet de la préfecture du Val-d'Oise, le directeur de l'aviation civile Nord, le chef de bureau de la police aéronautique sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département du Val-d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le 29 SEP. 2017

Pour le préfet et par délégation,
La directrice de cabinet


Cécile DINDAR



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE

Cabinet du préfet

Direction des Sécurités

Bureau des polices
administratives

Arrêté n° 2017- 702 portant composition de la commission départementale de la sécurité des transports de fonds dans le Val-d'Oise

Le Préfet du Val d'Oise,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code de la sécurité intérieure et notamment des articles D613-84 à D613-87 ;

Vu la circulaire NOR:INT1502579C du 4 mars 2015 relative aux réunions des commissions départementales de la sécurité des transports de fonds.

Vu la proposition émise par l'association des maires du département du Val-d'Oise ;

Vu les propositions des organisations professionnelles représentatives des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, des établissements commerciaux de grande surface ainsi que des entreprises de la sécurité fiduciaire ;

Vu la proposition de la fédération nationale des transports de la Confédération Générale du Travail, organisation syndicale représentative des salariés ;

Vu la proposition de l'Association française des établissements de crédit et des entreprises de divertissement du 18 octobre 2016 ;

Vu le courriel du 26 septembre 2017 de la société PERIFEM, désignant un second représentant des établissements commerciaux de grande surface ;

Sur proposition de la directrice de cabinet du préfet du Val-d'Oise ;

ARRETE

Article 1 : La commission départementale de sécurité des transports de fonds du Val-d'Oise, présidée par Monsieur le Préfet du Val-d'Oise, ou par son représentant, est composée comme suit :

Représentants de l'Administration :

- Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique ou son représentant,
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départementale ou son représentant,
- Monsieur le directeur départemental de la Banque de France ou son représentant,
- Madame la directrice départementale des finances publiques ou son représentant,
- Monsieur le directeur départemental des territoires ou son représentant,

- Monsieur le directeur de l'unité territoriale du Val-d'Oise de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant.

Représentants des Maires :

- M. Michel VALLADE, Maire de Pierrelaye
- M. Didier GABRIEL, Maire du Bellay en Vexin

Représentants des entreprises de la sécurité fiduciaire :

- M. Patrick CANNERE
- M. Pascal MARTEAU

Représentants des établissements commerciaux de grande surface :

- M. Philippe BOUVERET (CNCC)
- M. Saïd BENDAHO (PERIFEM)

Représentants des établissements de crédit :

- Mme Maria SANCHEZ
- M. Claude PACE
- Mme Christelle CAUSSANEL (suppléante)
- M. Christian GUINET (suppléant)

Représentant des professions de la bijouterie :

- M. Patrick DORIA

Représentants des convoyeurs de fonds :

- M. Fabrice BOURDOISEAU
- M. Franck LHOMME (suppléant)

Le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Pontoise est informé des réunions de la commission, ainsi que des avis émis par celle-ci.

Article 2 : L'arrêté préfectoral n°2017 - 370 du 9 juin 2017 désignant les membres de la commission départementale de la sécurité des transports de fonds est abrogé.

Article 3 – Madame la directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État, et notifié aux membres de la commission.

Fait à Cergy, le 02 OCT. 2017

Pour le préfet,
La directrice de cabinet


Cécile DINDAR



PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE
CABINET DU PRÉFET
Bureau de la Représentation de l'État

**ARRÊTÉ n° 2017-524 accordant des récompenses
pour acte de courage et de dévouement**

Le préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

A R R E T E :

Article 1er – La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Nicolas PRZEDLACKI, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Enghien-les-Bains ;
- Monsieur Damien CORNET, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Enghien-les-Bains ;
- Monsieur Jérôme CHAPEL, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Enghien-les-Bains ;

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,

Jean-Yves LATOURNERIE



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE
CABINET DU PRÉFET
Bureau de la Représentation de l'État

**ARRÊTÉ n° 2017-525 accordant des récompenses
pour acte de courage et de dévouement**

**Le préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

ARRETE :

Article 1er – La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Nabil DARFILAL, adjoint de sécurité, en fonction au commissariat d'Enghien-les-Bains ;
- Madame Prescillia GUERERO, gardien de la paix, en fonction au commissariat d'Enghien-les-Bains ;
- Monsieur Julien BOUGARD, brigadier-chef principal, en fonction au commissariat d'Enghien-les-Bains ;

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,

Jean-Yves LATOURNERIE



PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE
CABINET DU PRÉFET
Bureau de la Représentation de l'État

**ARRÊTÉ n° 2017-526 accordant des récompenses
pour acte de courage et de dévouement**

**Le préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

A R R E T E :

Article 1er – La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Madame Marion PETIT, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Cergy ;
- Monsieur Jean-Michel HAVET, brigadier de la paix , en fonction à la circonscription d'agglomération de Cergy ;

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,

Jean-Yves LATOURNERIE



PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE
CABINET DU PRÉFET
Bureau de la Représentation de l'État

**ARRÊTÉ n° 2017-527 accordant des récompenses
pour acte de courage et de dévouement**

**Le préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

A R R E T E :

Article 1er – La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Michel DE JESUS, brigadier de police, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles ;
- Monsieur Maxime AMBROISE, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles ;

Article 2 – La médaille d'argent 2^{ème} classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Jérôme BATHIER, major, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles ;
- Monsieur Jean-Phaël PROMENEUR, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles ;
- Monsieur Thomas CUSSONNEAU, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles ;
- Monsieur Olivier MOUNIBAS, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles ;

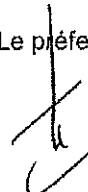
Article 3 – La médaille d'argent 1^{ère} classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Jérémie DEBAER, brigadier-chef, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles ;

Article 4 -- Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,



Jean-Yves LATOURNERIE



PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE
CABINET DU PRÉFET
Bureau de la Représentation de l'État

**ARRÊTÉ n° 2017-623 accordant des récompenses
pour acte de courage et de dévouement**

Le préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

A R R E T E :

Article 1er – La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Yannick MARGUERITE, brigadier, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Argenteuil ;
- Monsieur Kévin KERGOURLAY, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Argenteuil ;
- Monsieur Mathieu GOHIER, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Argenteuil ;
- Monsieur Nicolas-Vincent GILLET, adjoint de sécurité, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Argenteuil ;
- Madame Marine PAROT, adjoint de sécurité, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Argenteuil ;


Article 2 – La médaille d'argent 1^{ère} classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Franck DAVIOT, brigadier-chef, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Argenteuil ;

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,



Jean-Yves LATOURNERIE



PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE
CABINET DU PRÉFET
Bureau de la Représentation de l'État

**ARRÊTÉ n° 2017-629 accordant des récompenses
pour acte de courage et de dévouement**

**Le préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

A R R E T E :

Article 1er – La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Romuald DOMITILE, adjudant, en fonction à la brigade motorisé de Pontoise ;

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,

Jean-Yves LATOURNERIE



PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE
CABINET DU PRÉFET
Bureau de la Représentation de l'État

**ARRÊTÉ n° 2017-630 accordant des récompenses
pour acte de courage et de dévouement**

**Le préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

A R R E T E :

Article 1er – La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Jordan CARON, gendarme, en fonction à la brigade territoriale autonome de Persan ;
- Madame Audrey DOMOND, brigadière-chef, en fonction à la brigade territoriale autonome de Persan ;
- Monsieur Jean-Philippe PIERRE-LOUIS, gendarme adjoint volontaire, en fonction au peloton de surveillance et d'intervention gendarmerie de Roissy-en-France ;
- Monsieur Olivier LADERRIÈRE, major, en fonction au peloton de surveillance et d'intervention gendarmerie de l'Isle-Adam ;

Article 2 – La médaille d'argent 2^{ème} classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Madame Émilie MILLION-BRODAZ, capitaine, en fonction à la compagnie de gendarmerie départementale de l'Isle-Adam ;
- Monsieur Yann BERNIER, maréchal des logis-chef, en fonction à la brigade territoriale autonome de Persan ;
- Monsieur Florent TOWLSON, gendarme, en fonction à la brigade territoriale autonome de Persan ;

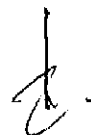
Article 3 – La médaille d'argent 1^{ère} classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Charles-Antoine THOMAS, colonel, commandant le groupement de gendarmerie départemental du Val-d'Oise

Article 4 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,



Jean-Yves LATOURNERIE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE
GABINET DU PRÉFET
Bureau de la Représentation de l'État

**ARRÊTÉ n° 2017-633 accordant des récompenses
pour acte de courage et de dévouement**

**Le préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

A R R E T E :

Article 1er – La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Jonathan FONTAINE, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Gonesse ;
- Monsieur Jan PITTON, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Gonesse ;
- Monsieur Damien QUIGNON, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Gonesse ;
- Monsieur David DE SAINT JEAN, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Gonesse ;
- Monsieur Jonathan BRETONNEAU, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Gonesse ;
- Monsieur Aurélien FERY, gardien de la paix, en fonction à la circonscription de sécurité publique de Stains ;

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,

Jean-Yves LATOURNERIE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE
CABINET DU PRÉFET
Bureau de la Représentation de l'État

**ARRÊTÉ n° 2017-643 accordant des récompenses
pour acte de courage et de dévouement**

Le préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

A R R E T E :

Article 1er – La médaille d'argent 2^{ème} classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Cédric MARÉCHAL, adjudant-chef, en fonction au peloton de surveillance et d'intervention gendarmerie de Domont ;

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,

Jean-Yves LATOURNERIE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE
CABINET DU PRÉFET
Bureau de la Représentation de l'État

**ARRÊTÉ n°2017-673 portant modificatif à l'ARRÊTÉ n° 2017-525
accordant des récompenses
pour acte de courage et de dévouement**

**Le préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

ARRETE :

Article 1er – La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Nabil DARFILAL, adjoint de sécurité, en fonction au commissariat d'Enghien-les-Bains ;
- Madame Prescillia GUERERO, gardien de la paix, en fonction à la police municipale d'Enghien-les-Bains ;
- Monsieur Julien BOUGARD, brigadier-chef principal, en fonction à la police municipale d'Enghien-les-Bains ;

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 14 septembre 2017

Le préfet,

Jean-Yves LATOURNERIE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS

PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFECTURE DE PARIS

PRÉFECTURE DE SEINE-ET MARNE

PRÉFECTURE DES YVELINES

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

**Arrêté interpréfectoral n°75-2017-09-28-005 en date du 28 septembre 2017
portant adhésion à compter du 1^{er} janvier 2018
des établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest,
Paris Est Marne & Bois et Vallée Sud Grand Paris
au Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF)
et portant consolidation de ses statuts**

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris,

La préfète de Seine-et-Marne,

Le préfet des Yvelines,

La préfète de l'Essonne,

Le préfet des Hauts-de-Seine,

Le préfet de la Seine-Saint-Denis,

Le préfet du Val-de-Marne,

Le préfet du Val-d'Oise,

Publié le 3 octobre 2017 au Recueil des actes administratifs spécial du département de Paris n°75-2017-350

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5219-5, L. 5211-18 et L. 5211-61 ;

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 23 décembre 1922 autorisant la création du Syndicat des Communes de la Banlieue de Paris pour les eaux ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 8 avril 1988 autorisant la modification de la dénomination du Syndicat des communes de la Banlieue de Paris pour les Eaux en Syndicat des Eaux d'Île-de-France « SEDIF » ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2002-150-1 du 30 mai 2002 autorisant les modifications statutaires transformant le SEDIF en syndicat mixte et portant adhésion des communautés d'agglomération du Val de Bièvre et de Clichy-sous-Bois / Montfermeil ;

Vu les délibérations des conseils de territoire des établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest, Paris Est Marne & Bois et Vallée Sud Grand Paris, sollicitant leur adhésion au SEDIF au 1^{er} janvier 2018, prises respectivement les 29 juin, 3 mai et 28 juin 2016 ;

Vu la délibération n° 2016/23 du comité du Syndicat des Eaux d'Île-de-France du 16 juin 2016 donnant un avis favorable à l'adhésion des établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest, Paris Est Marne & Bois et Vallée Sud Grand Paris ;

Vu les lettres de notification du président du SEDIF de la délibération précitée aux collectivités adhérentes par courrier recommandé avec accusé de réception en date du 29 août 2016 et en date du 2 mai 2017 ;

Considérant que les conditions de majorité requises sont remplies ;

Sur la proposition du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, des préfètes des départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne et des préfets des départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise ;

ARRÊTENT :

Article 1 : Les établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest, Paris Est Marne & Bois et Vallée Sud Grand Paris sont autorisés à adhérer au Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) à compter du 1er janvier 2018.

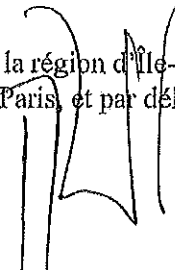
Article 2 : Les statuts du SEDIF consolidés sont annexés au présent arrêté.

Article 3 : Le préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, les secrétaires généraux des préfectures de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, et du Val-d'Oise, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et inséré au recueil des actes administratifs de chacune de ces préfectures.

Fait à Paris, le

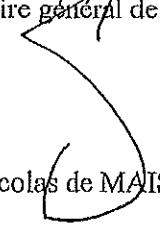
28 SEP. 2017

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris, et par délégation



François RAVIER

La préfète du département
de Seine-et-Marne,
Pour la préfète et par délégation
le secrétaire général de la préfecture



Nicolas de MAISTRE

Le préfet du département
des Yvelines,
Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général de la préfecture



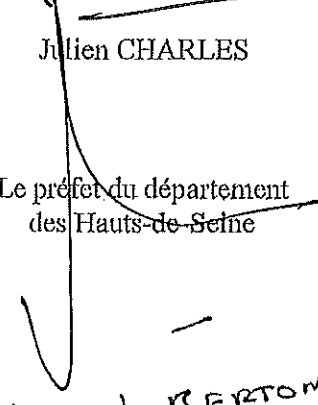
Julien CHARLES

La préfète du département
de l'Essonne,
Pour la préfète et par délégation
le secrétaire général de la préfecture



Josiane CHEVALIER

Le préfet du département
des Hauts-de-Seine



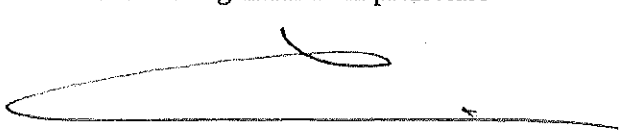
Vincent BERTON

Le préfet du département
de la Seine-Saint-Denis,
Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général de la préfecture



Jean-Sébastien LAMONTAGNE

Le préfet du département
du Val-de-Marne,
Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général de la préfecture



Christian ROCK

Le Préfet du département
du Val-d'Oise
Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général de la préfecture



Daniel BARNIER

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

ANNEXE 1



SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

STATUTS

PREAMBULE

Le Syndicat des communes de la Banlieue de Paris, devenu **Syndicat des Eaux d'Ile-de-France** par arrêté interdépartemental du 8 avril 1988, administre à ce jour le premier service public de distribution d'eau potable en France, et l'un des plus importants d'Europe.

Il regroupe 150 communes réparties sur 7 départements (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise), d'une superficie de 77.400 hectares.

Sa création, autorisée par arrêté du Préfet de la Seine du 23 décembre 1922 et par deux décrets des 22 janvier et 17 juin 1923 (relatifs à l'adhésion des communes des communes de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne), a été le fruit de la volonté des communes de bénéficier d'un régime uniforme de distribution d'eau.

Au premier janvier 1923, il ne comprenait que 66 communes de l'ex-département de la Seine. Le décret du 17 juin 1923, en leur associant 62 communes de l'ex-département de Seine-et-Oise et 4 communes du département de Seine-et-Marne, et portant ainsi à 132 le nombre des communes syndiquées, lui a conféré son caractère actuel.

Avant la création du Syndicat, ces collectivités étaient desservies par la Compagnie Générale des Eaux, titulaire avec chacune d'entre elles d'un contrat de concession.

La décision institutive originelle organisait :

- la poursuite et le contrôle par le Syndicat, tant au plan technique que financier, de l'exécution des actes antérieurs de concessions et contrats, préalablement passés entre les communes syndiquées et la Compagnie Générale des Eaux, en tant qu'ils affectaient leurs intérêts,
- pour le compte des communes syndiquées, la faculté de rachat par le Syndicat des concessions, en assumant toutes les obligations financières ou autres qu'ils comportaient,
- la prise de possession par le Syndicat, sur le territoire délimité, tant à l'expiration des concessions qu'en cas de rachat de ces dernières, des usines élévatoires, de leurs dépendances, et généralement de toutes

- installations et de tout approvisionnement de la Compagnie dans ledit territoire,
- l'obligation pour le Syndicat d'assurer provisoirement et d'exploiter, dans les divers cas envisagés par les statuts, le service public de l'eau et d'en entretenir les éléments en attendant l'organisation d'un régime définitif.

Pendant cette période, vingt avenants sont venus adapter la convention d'origine. L'avenant du 11 décembre 1997 modifie substantiellement le régime des travaux du Syndicat et améliore l'économie de la convention sur plusieurs points.

A ce jour, les communes adhérentes comptent plus de 4 millions d'habitants et de nombreuses industries consommatrices d'eau.

Pour mener à bien sa mission de production et de distribution d'eau potable, le Syndicat est propriétaire d'un patrimoine important constaté par arrêtés préfectoraux, aujourd'hui principalement composé de 3 usines de production, 48 usines relais, 69 réservoirs, de nombreux bâtiments administratifs et d'un réseau totalisant plus de 8.600 kilomètres de canalisations.

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a substantiellement modifié le droit de la coopération intercommunale, structurant notamment le développement local autour de nouveaux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), au nombre desquels la communauté d'agglomération, dotée de compétences stratégiques.

L'opportunité ainsi saisie par neuf communes adhérentes du Syndicat de se constituer en deux communautés d'agglomération, de choisir la compétence « eau » pour la transférer à nouveau au Syndicat, oblige ce dernier de se transformer en Syndicat mixte, au sens de l'article L. 5711-1 du Code général des collectivités territoriales.

Pour répondre au souci du législateur, exprimé dans la loi précitée, de voir s'exprimer les conditions d'un nouveau droit de l'intercommunalité, et pour satisfaire à la demande d'adhésion de tout EPCI, constitué tant au sein du territoire syndical qu'en dehors de son périmètre, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France se transforme en Syndicat mixte, au sens de l'article L. 5711-1 du Code général des collectivités territoriales.

Article 1 – Objet :

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France,

1 – exerce sur son territoire aux lieu et place de toutes les communes et des EPCI adhérents, l'administration et la gestion du service public de l'eau potable comprenant la production et la distribution d'eau potable. A ce titre, il est chargé en priorité :

- de veiller en permanence à la satisfaction, tant en quantité qu'en qualité, des besoins en eau des abonnés et usagers du service,
- de satisfaire aux impératifs de sécurité en assurant la continuité d'alimentation, dans un contexte fortement urbanisé et un environnement dégradé,
- de définir la nature, le nombre, la consistance, la qualité des installations et équipement nécessaires à la production, au transport, au stockage et à la distribution de l'eau, d'en assurer la programmation et la réalisation et de veiller à leur parfait état d'entretien,
- de requérir, le cas échéant, l'expropriation pour cause d'utilité publique en vue notamment de la réalisation de nouveaux équipements,
- de choisir les modalités de gestion les mieux appropriées et de veiller à leur bonne application.
- de fixer les tarifs de vente de l'eau, dans l'intérêt général des membres et des usagers, tout en préservant l'adéquation des besoins du service avec ses capacités financières,
- de réaliser, s'il y a lieu, pour faire face aux obligations ci-dessus énoncées, tous emprunts aux charges, clauses et conditions qu'il jugera convenable,
- de faire procéder, par ses services et par toutes personnes chargées de les assister, aux vérifications qu'il jugera nécessaires, pour contrôler l'exécution des modalités d'exploitation du service, de s'assurer que les intérêts des membres sont sauvegardés, et prendre acte de l'application régulière des règlements et tarifs,
- de soutenir, en demande ou en défense, les intérêts du service public devant toute juridiction et toutes instances se rapportant à l'exécution du service,
- de favoriser l'information et la participation des usagers.

2 – Satisfait, en vue d'amortir dans les meilleures conditions, les investissements nécessaires aux approvisionnements et à sa stratégie sécuritaire, aux demandes de vente d'eau en gros formulées par des organismes ou tiers situés en dehors du territoire syndical, à condition :

- de ne pas contrevenir aux intérêts prioritaires du Syndicat,
- de recueillir l'accord du Comité,
- de fixer un prix ne contrevenant pas aux règles normales de concurrence,
- d'identifier dans un budget annexe les opérations comptables liées à cette vente.

3 – Réalise, pour le compte d'une collectivité publique, d'un autre EPCI ou d'un syndicat mixte, des prestations de service en relation directe avec le service public de production et de distribution d'eau potable. Ces prestations seront identifiées dans un budget annexe au sens de l'article L. 5211-56 du Code général des collectivités territoriales.

4 – Participe au programme européen « Solidarité-Eau », initié par une résolution du Conseil des ministres européen de l'environnement de juin 1984, au profit des populations des Etats répondant aux critères d'éligibilité par lui fixés.

Article 2 – Composition

Le syndicat des Eaux d'Ile-de-France est composé des membres suivants :

- **29 communes adhérentes** à titre individuel

Andilly,
Auvers-sur-Oise,
Béthemont-la-Forêt,
Bezons,
Butry-sur-Oise,
Chauvry,
Deuil-la-Barre,
Domont,
Ecouen,
Enghien-les-Bains,
Groslay,
Houilles,
Le Mesnil-le-Roi,
Margency,
Mériel,

Méry-sur-Oise,
Montlignon,
Montmagny,
Montmorency,
Piscop,
Saint-Brice-sous-Forêt,
Saint-Gratien,
Saint-Prix,
Sarcelles,
Sartrouville,
Soisy-sous-Montmorency,
Valmondois,
Villiers-Adam,
Villiers-le-Bel.

- **11 établissements publics territoriaux membres** (comprenant 92 communes)

- **T2 - Vallée Sud Grand Paris** : Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Chatenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Montrouge, Le Plessis-Robinson, Sceaux ;
- **T3 – Grand Paris Seine Ouest** : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves ;
- **T4 - Paris Ouest La Défense** - Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Puteaux ;
- **T5 - Boucle Nord de Seine** : Clichy-la-Garenne, Argenteuil ;
- **T6 - Plaine Commune** : Aubervilliers, La Courneuve, Epinay-sur-Seine, L'Ile-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse ;
- **T7 - Paris Terres d'Envol** : Aulnay-sous-Bois, Le Bourget, Drancy, Dugny, Sevran ;
- **T8 - Est Ensemble** : Bagnolet, Bondy, Bobigny, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Romainville ;
- **T9 - Grand Paris - Grand Est** : Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Vaujours, Villemomble ;
- **T10 - Paris-Est-Marne & Bois** : Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne, Vincennes ;
- **T11 Grand Paris Sud Est Avenir** : Alfortville, Chennevières-sur-Marne ;
- **T12 Grand Orly Seine Bièvre** : Ablon-sur-Seine, Arcueil, Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif, Villeneuve-le-Roi, Vitry-sur-Seine.

- **5 communautés d'agglomération membres** (comprenant 29 communes) :

- **la communauté d'agglomération Paris-Saclay** : Igny, Massy, Palaiseau, Verrières-le-Buisson, Wissous,
- **la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne** : Brou-sur-Chantereine, Chelles, Vaires-sur-Marne,
- **la communauté d'agglomération Roissy Pays de France** : Villeparisis,
- **la communauté d'agglomération Val Parisis** : Beauchamp, Bessancourt, Corneilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, Franconville, Frépillon, Herblay, La Frette-sur-Seine, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois, Taverny,
- **la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc** : Bièvres, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Vélizy-Villacoublay, Viroflay.

Article 3 – Dénomination :

Le Syndicat mixte conserve la dénomination de Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, communément désigné par son sigle : SEDIF.

Article 4 – Siègè :

Son siègè légal est fixé à Paris. Les locaux dans lesquels sont installés ses services sont déterminés par délibération du Comité syndical.

Article 5 – Durée :

La durée du Syndicat mixte est illimitée.

Article 6 – Administration :

Le Comité syndical est composé :

- pour les communes, d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant, élus par les conseils municipaux des communes adhérentes,

- pour les EPCI, à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune membre de l'EPCI élus par l'assemblée délibérante de ce dernier.

Le Comité élit parmi ses membres le Président et les vice-présidents qui constitueront le Bureau, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Le Comité élit parmi ses membres le Président et les vice-présidents qui constitueront le Bureau, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Le Bureau, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales pourra recevoir délégation d'une partie des compétences du Comité, nécessaire à la bonne administration du Syndicat.

Dans les conditions prévues à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales et en sus des prérogatives ordinairement réservées, le Président pourra recevoir délégation d'une partie des compétences du Comité.

Conformément aux dispositions combinées des articles 31 et 36 de la loi n° 92-125 du 6 janvier 1992 relative à l'administration territoriale de la République, insérant dans le Code général des collectivités territoriales un article L.2121-8, le Comité établit son règlement intérieur.

Le Comité syndical crée en tant que de besoin les commissions et organes chargés d'étudier et de préparer les décisions des instances délibérantes.

Article 7 – Contrôle :

Les fonctions de receveur seront assurées par Monsieur le Trésorier Principal de « Paris Etablissement Publics Locaux ».

Article 8 – Budget :

Le budget du Syndicat pourvoit aux dépenses engendrées par les frais d'administration générale, l'étude, la réalisation, l'entretien, le renouvellement, l'extension des équipements et du réseau d'adduction et de distribution d'eau potable, l'administration générale, et d'exploitation du service.

- les recettes du budget comprennent notamment :

- le produit de la vente de l'eau ainsi que les taxes et redevances votées par le Comité,
- le revenu des biens meubles et immeubles,
- les sommes reçues des administrations publiques, para-publiques, des associations, des particuliers, à titre de subvention, en échange des services rendus,

- les subventions d'Etat, des collectivités territoriales ou de tout autre organisme habilité à la faire,
- les produits des dons et legs,
- le produit des emprunts contractés par le Syndicat.
- *les dépenses du budget comprennent notamment :*
- les dépenses d'administration générale,
- les dépenses de construction, de renouvellement, d'extension des équipements et du réseau d'adduction et de distribution d'eau potable,
- les dépenses d'exploitation du service.

Article 9 – Adhésion nouvelle :

De nouveaux membres pourront adhérer au Syndicat mixte, sur délibération favorable du Comité, après consultation des autres communes et EPCI, conformément aux dispositions de l'article L 5211-8 du Code général des collectivités territoriales.

Toutefois, la demande d'adhésion s'accompagnera de l'engagement du nouveau membre de financer les travaux de mise en conformité et remise en bon état du réseau apporté et ouvrages dédiés.

Article 10 – Dispositions générales :

- les présents statuts modifiés sont annexés aux délibérations des membres consultés pour la transformation du Syndicat existant en Syndicat mixte.

- toutes dispositions non prévues aux présents statuts seront réglées conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET
DE LA LÉGALITÉ

Bureau de l'intercommunalité
et du contrôle de légalité

A 17 - 242

ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL

PORTANT MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL ET INTERDÉPARTEMENTAL DES EAUX DE BRAY-ET-LÛ

~*~*~*~*

LE PRÉFET DU VAL-D'OISE,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE.

~*~*~*~*

LE PRÉFET DE L'EURE,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

~*~*~*~*

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-20 ;

VU l'arrêté interpréfectoral du 26 décembre 1960 autorisant la création du Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable de la région de Bray-et-Lû ;

VU l'arrêté interpréfectoral du 24 juillet 2015 portant modification des statuts dudit syndicat et modifiant sa dénomination : syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû ;

VU l'arrêté du préfet de l'Eure DRCL/B1/2015/238 portant création d'une commune nouvelle Vexin-sur-Epte, entraînant sa substitution au sein du syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû en lieu et place des anciennes communes de Bus-Saint-Rémy, Dampsmesnil et Fourges ;

VU l'arrêté interpréfectoral du 2 septembre 2016 portant adhésion des communes d'Ambleville, Buhy et Montreuil-sur-Epte au syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû et modification des statuts dudit syndicat ;

VU la délibération du 14 juin 2017 du comité syndical approuvant la modification de l'article 7 des statuts du syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû ;

VU les délibérations des conseils municipaux des communes suivantes :

- | | |
|-----------------------|--------------------|
| 1) Ambleville | du 30 juin 2017 |
| 2) Amenucourt | du 03 juillet 2017 |
| 3) Bray-et-Lû | du 30 juin 2017 |
| 4) Montreuil-sur-Epte | du 30 juin 2017 |
| 5) Vexin-sur-Epte | du 22 juin 2017 |

approuvant la modification de l'article 7 des statuts du syndicat Intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû ;

CONSIDÉRANT que les conditions de majorité qualifiées requises par le code général des collectivités territoriales sont réunies pour autoriser la modification de l'article 7 des statuts ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la préfecture du Val-d'Oise et de Mme la Secrétaire Générale de la préfecture de l'Eure.

ARRÊTENT

ARTICLE 1^{er} : Est autorisée la modification de l'article 7 des statuts du Syndicat Intercommunal et Interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû, ainsi qu'il suit en gras et en italique :

« **Article 7 : bureau syndical**

Le comité syndical élit en son sein un bureau permanent qui se compose d'un président, de ***deux vice-présidents***, d'un secrétaire.

Les délibérations du bureau sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. lorsqu'il y a partage de voix et sauf cas de scrutin secret, celle du Président est prépondérante.

Le mandat des membres du bureau prend fin en même temps que celui du comité. »

ARTICLE 2 : Les nouveaux statuts du syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû sont annexés au présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera notifié à la présidente du syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû, ainsi qu'aux maires des communes concernées. Il sera également publié aux recueils des actes administratifs des services de l'Etat dans les départements de l'Eure et du Val-d'Oise.

ARTICLE 4 : En application des dispositions des articles R. 312-1, R. 421-1 et R. 421-5 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5 : M. le Secrétaire Général de la préfecture du Val-d'Oise, Mme la Secrétaire Générale de la préfecture de l'Eure, Mme la Directrice Départementale des Finances Publiques du Val-d'Oise, Mme la Présidente du syndicat Intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû ainsi que Mmes et MM. les Maires des communes Intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy-Pontoise, le **28 SEP. 2017**

Le Préfet du Val-d'Oise

~~Le Secrétaire Général~~

Daniel BARNIER

Le Préfet de l'Eure

Pour le préfet
et par délégation,
La secrétaire générale

Anna Laparra-Lucas

PRÉFET DU VAL D'OISE

PREFECTURE

DIRECTION
DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de la Réglementation
et des Elections

Le Préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2223-1 à L2223-51 et R2223-23-5 à R2223-137 ;
- VU La loi n° 93.23 du 08 janvier 1993, modifiant le titre VI du Livre III du Code des Communes et relative à la législation dans le domaine funéraire;
- VU Le décret n° 95.330 du 21 mars 1995 relatif aux modalités et à la durée de l'habilitation dans le domaine funéraire;
- VU Le décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 relatif aux diplômes dans le secteur funéraire ;
- VU La demande formulée par Monsieur RADOSAVLJEVIC Dragan Davy, Gérant de la SARL « PF TRANSPORTS FUNERAIRES DAVY » , dont le siège social se situe 10, Boulevard Paul Vaillant Couturier – 95190 GOUSSAINVILLE, concernant la modification de son habilitation dans le domaine funéraire ;
- VU L'arrêté préfectoral délivré le 10 mai 2017 portant habilitation n° 17.95.235;

ARRETE

ARTICLE 1er : L'article 1^{er} de l'habilitation susvisée est modifié comme suit : l'établissement « PF TRANSPORTS FUNERAIRES DAVY » susvisé, exploité par Monsieur RADOSAVLJEVIC Dragan Davy, est habilité à exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- Organisation des obsèques,
- Transport de corps avant et après mise en bière,
- Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,
- Fourniture des corbillards et voitures de deuil,
- Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

ARTICLE 2 : Les autres articles de l'arrêté du 10 mai 2017 restent inchangés.

ARTICLE 3: Le Secrétaire Général de la Préfecture du Val-d'Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val-d'Oise.

Fait à CERGY-PONTOISE, le - 2 OCT. 2017
Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur



Bruno MOUGET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

DIRECTION
DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de la Réglementation
et des Elections

Le Préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2223-1 à L2223-51 et R2223-23-5 à R2223-137 ;
- VU La loi n° 93.23 du 08 janvier 1993, modifiant le titre VI du Livre III du Code des Communes et relative à la législation dans le domaine funéraire ;
- VU Le décret n° 95.330 du 21 mars 1995 relatif aux modalités et à la durée de l'habilitation dans le domaine funéraire ;
- VU Le décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 relatif aux diplômes dans le secteur funéraire ;
- VU La demande formulée par Monsieur Dominique VERNHES, Gérant de la SARL « TelObsèques », dont le siège social se situe 11, avenue Charles de Gaulle – 95700 ROISSY EN FRANCE, sollicitant le renouvellement de son habilitation dans le domaine funéraire pour son établissement;
- VU L'arrêté préfectoral délivré le 14 septembre 2016 portant habilitation n° 16.95.231;

ARRETE

ARTICLE 1er : L'arrêté portant habilitation n° 16.95.231 susvisé, est renouvelé comme suit : l'établissement de la SARL « TelObsèques », exploité par Monsieur Jacques DUPONT, est habilité à exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- Organisation des obsèques,
- Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,
- Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

ARTICLE 2 : Le numéro de l'habilitation est 17.95.231.

ARTICLE 3 : La durée de la présente habilitation est renouvelée pour une durée d'UN AN soit jusqu'au 01 octobre 2018 . Le responsable de l'établissement devra déposer sa demande de renouvellement dans un délai de deux mois précédent la date d'expiration sous peine de caducité de son agrément.

ARTICLE 4: Le Secrétaire Général de la Préfecture du Val-d'Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le 02 octobre 2017

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur,


Bruno MOUSET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE
DIRECTION de la CITOYENNETÉ et
de la LEGALITÉ

Bureau de la Réglementation et des
Elections

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 154/17/UER

portant réglementation temporaire de la circulation sur la route nationale 104 dans le sens Roissy
> Cergy pour les travaux de raccordement de l'autoroute A16 sur le territoire des communes
d'Attainville et de Villiers le Sec

Le Préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de la route,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code Pénal,

Vu le Code de la sécurité Intérieure, notamment son article L131-4,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et les départements,

Vu la circulaire 2016 du Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie fixant annuellement le calendrier des « Jours hors Chantier »,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 (modifié) relatif à la signalisation des routes et des autoroutes et ses 9 annexes portant instruction interministérielle relative à la signalisation routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et les textes subséquents le modifiant et le complétant,

Vu l'arrêté n° 2016-PREF-MCP-048 du 17 mai 2016 portant délégation de signature à Monsieur Gilles LEBLANC - Directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement Île-de-France, relative à la gestion du domaine public, à l'exploitation de la route, aux opérations domaniales sur le réseau national structurant et à la procédure d'engagement de l'État pour les marchés d'ingénierie d'appui territorial,

Vu l'avis du Directeur des routes Île-de-France,

.../..

Vu l'avis du Commandant de la C.R.S. Autoroutière Nord Île-de-France

Vu l'avis du Président du Conseil départemental du Val-d'Oise,

CONSIDERANT que pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique et des intervenants pendant les travaux de raccordement de l'autoroute A16 à la route nationale 104, il y a lieu de réglementer temporairement la circulation sur la route nationale 104, sur le territoire des communes d'Attainville et de Villiers le Sec,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} - Des travaux seront exécutés sur RN104 sur le territoire des communes d'Attainville et de Villiers le Sec. Ceux-ci nécessitent la fermeture de la section courante de la N104 dans le sens Roissy > Cergy du PR 12+500 (diffuseur n° 93 «Villiers le Sec») au PR 9+300 (diffuseur n° 92 «Attainville»).

Le segment de voie susvisé sera interdit à la circulation la nuit du 11 au 12 octobre 2017 de 22 h 00 à 5 h 00.

ARTICLE 2 - Déviations mises en place

Section courante : En amont de la fermeture présignalisation d'une déviation en site d'entrée perméable orientant les usagers comme suit : emprunter la D316 en direction de Chantilly jusqu'à l'intersection avec la D922, emprunter celle-ci en direction de Viarmes jusqu'à l'intersection avec la D909, emprunter celle-ci en direction et jusqu'à la Croix Verte - Fin de déviation.

Section courante : Au droit de la fermeture sortie obligatoire au diffuseur n° 93 «Villiers le Sec» faire demi tour et emprunter la N104 sens Cergy > Roissy jusqu'à la sortie «Chantilly» du diffuseur n° 94 puis emprunter la déviation énoncée à l'alinéa précédent.

Bretelle d'accès diffuseur n° 93 provenance Villiers le Sec : reprendre la déviation prévue aux deux alinéas précédents.

ARTICLE 3 - La signalisation temporaire devra être conforme à l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et aux manuels du Chef de chantier (routes à chaussées séparées).

La signalisation et les balisages et protections nécessaires dans le cadre des mesures définies aux articles 1 et 2 du présent arrêté seront mis en place, entretenus et déposée par :

DIRIF/SEER/AGER-N/UER d'Eragny sur Oise/CEI de Fontenay en Parisis, exploitant de la N104

ou à défaut par :

L'entreprise AGILIS - 245 Allée du Sirocco - Z.A. de la Cigalière - 84250 LE THOR.

ARTICLE 4 - Les infractions au présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

.../..

ARTICLE 5 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
Il peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours hiérarchique. Les recours gracieux ou hiérarchiques prolongent le délai de recours contentieux qui doit alors être exercé dans les deux mois suivant la décision explicite ou implicite de l'autorité compétente, le silence de l'administration pendant un délai de deux mois suivant la réception d'un recours administratif valant décision implicite de rejet.

ARTICLE 6

- Le Secrétaire général de la Préfecture du Val-d'Oise,
 - le Directeur des Routes Île-de-France,
 - le Commandant du Groupement de gendarmerie départementale
 - le Commandant de la Compagnie Républicaine de Sécurité Autoroutière Nord Île-de-France
- sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val-d'Oise

Une copie est adressée au(x) :

- Préfet de région, Préfet de Paris, Préfet coordonnateur des itinéraires routiers,
- Président du Conseil départemental du Val-d'Oise,
- Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Fait à CERGY-PONTOISE
Le 6 octobre 2017

Pour le Préfet
et par délégation,
L'Adjointe au Directeur



Jacqueline COCHENNEC



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE
DIRECTION de la CITOYENNETÉ et
de la LEGALITÉ

Bureau de la Réglementation et des
Elections

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 171/17/UER

portant réglementation temporaire de la circulation sur la route nationale 104 dans le sens Cergy > Roissy pour les travaux de raccordement de l'autoroute A16 sur le territoire de la commune d'Attainville,

Le Préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de la route,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code Pénal,

Vu le Code de la sécurité Intérieure, notamment son article L131-4,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et les départements,

Vu la circulaire 2016 du Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie fixant annuellement le calendrier des «Jours hors Chantier»,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 (modifié) relatif à la signalisation des routes et des autoroutes et ses 9 annexes portant instruction interministérielle relative à la signalisation routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et les textes subséquents le modifiant et le complétant,

Vu l'arrêté n° 2016-PREF-MCP-048 du 17 mai 2016 portant délégation de signature à Monsieur Gilles LEBLANC, - Directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement Île-de-France, relative à la gestion du domaine public, à l'exploitation de la route, aux opérations domaniales sur le réseau national structurant et à la procédure d'engagement de l'État pour les marchés d'ingénierie d'appui territorial,

Vu l'avis du Directeur des routes Île-de-France,

.../..

Vu l'avis du Commandant de la C.R.S. Autoroutière Nord Île-de-France

CONSIDERANT que pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique et des intervenants pendant les travaux de raccordement de l'autoroute A16 à la route nationale 104, il y a lieu de réglementer temporairement la circulation sur la route nationale 104, sur le territoire de la commune d'Attainville,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} - Des travaux seront exécutés sur RN104 sur le territoire de la commune d'Attainville. Ceux-ci nécessitent la fermeture de la bretelle d'accès du diffuseur n° 92 «Attainville» dans le sens Cergy > Roissy .

La bretelle susvisée sera interdite à la circulation le 6 octobre 2017 de 9h00 à 18h00.

ARTICLE 2 - Déviation mise en place

Au droit de la fermeture renvoi des usagers sur le carrefour giratoire n° 3a, emprunter la première sortie consécutive pour se rendre sur le carrefour giratoire n° 2, à celui-ci emprunter la seconde sortie en direction du carrefour giratoire de la Croix Verte - Fin de déviation.

ARTICLE 3 - La signalisation temporaire devra être conforme à l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et aux manuels du Chef de chantier (routes à chaussées séparées).

La signalisation et les balisages et protections nécessaires dans le cadre des mesures définies aux articles 1 et 2 du présent arrêté seront mis en place, entretenus et déposés par :

DIRIF/SEER/AGER-N/UER d'Eragny sur Oise/CEI de Fontenay en Parisis, exploitant de la N104

ou à défaut par :

L'entreprise AGILIS - 245 Allée du Sirocco - Z.A. de la Cigalière - 84250 LE THOR.

ARTICLE 4 - Les infractions au présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Il peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours hiérarchique. Les recours gracieux ou hiérarchiques prolongent le délai de recours contentieux qui doit alors être exercé dans les deux mois suivant la décision explicite ou implicite de l'autorité compétente, le silence de l'administration pendant un délai de deux mois suivant la réception d'un recours administratif valant décision implicite de rejet.

.../..

ARTICLE 6

- Le Secrétaire général de la Préfecture du Val-d'Oise,
- le Directeur des Routes Île-de-France,
- le Commandant du Groupement de gendarmerie départementale
- le Commandant de la Compagnie Républicaine de Sécurité Autoroutière Nord Île-de-France

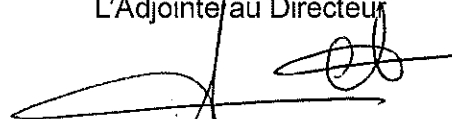
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val-d'Oise

Une copie est adressée au(x) :

- Préfet de région, Préfet de Paris, Préfet coordonnateur des itinéraires routiers,
- Président du Conseil départemental du Val-d'Oise,
- Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Fait à CERGY-PONTOISE
Le 5 octobre 2017

Pour le Préfet
et par délégation,
L'Adjointe au Directeur



Jacqueline COCHENNEC



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE
DIRECTION de la CITOYENNETÉ
et de la LEGALITÉ

Bureau de la Réglementation et des
Elections

ARRETE 2017-273

réglementant temporairement la circulation durant les travaux de rénovation des chaussées sur
l'Aire de Vémars Ouest situé au PR 26+280 dans le sens Lille Paris

Le Préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de la Voirie Routière ,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82.623 du 22 juillet relative
aux droits et libertés des communes, des départements et régions et précisant les nouvelles
conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales,
départementales et régionales,

Vu le décret n° 2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau national,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif
aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et des
départements,

Vu le décret n° 2010-578 du 31 mai 2010 modifiant le décret n° 2009-615 du 3 juin 2009 fixant la
liste des routes à grande circulation,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et
autoroutes,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2007-359 du 19 mars 2007 pris en application de l'article 7 du décret
n° 2006-304 du 16 mars 2006 portant création et organisation des directions interdépartementales
des routes,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2000-4703 du 16 novembre 2000, relatif à la police sur l'aéroport Roissy
Charles de Gaulle,

Vu le décret du 14 avril 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Yves LATOURNERIE, en
qualité de Préfet du Val-d'Oise,

.../..

Vu l'arrêté préfectoral n° 17-032 du 18 avril 2017 donnant délégation de signature à Monsieur Bruno MOUGET - Directeur de la Citoyenneté et de la Légalité,

Vu l'arrêté préfectoral réglementant temporairement la circulation durant les travaux de rénovation des chaussées sur l'Aire de Vémars Ouest situé au PR 26+280 dans le sens Lille Paris, sont autorisés de nuit de 20 h 00 à 7 h 00 durant la période comprise entre le 9 et le 20 octobre 2017,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire (Livre I - huitième partie - Signalisation Temporaire) approuvée par arrêté du 6 novembre 1992,

Vu la note technique du 14 avril 2016 relative à la coordination des chantiers sur le réseau routier national,

Vu la circulaire du Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie fixant le calendrier 2017, des jours "hors chantiers",

Vu la demande du 27 septembre 2017 et le dossier d'exploitation sous chantier établi par Sanef ,

Vu l'avis de la DIRIF en date du 5 octobre 2017,

Vu l'avis de Monsieur le Commandant de la Compagnie Autoroutière du Nord Île-de-France, en date du 5 octobre 2017 ,

Considérant que ce chantier est un chantier "non courant" au sens de la note technique du 14 avril 2016 relative à la coordination des chantiers sur le réseau routier national,

Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers, ainsi que celles des agents des entreprises chargées des travaux, il convient de réglementer la circulation et le stationnement au droit de l'emprise du chantier,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture du Val-d'Oise,

ARRETE

ARTICLE 1 - Par dérogation aux articles n° 3 et 10 de l'arrêté préfectoral permanent d'exploitation sous chantier en date du 23 décembre 1996 pour le département du Val-d'Oise, les travaux de rénovation des chaussées sur l'Aire de Vémars Ouest situé au PR 26+280 dans le sens Lille Paris, sont autorisés de nuit de 20 h 00 à 7 h 00 durant la période comprise entre le 9 et le 20 octobre 2017.

Dérogation à l'article n°3

Les balisages de chantier resteront en place jour et nuit pendant la durée du chantier, y compris les jours dits hors chantiers.

Dérogation à l'article n°10

L'interdistance entre ce chantier et d'autres chantiers d'entretien courant ou non courant pourra être inférieure à la réglementation en vigueur.

.../..

ARTICLE 2 - Les travaux de rénovation des chaussées sur l'Aire de Vémars Ouest situé au PR 26+280 dans le sens Lille Paris de l'autoroute A1 nécessitent les restrictions de circulation suivantes :

Aire de service de Vémars Ouest

Zone de travaux : PR 26+280 sens Lille Paris

Planning prévisionnel : de nuit de 20 h 00 à 7 h 00, durant la période comprise entre le lundi 9 octobre et le vendredi 20 octobre 2017.

L'aire restera ouverte du vendredi 13 octobre à 15h00 au lundi 16 octobre à 09h00

Restrictions :

Fermeture de l'aire avec mise en place d'une information en amont de l'aire de Ressons ouest.

La date de réalisation des travaux ci-dessus est donnée à titre prévisionnel et est susceptible d'être modifiée en fonction des intempéries et/ou des problèmes techniques du chantier.

ARTICLE 3 - Aléas de chantier

Les dates de travaux et le phasage sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées, en fonction des intempéries et des éventuels aléas de chantier.

ARTICLE 4 - Information des clients

Des messages d'information seront diffusés sur la radio 107.7 et affichés sur les panneaux à messages variables.

Insertion des véhicules de chantier dans un balisage

Les insertions des véhicules de chantier se feront à partir des voies laissées libres à la circulation, dans le sens en travaux.

Insertion vers une aire de service

Afin de permettre aux usagers de se diriger vers une aire de service ou vers une sortie de diffuseur ou échangeur, il sera aménagé des couloirs d'accès sur la chaussée en travaux à partir de la chaussée en double sens. L'accès à ces couloirs sera progressivement limité à 50km/h.

Protection mobile

Les protections mobiles permettront d'assurer les mouvements de matériels ou d'engins hors gabarits en dehors d'une zone de chantier qui ne serait pas neutralisée ils seront réalisés sous protection d'un bouchon mobile.

Bouchon mobile

Les bouchons mobiles seront formés avec les forces de l'ordre territorialement compétentes et des agents Sanef, ou uniquement par Sanef en cas d'indisponibilité des forces de l'ordre.

La tête des bouchons mobiles sera matérialisée par un véhicule des forces de l'ordre et un véhicule Sanef ou uniquement par des véhicules sanef en cas d'indisponibilité des forces de l'ordre.

La queue du bouchon mobile sera matérialisée soit :

- par la pose de panneaux de type AK30 équipés de trois feux R2 synchronisés positionnés en accotement et TPC en amont de la zone à réaliser
- par un véhicule, équipé d'un panneau à message variable, placé en amont.

Les entrées des aires de services ou de repos, et les entrées des diffuseurs ou échangeurs seront momentanément fermées à la circulation.

.../..

Bouchon ou ralentissement de trafic

La queue du bouchon ou ralentissement sera matérialisée soit :

- par la pose de panneaux de type AK30 équipés de trois feux R2 synchronisés positionnés en accotement et TPC en amont de la zone à réaliser
- par un véhicule, équipé d'un panneau à message variable, placé en amont.

Les entrées des aires de services ou de repos, et les entrées des diffuseurs ou échangeurs seront momentanément fermées à la circulation.

ARTICLE 5 - La signalisation verticale sera mise en place et entretenue par les services du centre d'entretien Sanef.

Elle sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée le 6 novembre 1992.

La signalisation permanente ne devra pas être contradictoire avec une mesure d'exploitation prise pour un chantier.

La signalisation verticale et les dispositifs de protection du chantier mis en place seront adaptés aux caractéristiques géométriques du site.

ARTICLE 6 - Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 7 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans le même délai.

ARTICLE 8 - Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture du Val-d'Oise, Monsieur le Sous-préfet, de Sarcelles, Monsieur le Préfet chargé de l'aéroport de Roissy, Monsieur le Directeur départemental des Territoires du Val-d'Oise, Monsieur le Commandant de la Compagnie Autoroutière du Nord Île-de-France, Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-d'Oise, Monsieur le directeur de la DiRIF district Nord, Monsieur le Directeur du réseau Nord de Sanef, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les lieux et publié au bulletin d'informations administratives des services de l'Etat.

Fait à CERGY-PONTOISE
Le **06 OCT. 2017**

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Directeur


Bruno MOUGET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

DIRECTION DES COLLECTIVITES
LOCALES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Bureau de la Réglementation
et des Elections

ARRETE N° 2017 - 272 **Portant convocation des électeurs** **en vue de l'élection partielle complémentaire** **sur la commune de CHARMONT**

Le Préfet du Val d'Oise,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code Electoral et notamment son article L. 258 ;

VU la démission de 3 conseillers municipaux de la commune de CHARMONT;

CONSIDERANT que le conseil municipal de la commune de CHARMONT a perdu plus du tiers de ses membres ;

CONSIDERANT la nécessité de compléter le conseil municipal de la commune de CHARMONT

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Val d'Oise ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Les électrices et électeurs de la commune d'EPIAIS RHUS sont convoqués le **dimanche 12 novembre 2017** à l'effet de compléter le conseil municipal de la commune par l'élection de 3 conseillers municipaux. S'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, les électeurs sont, de droit, convoqués le **dimanche 19 novembre 2017**.

ARTICLE 2 : Le scrutin sera ouvert à 8 heures et sera clos à 18 heures.

ARTICLE 3 : Sont appelés à voter à l'élection, tous les électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales arrêtées au 28 février 2017, **telles qu'elles ont pu être modifiées ultérieurement par application des articles L.30 à L.40 et R.18 à R.22 du Code Electoral.**

Toutefois, seront admises au vote, quoique non inscrites, par application des articles L.62 et R.59 du Code Electoral, les personnes porteuses d'une décision du juge du Tribunal d'Instance ordonnant leur inscription ou d'un arrêt de la cour de Cassation annulant un jugement qui aurait prononcé leur radiation.

054

ARTICLE 4: Conformément aux dispositions des articles L.267 et R.127-2 du Code Electoral, les déclarations de candidatures sont obligatoires et devront être déposées à la **Préfecture du Val d'Oise (Bureau de la Réglementation et des Élections – 5^e étage tour sud)**, les jours suivants :

- Du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre : de 9h00 à 16h00 ;
- Du lundi 23 octobre au mercredi 25 octobre : de 9h00 à 16h00
- Le jeudi 26 octobre : de 9h00 à 18h00 ;

et en cas de second tour :

- Le lundi 13 novembre 2017 : de 9 h00 à 16h00 ;
- Le mardi 14 novembre 2017: de 9h00 à 18h00.

ARTICLE 5: Pour être éligible au mandat de conseiller municipal, il faut :

- avoir 18 ans révolus, soit au plus tard le samedi 11 novembre 2017 (art. L. 228, premier alinéa) ;
- justifier d'une attache avec la commune où le candidat se présente, c'est-à-dire
 - **soit** avoir la qualité d'électeur de la commune où l'on se présente (c'est-à-dire être inscrit sur la liste électorale de cette commune) ;
 - **soit** être inscrit au rôle d'une des contributions directes de cette commune au 1^{er} janvier 2017 ou justifier devoir y être inscrit à cette date (art. L. 228, deuxième alinéa).

Est, en outre éligible au conseil municipal le ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France qui :

- a 18 ans révolus, soit au plus tard le samedi 11 novembre 2017 (art L 228 premier alinéa) ;
- justifie d'une attache avec la commune où il se présente :
 - **soit** en étant inscrit sur la liste électorale complémentaire à l'élection municipale de la commune ;
 - **soit** en remplissant les conditions légales pour être inscrit sur une liste électorale complémentaire à l'élection municipale (c'est-à-dire avoir 18 ans révolus et un domicile réel ou une résidence continue dans une commune française) et en étant inscrit au rôle d'une des contributions directes de la commune où il se présente au 1er janvier 2017 ou en justifiant devoir y être inscrit à cette date (art. LO 228-1).

Les candidats peuvent se présenter soit de façon isolée, soit de façon groupée. Quelles que soient les modalités de la candidature, chaque candidat doit déposer une déclaration individuelle de candidature, accompagnées des pièces justificatives.

ARTICLE 6: La date d'ouverture de la campagne électorale pour le 1^{er} tour est fixée au lundi 30 octobre 2017 à zéro heure. La campagne prendra fin le samedi 11 novembre à minuit. En cas de second tour, la campagne sera ouverte le lundi 13 novembre 2017 à zéro heure et prendra fin le samedi 18 novembre 2017 à minuit.

ARTICLE 7 : Conformément aux dispositions du code électoral, les bulletins de vote des candidats devront être imprimés en une seule couleur sur papier blanc et répondre aux formats suivants :

- 105mmX148mm au « format paysage » pour les bulletins comportant de 1 à 4 noms ;

ARTICLE 8: Aussitôt après le dépouillement du scrutin, tant au premier tour qu'éventuellement au second tour de scrutin, la liste d'émargement du bureau de vote unique de la commune, ainsi que les documents qui y sont systématiquement annexés, seront joints aux procès-verbaux des opérations de vote et transmis immédiatement à la préfecture du Val d'Oise.

S'il doit être procédé à un second tour de scrutin, les listes d'émargement seront mises à disposition de la mairie, au plus tard le mercredi précédant le second tour.

Les listes d'émargement déposées à la préfecture seront communiquées à tout électeur requérant pendant un délai de 10 jours à compter de l'élection, et éventuellement durant le dépôt des listes entre les deux tours de scrutin, soit à la préfecture du Val d'Oise, soit en mairie.

ARTICLE 9 : Nul n'est élu membre du Conseil Municipal de la commune de CHARMONT, au premier tour de scrutin, s'il n'a pas réuni :

- la majorité absolue des suffrages exprimés ;
- un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

La déclaration de candidature n'est obligatoire que pour le premier tour de scrutin. Les candidats non élus au premier tour sont en effet automatiquement candidats au second tour.

Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre des votants.

Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

ARTICLE 10 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Val d'Oise ainsi que le Maire de CHARMONT sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Fait à CERGY- PONTOISE, le 5 octobre 2017

LE PREFET,
Pour le Préfet,
LE SECRETAIRE GENERAL,

Daniel BARNIER

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

Cergy-Pontoise, le

DIRECTION DE LA COORDINATION
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Bureau de la coordination
administrative

Section de la coordination
et du courrier

**ARRETE n° 17-060 portant renouvellement de la composition
du conseil départemental de l'éducation nationale**

Le préfet du Val-d'Oise

Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État, et notamment son article 12 ;

VU le code de l'éducation et notamment les articles R.235-1 à R.235-11 ;

VU le décret du 14 avril 2016 nommant M. Jean-Yves LATOURNERIE en qualité de préfet du Val-d'Oise ;

VU le décret du 9 mai 2017 nommant M. Hervé COSNARD en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale du Val-d'Oise à compter du 15 mai 2017 ;

VU l'arrêté préfectoral du 9 décembre 1985 instituant le conseil départemental de l'éducation nationale ;

VU la délibération du conseil régional n° CR 12-16 du 21 janvier 2016 désignant les personnalités compétentes pour siéger au sein du conseil départemental de l'éducation nationale ;

VU la délibération du conseil départemental n° 0-10 du 10 avril 2015 désignant ses représentants pour siéger au sein du conseil départemental de l'éducation nationale ;

VU la lettre de l'union des maires du Val-d'Oise du 5 octobre 2017 désignant ses représentants pour siéger au sein du conseil départemental de l'éducation nationale ;

VU la désignation des membres siégeant au sein de la fédération des conseils des parents d'élèves du Val-d'Oise (FCPE95) ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise ;

ARRETE

Article 1 : La liste des membres du conseil départemental de l'éducation nationale dans le département du Val-d'Oise est composée comme suit :

Présidents :

Le préfet,
Le président du conseil départemental,

Vice-présidentes :

M. Hervé COSNARD, directeur académique des services de l'éducation nationale du Val-d'Oise,
Mme Marie-Christine CAVECCHI, vice-présidente du conseil départemental du Val-d'Oise,

Dix représentants des collectivités locales

Un conseiller régional

Membre titulaire

Mme Florence PORTELLI

Membre suppléant

(en attente de désignation)

Cinq conseillers départementaux

Membres titulaires

M. Armand PAYET
Mme Virginie TINLAND
Mme Marie-Evelyne CHRISTIN
Mme Muriel SCOLAN
M. Fabien BENEDIC

Membres suppléants

Mme Michèle BERTHY
Mme Cergya MAHENDRAN
M. Philippe ROULEAU
Mme Laëtitia BOISSEAU
Mme Nessrine MENHAOUARA

Quatre maires

Membres titulaires

Mme Françoise WILTZ
Mme Edith ANDOUVLIE
M. Philippe ROULEAU
M. Jean-Christophe POULET

Membres suppléants

M. Bernard JAMET
M. Jean-Pierre STALMACH
M. Jean-Pierre JAVELOT
M. Bruno HUISMAN

Dix représentants des personnels titulaires de l'Etat

Membres titulaires

M. François CREVOT (FSU)
Mme Véronique HOUTTEMANE (FSU)
M. David RAFROIDI (FSU)
M. Olivier CHEMIN (FSU)
M. Sylvain QUIRION (FSU)
Mme Evelyne SEGUIN (UNSA-Education)
Mme Danièle MONTAGNE (UNSA-Education)
M. Vincent SERMET (FNEC-FP-FO)
M. Claude FOURNET (FNEC-FP-FO)
M. Olivier DELOUS (CGT Educ'action)

Membres suppléants

M. Eric COUDERCHON (FSU)
M. Dominique OUDOT (FSU)
M. Mathieu LAVIS (FSU)
M. Antoine TARDY (FSU)
Mme Catherine MARTIN (FSU)
Mme Sandra MURPHY (UNSA-Education)
M. Olivier FLIPO (UNSA-Education)
Mme Frédérique BIERINX (FNEC-FP-FO)
M. Julian PICARD (FNEC-FP-FO)
M. Mathieu MOREAU (CGT Educ'action)

Dix représentants des usagers

- Sept représentants des parents d'élèves

Membres titulaires

M. Bruno BRISEBARRE (FCPE)
M. Philippe RENOUE (FCPE)
Mme Yolande BAETA (FCPE)
M. Didier ARLOT (FCPE)
M. Frédéric MANODRITTA (FCPE)
M. Pierre BASCOUL (UNAAPE)
Mme Hafida SAIM (PEEP)

Membres suppléants

Mme Carla LE BERRE (FCPE)
M. Patrick MAZOUÉ (FCPE)
Mme Béatrice MARIE (FCPE)
Mme Patricia FIDI (FCPE)
M. Gilles DELAPIERRE (FCPE)
Mme Isabelle RICHARD (UNAAPE)
Mme Cathy LEVY-MANSERI (PEEP)

- Un représentant des associations complémentaires de l'enseignement public

Membre titulaire

Mme Josiane LEGENDRE-HERNANDEZ
(Office central de la coopération à l'école)

Membre suppléant

Mme Isabelle BENTZ

- Deux personnalités compétentes dans le domaine économique, social, éducatif et culturel

Membres désignés par le préfet ;

Membre titulaire

Mme Marie-Claude BOISMARTEL (UDAF 95)

Membre suppléant

Mme Danielle PHELIZON (UDAF 95)

Membres désignés par le président du conseil départemental :

Membre titulaire

M. Michel MERVILLE

Membre suppléant

Mme Maurine BLANCHARD

Un délégué départemental de l'éducation nationale : (à titre consultatif)

Membre titulaire

Mme Dominique MIHURA

Membre suppléant

M. André LE TEXIER

Article 2 : Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour une période de trois ans.

Article 3 : M. le secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise, M. le directeur général des services administratifs du conseil régional, M. le directeur général des services administratifs du conseil départemental, M. le président de l'union des maires du Val-d'Oise et M. le directeur académique des services de l'éducation nationale du Val-d'Oise sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise.

Fait à Cergy, le - 6 OCT. 2017

Le préfet,



Jean-Yves LATOURNERIE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE
DIRECTION DE LA
COORDINATION ET DE
L'APPUI TERRITORIAL

Pôle de l'appui territorial

Mission de l'économie
et de l'emploi

Affaire suivie par Nata KANDE
Tél. : 01.34.20.28.25
nata.kande@val-doise.gouv.fr

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU VAL-D'OISE

COMMUNE DE SAINT-PRIX (VAL-D'OISE)

EXTENSION DE 300 M² D'UN CENTRE E. LECLERC
POUR ATTEINDRE UNE SURFACE TOTALE DE VENTE DE 2 825 M²

- SITUÉ 41, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC -

DÉCISION N° 33/2017 DU 28/09/2017

VU le code de commerce ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;

VU la loi n°2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises ;

VU le décret n°2015-165 du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial ;

VU le décret du président de la république du 14 avril 2016 nommant M. Jean-Yves LATOURNERIE préfet du Val-d'Oise ;

VU l'arrêté préfectoral n°12 239 du 24 février 2015, instituant la commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise ;

VU l'arrêté préfectoral n°13 185 du 29 avril 2016, portant renouvellement des membres de la commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-004 du 18 août 2017 fixant la composition de la commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise pour l'examen de la présente demande d'avis ;

VU l'arrêté préfectoral n°17-039 du 15 mai 2017 donnant délégation de signature à M. Denis DOBO-SCHOENENBERG, sous-préfet de Sarcelles ;

VU la demande reçue par le secrétariat de la commission le 8 août 2017 et enregistrée le même jour sous le numéro 33/2017 pour l'extension de 300 m² de la surface de vente du centre E. LECLERC, situé 41, avenue du Général Leclerc à Saint-Prix afin d'atteindre une surface totale de vente de 2 825 m² ;

VU le rapport de la direction départementale des territoires du Val-d'Oise du 18 septembre 2017 ;

Après qu'en aient délibéré les membres de la commission le 28 septembre 2017 ;

CONSIDÉRANT que le site du projet est concerné par une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) « centre-ville » du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Saint-Prix, visant le renforcement de l'attractivité du centre-ville, la création de nouveaux logements, la continuité des liaisons piétonnes ainsi que la conservation d'éléments de nature en ville ;

CONSIDÉRANT que des échanges avec la commune doivent être poursuivis afin que le porteur de projet apporte des précisions complémentaires sur la manière dont il souhaite s'inscrire dans la stratégie communale de renforcement du centre-ville ;

CONSIDÉRANT que la transformation de 300 m² affectés actuellement à des réserves en surface de vente soit de nature à entraîner une gestion des stocks en flux tendu, engendrant un surcroît de travail pour les employés sans embauche supplémentaire prévue ;

CONSIDÉRANT que des livraisons plus fréquentes pourront engendrer des nuisances sonores pour les riverains ;

CONSIDÉRANT qu'ainsi, ce projet a été jugé comme ne répondant pas aux critères énoncés à l'article L. 752-6 du code de commerce ;

EN CONSÉQUENCE, la commission émet une décision défavorable, pour l'extension de 300 m² de la surface de vente du centre E. LECLERC situé 41, avenue du Général Leclerc à Saint-Prix, afin d'atteindre une surface totale de vente de 2 825 m².

Ont voté défavorablement :

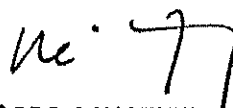
- M. Gérard BOURSE, représentant le maire de Saint-Prix
- M. Daniel FARGEOT, représentant le président de la communauté d'agglomération de Plaine Vallée,
- M^{me} Véronique RIBOUT, représentant la communauté d'agglomération de Plaine Vallée au titre du SCOT,
- M^{me} Véronique PELISSIER, conseillère départementale,
- M^{me} Jacqueline EUSTACHE-BRINIO, conseillère régionale,
- M. Boubker HADDOUCH, membre qualifié au titre du collège de la consommation et de la protection des consommateurs,
- M^{me} Marie-Claude BOULANGER, membre qualifié au titre du collège de l'aménagement du territoire et du développement durable,
- M. Bernard LOUP, membre qualifié au titre du collège de l'aménagement du territoire et du développement durable,

Ont voté favorablement :

- M. Jean-Louis DELANNOY, représentant les maires du Val d'Oise,
- M. Raymond CIMA, membre qualifié au titre du collège de la consommation et de la protection des consommateurs,

Pour le Préfet,
Président de la commission départementale
d'aménagement commercial du Val-d'Oise,

Le Sous-Préfet de Sarcelles



Denis DOBO-SCHOENENBERG

CODE DE COMMERCE - PROCÉDURE D'AUTORISATION - VALIDITÉ DE L'AUTORISATION	
<p align="center">- ART. R 752-19 -</p> <p>Dans les 10 jours suivant la réunion de la commission, la décision ou l'avis de la commission est : notifié par le préfet au demandeur et, si le projet nécessite un permis de construire, à l'autorité compétente pour délivrer le permis de construire ; publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.</p> <p>En cas de décision ou avis favorable, le préfet fait publier, dans les 10 jours suivant la réunion de la commission ou la date de l'autorisation tacite, aux frais du demandeur, un extrait de cette décision ou de cet avis dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.</p> <p align="center">- ART. R 752-39 -</p> <p>Dans le délai d'un mois suivant la réunion de la commission nationale ou la date de la confirmation tacite, la décision ou l'avis est notifié au requérant, au demandeur, s'il est distinct du requérant, au préfet et, si le projet nécessite un permis de construire, à l'autorité compétente en matière de permis de construire. <u>Pour les projets relevant de l'article L. 752-1, dans les dix jours suivant la notification, la décision ou l'avis est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la commune d'implantation.</u> En cas d'avis ou de décision favorable, le préfet du département de la commune d'implantation fait publier dans le même délai, aux frais du demandeur, un extrait de cette décision ou de cet avis dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.</p> <p>Les décisions et avis de la commission nationale sont rendus publics par voie électronique.</p>	<p align="center">- ART. R 752-20 -</p> <p>Pour les projets nécessitant un permis de construire, l'autorisation d'exploitation commerciale est périmée dans un délai de trois ans à compter de la date à laquelle le permis de construire est devenu définitif :</p> <p>1° Pour les surfaces de vente qui n'ont pas été ouvertes au public ; 2° Pour les points permanents de retrait qui n'ont pas été ouverts à la clientèle.</p> <p>Ce délai est prolongé de deux ans pour les projets qui portent sur la réalisation d'une surface de vente de plus de 2 500 mètres carrés jusqu'à 6 000 mètres carrés.</p> <p>Il est prolongé de quatre ans pour les projets portant sur la réalisation d'une surface de vente de plus de 6 000 mètres carrés.</p> <p>En cas de recours devant la juridiction administrative contre l'autorisation d'exploitation commerciale, le délai de trois ans est suspendu jusqu'au prononcé d'une décision juridictionnelle définitive.</p>

CODE DE COMMERCE - RECOURS CONTRE LA DÉCISION OU L'AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE	
ART. R 752-30	<u>Le délai de recours contre une décision ou un avis de la commission départementale est d'un mois. Il court : pour le demandeur, à compter de la notification de la décision ou de l'avis ; pour le préfet et les membres de la commission départementale, à compter de la réunion de la commission ; pour toute autre personne mentionnée à l'article L. 752-17, à compter de la plus tardive des mesures de publicité prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article R. 752-19. Le respect du délai de recours est apprécié à la date d'envoi du recours.</u>
ART. R 752-31	<u>Le recours est présenté au président de la commission nationale d'aménagement commercial par tout moyen sécurisé ou, lorsqu'il est présenté par le préfet, par la voie administrative ordinaire. A peine d'irrecevabilité, le recours est motivé et accompagné de la justification de la qualité et de l'intérêt donnant pour agir de chaque requérant. Lorsque le recours est présenté par plusieurs personnes, ses auteurs élisent domicile en un seul lieu. A défaut, les notifications, convocations ou autres actes sont valablement adressés au domicile du premier signataire.</u>
ART. R 752-32	<u>A peine d'irrecevabilité de son recours, dans les cinq jours suivant sa présentation à la commission nationale, le requérant, s'il est distinct du demandeur de l'autorisation d'exploitation commerciale, communique son recours à ce dernier. S'il n'en est pas l'auteur, le préfet du département de la commune d'implantation est informé du dépôt du recours par le secrétariat de la commission nationale.</u> <u>Projets nécessitant un permis de construire :</u> dans les 7 jours francs suivant la réception du recours, le secrétariat de la commission nationale informe l'autorité compétente en matière de permis de construire du dépôt du recours.
ART. R 752-39	<u>Dans le délai d'un mois suivant la réunion de la commission nationale, la décision ou l'avis est notifié au requérant, au demandeur, s'il est distinct du requérant, au préfet et, si le projet nécessite un permis de construire, à l'autorité compétente en matière de permis de construire.</u> <u>Pour les projets relevant de l'article L. 752-1, dans les dix jours suivant la notification, la décision ou l'avis est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la commune d'implantation.</u> En cas d'avis ou de décision favorable, le préfet du département de la commune d'implantation fait publier dans le même délai, aux frais du demandeur, un extrait de cette décision ou de cet avis dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département. <u>Les décisions et avis de la commission nationale sont rendus publics par voie électronique.</u>

Interne des services de l'Etat dans le département de l'Essonne



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL D'OISE

SOUS-PREFECTURE DE SARCELLES

SECRETARIAT GENERAL

ARRETÉ n° 364 accordant la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2017;

**Le préfet du Val d'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

Sur proposition de Monsieur Le secrétaire Général de la sous-préfecture de Sarcelles

ARRETE

Article 1 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille ARGENT

- **Madame ADERIC Lucienne née ADERIC**
Aide-Soignante, HOPITAL COCHIN de PARIS
demeurant 31, avenue Paul Valéry à SARCELLES
- **Madame AESCHLIMANN Sophie**
Secrétaire médical, MAIRIE de PARIS
demeurant 66 avenue Charles de Gaulle à MONTMORENCY
- **Monsieur AGAT Jean Louis**
Adjoint Technique Territorial principal de 2ème classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 4 rue de l'Egalité à GOUSSAINVILLE
- **Madame ALIANE Badra née DEGHIR**
Assistante Familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT DENIS de BOBIGNY CEDEX
demeurant 7 avenue du Lac à LE THILLAY

- **Monsieur ALVAREZ Manuel**
Directeur, MAIRIE DE GENNEVILLIERS de GENNEVILLIERS CEDEX
demeurant 7 passage Massenet à SARCELLES
- **Madame AMAR Sophie**
Aide soignante cl sup, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 3 rue Galande à GONESSE
- **Madame ANNETTE Juliette née DACLINAT**
Adjoint Administratif 1ère Classe, CENTRE D'ACTION SOCIALE de PARIS
demeurant 4 rue des Maraichers à GARGES LES GONESSE
- **Madame AUDEMAR Marie Louise née CAMILLE**
Adjoint technique est ens, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de CERGY
PONTOISE CEDEX
demeurant 18 rue claude debussy à GONESSE
- **Mademoiselle AUPERIN Marie-Madeleine**
Technicien Paramédical Classe Sup, MAIRIE de TAVERNY
demeurant 44 rue de Paris à MAFFLIERS
- **Monsieur BALI Rachid**
Aide soignant CL Excep, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 4, rue des Carrières à MONTMAGNY
- **Madame BAYLE Christelle née FICHTEN**
Puéricultrice classe supérieure, HOPITAL ROBERT DEBRE de PARIS
demeurant 34 avenue de la Fosse Chapon à LUZARCHES
- **Madame BELJAMBE Sylvie née LEPREUX**
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE de ARNOUVILLE
demeurant 6 rue d'Athene à LOUVRES
- **Monsieur BENAHMED Hocine**
Maître-ouvrier, CENTRE HOSPITALIER SAINTE ANNE de PARIS
demeurant 6 rue de Pierrefitte à MONTMAGNY
- **Monsieur BENAHMED Mohamed**
Adjoint Technique de 2ème Classe, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS FORET de SAINT
BRICE SOUS FORET
demeurant 3 chemin des Rosiers à ST BRICE SOUS FORET
- **Madame BENCHAREF Sabera**
Employée de restauration, CAISSE DES ECOLES DU 13ème arrondissement de PARIS
demeurant 13 rue Roger Salengro à GARGES LES GONESSE
- **Madame BENITEZ ORTEGA Ana Maria née BENITEZ**
Aide soignante cl nle, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 1 avenue Jacques Potel à GOUSSAINVILLE
- **Madame BENON Marie née MARILLAT**
Auxiliaire de puériculture et de soins Principale de 2ème CL de PARIS, MAIRIE DE PARIS
demeurant 43 rue Romy Schneider à GOUSSAINVILLE
- **Monsieur BINDEWALD Karl**
Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE
demeurant 8 rue de la frégate à PUISEUX EN FRANCE

- **Monsieur BINDEWALD Karl**
Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE
demeurant 8 rue de la Frégate à PUISEUX EN FRANCE

- **Madame BOESEN Sylvie née GADEAU**
Auxiliaire de Puériculture, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE
demeurant 13 rue de Bernes à BRUYERES SUR OISE

- **Monsieur BONAFOS Pierre-Marie**
Professeur artistique hors classe, MAIRIE DE GENNEVILLIERS de GENNEVILLIERS
demeurant 18 allée des Mésanges à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame BONNETTAZ Carole**
Cadre de santé, HOPITAL LOUIS MOURIER de COLOMBES
demeurant 45 rue des coutures à GROSLAY

- **Madame BONO Catherine**
Rédacteur principal 1ère classe, MAIRIE SAINT OUEN L'AUMONE de LUZARCHES
demeurant 19 rue du Cerf à LUZARCHES

- **Monsieur BOUAZIZI Nagib**
Agent de Maîtrise, MAIRIE DE GOUSSAINVILLE de GOUSSAINVILLE
demeurant avenue Jacques Anquetil à GOUSSAINVILLE

- **Madame BOUHARAKA Saliha née DJOUHRI**
Rédacteur, CONSEIL REGIONAL D ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 15 avenue Montesquieu à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame BOULAY Magali**
Infirmière classe supérieure, GROUPE HOSPITALIER NECKER-ENFANTS MALADES de
PARIS
demeurant 3 rue de Franche Comté à BOUFFEMONT

- **Monsieur BOURGEOIS Yvon**
Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE
DE FRANCE de PARIS
demeurant 14 rue des Brulis à CHAUMONTEL

- **Monsieur BOUTTEVILLE Jackie**
Adjoint technique territorial, MAIRIE de ARNOUVILLE
demeurant 175 rue Jean Juarès à ARNOUVILLE

- **Monsieur BRAUN Fabrice**
Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE de PARIS
demeurant 2 avenue Jean Jaurès à DOMONT

- **Madame BRISSEAU Christine née OLIVETTI**
Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE de ARNOUVILLE
demeurant 51 rue de Biarritz à ARNOUVILLE

- **Monsieur BUSSI Joseph**
Adjoint technique principal 2ème classe EE, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
de CERGY PONTOISE CEDEX
demeurant 03 rue Le Laboureur à MONTMORENCY

- **Monsieur CALYDON Jean Claude**
Adjoint Technique Territorial principal de 2^{ème} classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 3 place au Pain à MONTMORENCY
- **Monsieur CANADAS AIT MALEK Olivier**
Adjoint administratif, EPT PLAINE COMMUNE de SAINT DENIS
demeurant 2 rue Mozart à MONTSOULT
- **Monsieur CARBAJO Richard**
Adjoint Technique Territorial principal de 2^{ème} classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 23 rue de la Tourelle à SARCELLES
- **Madame CHAMPENOIS Nadine née GERARD**
AMA CL SUP, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 6, rue Lino Ventura à GONESSE
- **Madame CHATHUANT Karin**
Maître ouvrier, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 12 allée des Toits de Villiers à VILLIERS LE BEL
- **Madame CHATRY Annouck**
Rédacteur principal, MAIRIE de ECOUEN
demeurant 51 rue de la libération à ECOUEN
- **Monsieur CHELOUAH Nasser**
Adjoint d'animation, MAIRIE DE MONTMAGNY de MONTMAGNY
demeurant 4 rue du Coude à MONTMAGNY
- **Madame CONTICELLO Céline née DEVIENNE**
Atsem, MAIRIE DE CHENNEVIERES LES LOUVRES de CHENNEVIERES LES LOUVRES
demeurant 25 rue d'Epiais à CHENNEVIERES LES LOUVRES
- **Madame COULON Brigitte née PATERNAULT**
Infirmière diplômé d'état de classe supérieure, HOPITAL SIMONE VEIL de EAUBONNE
demeurant 27 allée des Grives à BAILLET EN FRANCE
- **Madame DA COSTA Ema**
Secrétaire administrative, MAIRIE de PARIS
demeurant 9 rue de Verdun à DEUIL LA BARRE
- **Madame DANQUERQUE Sylvie**
Agent d'entretien des bâtiments communaux et scolaires, MAIRIE de ASNIERES SUR OISE
demeurant 26 allée Henri Dunant à VIARMES
- **Madame DEJAIGHER Audrey née MARZIN**
TECH LABO cn nb nes, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 10 allée Toulouse Lautrec à ST BRICE SOUS FORET
- **Monsieur DEJAIGHER David**
Adjoint administratif principal, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS FORET
demeurant 10 Allée Toulouse Lautrec à ST BRICE SOUS FORET

- **Madame DESHAUTEURS Patricia née KAELIN**
Adjoint administratif , C.C.A.S DE DUGNY de DUGNY
demeurant 15 A rue de l'Ormet à VILLERON

- **Madame DORNIER Isabelle**
Professeur de formation musicale, MAIRIE de ARGENTEUIL
demeurant 5 impasse Janine à MONTMAGNY

- **Madame DREYER Françoise**
Adjoint des cadres hospitaliers, ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS de
PARIS
demeurant 7 rue du Dr Mallein Gerin à LOUVRES

- **Madame DUBOIS Janine née BLAVETTE**
Adjoint technique ets ens, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de CERGY
PONTOISE CEDEX
demeurant 10 bis rue Philibert Delorme à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur FRIGARA Jean-françois**
Infirmier de bloc opératoire classe supérieure, GROUPE HOSPITALIER NECKER-ENFANTS
MALADES de PARIS
demeurant 13 rue Parmentier à ST GRATIEN

- **Madame GAGNET Sylviane née LAHURE**
Adjoint technique territorial titulaire, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX
demeurant 88 rue de Paris à LE MESNIL AUBRY

- **Monsieur GARRET Olivier**
Technicien supérieur, MAIRIE de PARIS
demeurant 5 rue Charles Tuleu à MONTMORENCY

- **Madame GEREMY Maguy**
Rédacteur, EPT PLAINE COMMUNE de SAINT DENIS
demeurant 4 rue Gaston Israël à ENGHIEEN LES BAINS

- **Madame GIVRY Fernande**
Adjoint technique principal, MAIRIE DE SURVILLIERS de SURVILLIERS
demeurant 2 rue du colombier à SURVILLIERS

- **Monsieur GOLPART Jérôme**
Adjoint technique, EPT PLAINE COMMUNE de SAINT DENIS
demeurant 2 allée Moulonguet Doloris à ST BRICE SOUS FORET

- **Madame GOMEZ Audrey**
Agent territorial spécialité principal des écoles maternelles 2ème classe, MAIRIE de SAINT
DENIS CEDEX
demeurant 8 allée Renoir à BELLOY EN FRANCE

- **Monsieur GONZALES Laurent**
Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE d'AUBERVILLIERS
demeurant 15 rue Alexandre Dumas à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur GUILLOSSOU Xavier**
Animateur d'administrations parisiennes de classe normale, MAIRIE de PARIS
demeurant 5 avenue Lamartine à ARNOUVILLE

- **Madame GUIRIABOYE Catherine**
Aide soignante, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 8 sentier du poteau à MONTMAGNY
- **Madame HOSATTE Nathalie**
Rédacteur principal de 1ère classe Titulaire, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX
demeurant 68 rue Carnot à DEUIL LA BARRE
- **Madame HOUIS Vanessa**
Adjoint administratif, MAIRIE de PARIS
demeurant 58 rue André Nouet à DOMONT
- **Madame HOUZE Liliane née DETRAIT**
Atsem principal de 2ème classe, MAIRIE de ASNIERES SUR OISE
demeurant 2 rue Edouard Picard à ASNIERES SUR OISE
- **Madame HUEL Valérie née SCHUEHMACHER**
Auxiliaire de puériculture, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE
demeurant 40 boulevard d'Andilly à SOISY SOUS MONTMORENCY
- **Monsieur JAUMOT Cyrille**
Animateur principal 1ère classe, MAIRIE de MARLY LA VILLE
demeurant 13 rue de la Montjoie à MARLY LA VILLE
- **Madame JEANNE Marie-Claire**
Brigadier chef principal, MAIRIE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE de PIERREFITTE SUR
SEINE
demeurant 34 avenue de Noailles à SARCELLES
- **Monsieur KADIRI Kader**
Animateur, MAIRIE de BCOUEN
demeurant 28 rue d'Ermont à ST PRIX
- **Madame KAELIN Patricia née DESHAUTEURS**
Adjoint administratif, C.C.A.S DE DUGNY de DUGNY
demeurant 15 A rue de l'Ormet à VILLERON
- **Madame KEBE Aissatou**
Aide soignante, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 6 rue des maraichers à GARGES LES GONESSE
- **Madame LABARRE Virginie**
Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE PONTOISE de CERGY
PONTOISE CEDEX
demeurant 20 rue des loges à MONTMORENCY
- **Madame LABRANA Nicole née DESFONTAINES**
Ouvrier professionnel qualifié, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DE L'ENFANCE ET
DE LA SANTE de PARIS
demeurant 76 rue Gerard Philippe à GOUSSAINVILLE
- **Madame LACOMBE Lydie**
Auxiliaire de puériculture, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE
demeurant 51 boulevard de Montmorency à DEUIL LA BARRE

- **Madame LAMAURY Catherine**
Aide soignante, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 35 rue de la barre à DEUIL LA BARRE

- **Mademoiselle LANDAIS Corinne**
Adjoint Technique Principal 2ème CL EE, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de
CERGY PONTOISE CEDEX
demeurant 2 avenue descartes à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame LANOUNI Fatiha née MORGHAD**
Aide soignante classe supérieure, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 17 rue Barbaroux à GOUSSAINVILLE

- **Madame LAPERSE Isabelle née LAPERSE**
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, de NOISY LE SEC
demeurant 58 rue André Nouet à DOMONT

- **Monsieur LAPIERRE Daniel**
Adjoint technique, MAIRIE DE BELLOY EN FRANCE
demeurant 24 rue Mirville à BELLOY EN FRANCE

- **Madame LE COUEDIC Anne-Gaelle**
Rédacteur principale 1ère classe, MAIRIE DE CLICHY LA GARENNE de CLICHY
demeurant 2 allée Clément Ader à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur LELLOUCHE Charles**
Adjoint technique, MAIRIE de PARIS
demeurant 7 avenue des mimosas à GONESSE

- **Monsieur LENORMAND Jérôme**
Aide soignant CL NLE, HOPITAL BEAUJON de CLICHY
demeurant 69 rue du d'Argenteuil à ST GRATIEN

- **Madame LHOMOND Claire**
Attaché Adtion, HOPITAL BEAUJON de CLICHY
demeurant rue du Haut du Roy à VILLIERS LE BEL

- **Madame LONGFORT Liliane née BERTRAND**
Adjoint Technique Territorial principal de 2ème classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL
D'ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 32 rue Gérard Philippe à GOUSSAINVILLE

- **Madame LUCAS Maria née CANEJA**
Secrétaire Médicale et Sociale CI Excep, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DE
L'ENFANCE ET DE LA SANTE de PARIS
demeurant 74 rue de Barre à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur M'HAMED Youssef**
Aide soignant LC SUP, HOPITAL BEAUJON de
demeurant 6 rue Professeur Picard à ENGHEN LES BAINS

- **Madame MANAC H Agnès née ADAM**
Adjoint Technique principal 2ème CL EE, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de
CERGY PONTOISE
demeurant Chemin de Beaumont à FOSSES

- **Madame MARTINET Patricia née GROSBORNE**
Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE GOUSSAINVILLE
demeurant rue du 11 novembre à LOUVRES
- **Madame MATHEY Marie Laure**
Aide soignante classe supérieure, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 5 rue des Pêcheurs à GARGES LES GONESSE
- **Madame MEDEM Esthere**
Aide soignant cl sup, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 17 avenue Gabriel Péri à GONESSE
- **Monsieur MENSAC Frédéric**
Adjoint d'animation principal de 1ère classe, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS FORET
demeurant 2 allée Paul Fort à EZANVILLE
- **Mademoiselle MERRER Laurence**
Adjoint technique 2ème classe, CAISSE DES ECOLES DU 13ème arrondissement de PARIS
demeurant 1 allée du Lavoir à FRANCONVILLE
- **Madame MEULEMAN Diane née DESCHAMPS**
IDE B NES CL SUP, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 28, rue Robert Schuman à LOUVRES
- **Madame MICHELOT Sandrine née COUDERT**
Aide soignante sup, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 07 allée des Acacias à ST GRATIEN
- **Madame MIGNARD Sylvie née CYPRIEN**
Aide-soignante, HOPITAL SAINT-ANTOINE de PARIS
demeurant 10 ruelle Gouffe à ANDILLY
- **Madame MOINS Ingrid née FOREST**
Brigadier chef principal , MAIRIE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE de PIERREFITTE SUR
SEINE
demeurant 11 rue des chênes à BOUFFEMONT
- **Monsieur MOREIRA-BESSA Philippe née GRIFO**
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX
demeurant 14 rue Ronsard à SOISY SOUS MONTMORENCY
- **Monsieur MORLET Richard**
Agent de maîtrise, HOPITAL SAINT-ANTOINE de PARIS
demeurant 1, rue des Marchands à SURVILLIERS
- **Monsieur MOUHAMED Rafi**
Maître ouvrier principal, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 13 avenue Henri Sellier à VILLIERS LE BEL
- **Madame MOULENAT Corinne née ANSELIN**
Infirmière classe ex, CENTRE D'ACTION SOCIALE de PARIS
demeurant 12 rue Cambrome à GOUSSAINVILLE
- **Madame OIGNET Martine née MENDILLI**
Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE
demeurant 64 rue Balzac à DEUIL LA BARRE

- **Madame OLIVIER Katia**
Aide soignante, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 12 rue de la République à CHAUMONTEL

- **Monsieur PANDOLFO Daniel**
Adjoint technique principal 2ème classe, SEINE-SAINT-DENIS HABITAT de BOBIGNY
demeurant 6 rue des Saules à MAFFLIERS

- **Madame PERRAUDEAU Delphine née ELBAZ**
IDE B NES CLASSE SUP, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 60 rue du Lt Jean Vigneux à ST GRATIEN

- **Madame PETITGAS Sandrine**
Infirmier soins généraux classe supérieure, MAIRIE DE CORMEILLE EN PARISIS demeurant
6 rue des Tuileries à MONTMAGNY

- **Monsieur PETRUS Christian**
Aide soignant classe supérieure, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 5 rue Michel simon à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur PIGOT Gérard**
Adjoint technique principal, MAIRIE de PARIS
demeurant 62 square du nord à GONESSE

- **Monsieur POMET Daniel**
Adjoint technique, MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE de CHAMPIGNY SU
RMARNE
demeurant 67 rue Gambetta à VILLIERS LE BEL

- **Madame POSTROS Aline**
Adjoint Technique Territorial principal de 2ème classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL
D'ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 21 rue des Raguenets à ST GRATIEN

- **Madame POUSSET Catherine**
Adjoint Technique Territorial principal de 2ème classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL
D'ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 08 rue Leger Papin à MARLY LA VILLE

- **Monsieur PRETRE Bruno**
Agent de Maîtrise, MAIRIE DE CORMEILLE EN PARISIS de CORMEILLES EN PARISIS
demeurant 6 avenue de Normandie à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame RAMASSAMY Estella née COLOMBP**
Auxiliaire de puériculture classe supérieure, GROUPE HOSPITALIER NECKER-ENFANTS
MALADES de PARIS
demeurant 9 square Rouget de l'Isle à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur REYTET Jean-Christophe**
Gardien de Police Municipal, MAIRIE DE POISSY de POISSY
demeurant 41 rue Regnault à MAREIL EN FRANCE

- **Madame RIBEIRO Filismina**
Infirmier CS PARAM, HOPITAL LOUIS MOURIER de COLOMBES
demeurant 7 avenue Georges Pompidou à ANDILLY

- **Madame RIBEIRO LOPES Karine née BEDO**
Rédacteur, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS FORET de SAINT BRICE SOUS FORET
demeurant 7 allée Raphaël à FOSSES
- **Madame ROHRBASSER Elisabeth née CHARLIER**
Educateur principal de jeunes enfants, MAIRIE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE
demeurant 5, rue de Noisy à ASNIERES SUR OISE
- **Monsieur ROSEO Raphaël**
Animateur principal de 1ère classe, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS FORET de SAINT
BRICE SOUS FORET
demeurant 54 rue Maurice Berteaux à ST BRICE SOUS FORET
- **Madame ROUDIER Frédérique née ISSAD**
Aide soignante, HOPITAL LOUIS MOURIER de COLOMBES
demeurant 3 rue des fauvettes à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur SAFRANO Jean Marc**
Adjoint Technique Territorial principal de 1ère classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL
D'ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 17 D rue Faubert à BELLOY EN FRANCE
- **Monsieur SAINT ELOI Jean Pierre**
Adjoint Technique Territorial principal de 2ème classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL
D'ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 1 rue de Goussainville à VILLIERS LE BEL
- **Madame SALVADOR Aline**
Aide soignante cln ec3, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 8 rue Gounod à VILLIERS LE BEL
- **Madame SAVIC Mauricette née CHOQUET**
Adjoint Tech Ter Pl de 2ème CL ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D ILE DE FRANCE de
PARIS
demeurant 62, route Nationale 1 à MAFFLIERS
- **Madame SAYAH Malika née HADJRI**
Adjoint administratif territorial, MAIRIE DE GOUSSAINVILLE
demeurant 51 avenue de Montmorency à GOUSSAINVILLE
- **Madame SCHEVEILER Agnès**
Educateur Principal de Jeunes Enfants, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT
DENIS de BOBIGNY
demeurant 75, rue de Paris à LOUVRES
- **Madame SINOQUET Nadine née PEZET**
Educateur, MAIRIE de ECOUEN
demeurant 2 chemin des Plâtrières à VILLIERS LE BEL
- **Monsieur SOLLE Virgile (A titre posthume)**
Adjoint technique à la Base de loisirs d'Asnières sur Oise, MAIRIE AUBERVILLIERS
demeurant Route de Baillon à ASNIERES SUR OISE
- **Monsieur SURINACH Xavier**
Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE
demeurant 35 rue Camille Flammarion à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur TACO France**
Adjoint d'animation et d'action sportive principal de 2^{ème} classe, MAIRIE de PARIS
demeurant 14 avenue Frédéric Joliot à GARGES LES GONESSE
- **Monsieur TALMOND Jérôme**
Adjoint du chef de service de la police municipale, MAIRIE BOIS-
demeurant 15 avenue Georges Pompidou à MARGENCY
- **Madame TILIKETE Fadila née MEZIANE**
Aide soignante CL SUP, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 5 avenue de la Paix à VILLIERS LE BEL
- **Madame TISTAMENT Marie Josée**
Adjoint Technique Territorial principal de 2^{ème} classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL
D'ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 20 rue de Joigny à MONTMORENCY
- **Madame TOGOLA Sakalé**
Aide-soignant , CENTRE D'ACTION SOCIALE de PARIS
demeurant 9 allée Voltaire à SARCELLES
- **Madame TORRES Sylviane née CHARPENTIER**
Adjoint administratif territorial, MAIRIE DE GOUSSAINVILLE
demeurant 8 avenue Jeanne d'Arc à LE THILLAY
- **Madame TREPON Marie Elise**
Aide soignant classe supérieure, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 28 rue des Bauves à SARCELLES
- **Monsieur TURBELIN William**
Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE
demeurant 21 avenue Schaeffer à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur VAILLER Richard**
Gestionnaire du comité médical, MAIRIE de ARGENTEUIL
demeurant 18 rue Muguet à ST GRATIEN
- **Monsieur VELIA Dominique**
Technicien hospitalier, GROUPE HOSPITALIER NECKER-ENFANTS MALADES de PARIS
demeurant 33 rue des Marais à ST GRATIEN
- **Madame VIDALIE Laetitia**
Technicien principal 1^{ère} classe, S.I.A.A.P de PARIS
demeurant 1 bld Maurice Berteaux à MONTMORENCY

**Article 2 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont
décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les
noms suivent :**

Médaille VERMEIL

- **Madame AMOURS Sophie**
Aide soignante classe excep, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 15 b avenue du Repos de Diane à MONTMORENCY

- **Madame ANATOLE Marthe née WACHTER**
Adjoint Technique Territorial principal de 1ère classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 33 rue Gérard Philippe à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur BAILLET Xavier**
Agent supérieur d'exploitation, MAIRIE DE PARIS de PARIS
demeurant 8, route de Grisy à EPIAIS RHUS

- **Madame BENIN Laurence**
Agent de service hospitalier, CENTRE HOSPITALIER rives de seine de NEUILLY SUR SEINE
demeurant 9 rue Charles Garnier à GARGES LES GONESSE

- **Madame BOULANGER Nadine**
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DE GENNEVILLIERS
demeurant 16 rue de l'Oseraie à MONTMORENCY

- **Madame BOUTALOULA Nachida née BENABDELLAZIZ**
Rédacteur principal 1ère Classe, CONSEIL REGIONAL D ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 9 chemin de Moisselles à EZANVILLE

- **Madame BRAUD Valérie**
Agent de Maîtrise, MAIRIE DE MONTMAGNY
demeurant 142 rue d'Epinay à MONTMAGNY

- **Madame CLERTE Françoise**
Agent de maîtrise principal, MAIRIE de PANTIN
demeurant 15 square d'Alsace à FOSSES

- **Madame DE MACEDO Catherine**
Cadre de santé, HOPITAL SAINT-LOUIS de PARIS
demeurant 296 rue d'Epinay à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur DROUET Denis**
Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE de ARNOUVILLE
demeurant 10 allée des Noisetiers à MARLY LA VILLE

- **Madame ELIO Nicole**
IDE de 3ème grade Catégorie A, CENTRE HOSPITALIER DES QUINZE-VINGTS de PARIS
demeurant 12 rue des Rosiers à GOUSSAINVILLE

- **Mademoiselle ENLORAC Pierrette**
Rédacteur principal 1ère Classe, CONSEIL REGIONAL D ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 4 chemin du Saule Guyot à FONTENAY EN PARISIS

- **Monsieur ESPIASSE Alexis**
Aide soignant cl excep, HOPITAL BEAUJON de
demeurant 10 rue Louis Lebrun à SARCELLES

- **Madame ESTANIS Homita née MICHAUD**
Agent spécialisé principal des Ecoles Maternelles 2ème classe, MAIRIE DE MONTMAGNY de MONTMAGNY
demeurant 66 rue de Montmorency à GROSLAY

- **Madame FEDSI Nadine**
Secrétaire médical, MAIRIE de PARIS
demeurant 1 allée Mansart à BOUFFEMONT

- **Madame FEJARD Berthe née BOUDHARAM**
IDE B MES CL SUP, HOPITAL HOTEL DIEU de PARIS
demeurant 16 allée des Semailles à ARNOUVILLE

- **Madame FORTUNE Irma**
Adjoint technique, CAISSE DES ECOLES DU 10ème ARRONDISSEMENT de PARIS
demeurant 27 square du Nord à GONESSE

- **Monsieur GATELOUP Didier**
Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE COLOMBES de COLOMBES
CEDEX
demeurant 2 impasse des Pommiers à VILLIERS LE BEL

- **Madame GLANDOR Corinne**
Infirmière d'état, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 10 chemin des platrières à VILLIERS LE BEL

- **Madame GRAND Laurence née ECHELARD**
Aide soignante classe excep, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 14 rue Pasteur à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur GUEDJ Bruno**
A.S.H.Q classe supérieur, CENTRE HOSPITALIER SAINTE ANNE de PARIS
demeurant 29 rue Juliette Récamier à ST BRICE SOUS FORET

- **Madame HERRY Annie née BECHU**
ASE Principal, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE de PARIS
demeurant 9, rue des Moulins à MONTMORENCY

- **Madame JACQUOT Dominique**
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe titulaire, MAIRIE de SAINT DENIS
CEDEX
demeurant 35 rue des Champs à EZANVILLE

- **Monsieur JOANNET Laurent**
Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE de MARLY LA VILLE
demeurant 62 rue Roger Salengro à MARLY LA VILLE

- **Madame LAROCHE Patricia née SABOURIN**
Infirmière d'état, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 12 clos Bousselein à GARGES LES GONESSE

- **Madame LELOUTRE MARTINE née LAURENCE**
Adjoint administratif principal 1ère classe, SEINE-SAINT-DENIS HABITAT de BOBIGNY
CEDEX
demeurant 19 AVENUE HENRI PROST à SARCELLES

- **Monsieur LEMOYNE Hugues**
Aide soignant, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 1 allée des érables à VILLIERS LE BEL

- **Madame LEPVRIER Sylvie**
TEC LABO CS NES, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 24 rue du Général Leclerc à GROSLAY
- **Madame LESUISSE Fabienne née GIRARD**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE MONTMAGNY de MONTMAGNY
demeurant 21a avenue Maurice Utrillo à MONTMAGNY
- **Madame LUDOT Nathalie née MARLEIN**
Rédacteur principal de 1ère Classe, MAIRIE D ERMONT de ERMONT
demeurant 14 avenue Jacques potel à GOUSSAINVILLE
- **Madame M'BASSE Marie née COLONETTE**
Adjoint administratif principal 2ème classe, PARIS MUSEES de PARIS
demeurant 22 rue Marcel Carne à GOUSSAINVILLE
- **Monsieur MANACH Didier**
DGA, MAIRIE DE DRANCY de DRANCY
demeurant 39, rue du Vieux Lavoir à ST WITZ
- **Madame MARESTER Josiane née LOUB LI**
Adjoint Technique 2ème classe, CAISSE DES ECOLES DU VII EME arrondissement de
PARIS
demeurant 20 square de Touraine à FOSSES
- **Madame MARIE Valérie**
Adjoint administratif, MAIRIE DE SURVILLIERS de SURVILLIERS
demeurant 39 avenue Camille Laverdure à FOSSES
- **Monsieur MEKLER Gilles**
Aide soignant classe sup, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 1 B rue des Fleurs à PUISEUX EN FRANCE
- **Madame MELE Chantal née MSIHID**
Adjoint des cadres hospitaliers, HOPITAL AVICENNE de BOBIGNY
demeurant 7, route des bruyères à LUZARCHES
- **Madame MOTHON Brigitte née BOURGNEUF**
Assistant Socio-éducatif d'administrations parisiennes Principal, CENTRE D'ACTION
SOCIALE de PARIS
demeurant 13 avenue Emile à MONTMORENCY
- **Mademoiselle NORDON Marie-Christine**
Rédacteur principal 1ère Classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT DENIS de
BOBIGNY CEDEX
demeurant 1, rue Léon Bouchard à VEMARS
- **Madame NYOBE NLENDI Isabelle née BEURROIS**
Infirmière CSS PARAM, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant rue haut du Roy à VILLIERS LE BEL
- **Monsieur PULVAL-DADY Raymond**
Aide soignant, HOPITAL AVICENNE de BOBIGNY
demeurant 1 rue des Roses à BONNEUIL EN FRANCE

- Madame **ROGER** Caroline
Infirmière classe supérieure, HOPITAL AVICENNE de BOBIGNY
demeurant 8 rue Hélène Boucher à MONTMAGNY
- Monsieur **SOYEUX** Eric
ASHQ CL NORMALE, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 23 rue Grande Rue à EZANVILLE
- Madame **SUEUR** Frédérique
Adjoint administratif, MAIRIE DE BOULOGNE BILLANCOURT de BOULOGNE
BILLANCOURT
demeurant 20 rue des Raguenets à ST GRATIEN
- Madame **THEOPHILE** Lucette née **MARY**
Auxiliaire puériculture principal de 1ère Classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE
SAINT DENIS de BOBIGNY CEDEX
demeurant 3, rue Michel Simon à GOUSSAINVILLE
- Madame **THEZENAS** PAULETTE
Aide soignante, GROUPE HOSPITALIER COCHIN BROCA HOTEL DIEU de PARIS
demeurant 33 rue Camille Claudel à DEUIL LA BARRE
- Madame **TRAVAILLE** Rose-Marie née **ERNATUS**
Secrétaire, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE de CRETEIL CEDEX
demeurant 14 rue d'Alsace à GARGES LES GONESSE
- Madame **TREMOILLERE** Régine née **NISS**
Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE
demeurant 8 rue Henri Dunant à DEUIL LA BARRE
- Madame **VANDECAVEYE** Pascale
Infirmière de classe supérieure, MAIRIE de PARIS
demeurant 15 rue Louise Michel à GOUSSAINVILLE
- Monsieur **WENDLING** Jean-François
Rédacteur principal de 1ère classe, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS
demeurant 10 rue du Cerf à LUZARCHES

**Article 3 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont
décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les
noms suivent :**

Médaille OR

- Madame **ADJEDJ** Brigitte née **GUEDJ**
Aide soignante, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 1 rue Claude Monet à GARGES LES GONESSE
- Monsieur **AMAR** Hippolyte
Aide soignant classe excep, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 8 rue Auguste Renoir à VILLIERS LE BEL
- Madame **BALLEUX** Nicole née **GUILLOTTE**
Aide soignante classe excep, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 2 allée du 19 Mars 1962 à SARCELLES

- **Madame BLANCHARD Brigitte**
Adjoint administratif principal de 1ère classe, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX
demeurant 12 allée Aristide Maillol à ECOUEN
- **Monsieur BOISLEME Roger**
Agent de Maîtrise, MAIRIE de ECOUEN
demeurant 12 ruelle Champêtre à ECOUEN
- **Monsieur BOMBA Jean-Marie**
Adjoint technique principal, MAIRIE de PARIS
demeurant 2 rue Jean Fragonard à GARGES LES GONESSE
- **Monsieur BORRHOMEE Jocelyn**
Adjoint Technique Territorial principal de 2ème classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL
D'ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 01 rue Saint Valery à MONTMORENCY
- **Madame BOURGEOIS Célestine**
Infirmière d'état, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 5 rue Jean Cocteau à VILLIERS LE BEL
- **Monsieur BREL Claude**
Attaché territorial principal, MAIRIE DE MOUSSY LE NEUF
demeurant 33 rue Lucien Girard Boisseau à PUISEUX EN FRANCE
- **Madame BROTONNE Chantal née CHATON**
Aide soignant, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 2 rue de l'avenir à LE MESNIL AUBRY
- **Madame CADORET Catherine née LEGRAND**
Professeur de la Ville de Paris hors classe, MAIRIE de PARIS
demeurant 58 rue de Paris à ST BRICE SOUS FORET
- **Madame CAPLET Josiane**
Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX
demeurant 32 rue de la Gare à EZANVILLE
- **Madame CHARREAU Christine**
ADJ ADM 1ERE CLASSE E4, HOPITAL BEAUJON de CLICHY
demeurant 3 rue F.Marisart à GARGES LES GONESSE
- **Madame COMAS PEREZ Monique née GABRIEL**
AMA classe exceptionnelle, GROUPE HOSPITALIER COCHIN BROCA HOTEL DIEU de
PARIS
demeurant 24 allée Michel Ange à FOSSES
- **Madame CORSON Florence née LAPLACE**
Rédacteur, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE
demeurant 76 route de Saint Denis à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur COTTEREAU Jean Louis**
Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE
demeurant 31 allée Paul Verlaine à ST BRICE SOUS FORET
- **Madame CUISINIER Marie Christine**
Aide soignante classe excep, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 39 rue Haute à DEUIL LA BARRE

- **Madame DANU MASTON Reine née BONIL**
Agent d'accueil et de la surveillance principale de 2ème classe, MAIRIE DE PARIS -
DIRECTION PREVENTION ET PROTECTION de PARIS
demeurant 12 chemin du Début à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur DE SA FARIA José**
Adjoint administratif 1ère classe, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 4 rue Paul Langevin à GARGES LES GONESSE

- **Madame DEBIONNE Marie-Christine**
Rédacteur, MAIRIE DE CHENNEVIERES LES LOUVRES
demeurant 22 rue de Montmélian à ST WITZ

- **Monsieur DESFONTAINES Joseph**
Aide soignant classe excep, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 48 avenue du 8 mai 1945 à VILLIERS LE BEL

- **Monsieur DESIREE José**
Aide soignante, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 24 rue du chemin vert à SARCELLES

- **Mademoiselle DEWES Laure**
ATSEM PRINC 1ère classe, MAIRIE DE DRANCY de DRANCY
demeurant 137, rue Edouard Vaillant à BEZONS

- **Madame DOMESOR Nelly**
Aide soignante, GROUPE HOSPITALIER COCHIN BROCA HOTEL DIEU de PARIS
demeurant 4 boulevard du Maréchal Delattre de Tassigny à SARCELLES

- **Madame DONNEDEVIE Nadine née RAINASSE**
Adjoint administratif principal, HOPITAL SAINT-LOUIS de PARIS
demeurant 8 avenue Mozart à FOSSES

- **Madame DUBOIS Catherine**
IDE B classe supérieur, GROUPE HOSPITALIER COCHIN BROCA HOTEL DIEU de PARIS
demeurant 01 Impasse de l'Echelle Haute à VILLIERS LE BEL

- **Madame FAFET Marie-josé née LAJEUNESSE**
Infirmier soins gx hors classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de CERGY
PONTOISE CEDEX
demeurant 17 chemin de la vallée à FONTENAY EN PARISIS

- **Monsieur FENNETEAU Jean jacques**
Agent de maîtrise principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de CERGY
PONTOISE CEDEX
demeurant 11 rue des Sablons à LUZARCHES

- **Monsieur FERARD Jean-Claude**
Adjoint technique, MAIRIE DE CORMEILLE EN PARISIS de CORMEILLES EN PARISIS
demeurant 3 boulevard de la Gare à ST GRATIEN

- **Madame FORDANT Marie Thérèse**
Agent de service hospitalier, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 23 rue des Raguenets à ST GRATIEN

- **Monsieur GHERBI Philippe**
Agent de Maîtrise, MAIRIE D EZANVILLE de EZANVILLE
demeurant Chemin des plâtrières à VILLIERS LE BEL

- **Mademoiselle GRANDISSON Aude**
Aide soignant CLS EXCEP, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 37 place Charcot à SARCELLES

- **Madame GUILPIN Claire née ROBBE-SAULE**
Rédacteur, C.C.A.S de VIARMES
demeurant 38 rue de Brûlis à CHAUMONTEL

- **Madame HALLOT Patricia**
Infirmier soins généraux hors classe, MAIRIE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE
demeurant 1 place du gros Caillou à VILLIERS LE BEL

- **Madame HANOT Béatrice née APTHORPE**
Cadre de santé, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 7 rue Bûcherons à BOUFFEMONT

- **Madame HEDOUIN Christine née BENOIT**
Aide soignante cl excep, HOPITAL BEAUJON de CLICHY
demeurant 27 rue de la Fontaine du Gré à DEUIL LA BARRE

- **Madame HELIO Marie-Christine née LE DYLIO**
Assistante maternelle, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS FORET
demeurant Résidence "Le Clos Béranger" à ST BRICE SOUS FORET

- **Madame HONGA Therese née MONGO**
Assistante sociale ppal, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 4 rue Viallemin à GOUSSAINVILLE

- **Madame HOURDRY Patricia née COTTREL**
Adjoint administratif principal de 1ère classe, MAIRIE de PARIS
demeurant 10 rue du Bel Air à MONTMAGNY

- **Monsieur INFANTI Daniel**
Adjoint technique principal 1ère classe, S.I.A.A.P de PARIS
demeurant 1 rue Tartrogon à HERBLAY

- **Madame ISRAEL Marguerite née ALFRED LIENARD**
Aide soignant classe excep, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 72 rue Gambetta à VILLIERS LE BEL

- **Madame JOUSSEAUME Brigitte née LE MAGOAROU**
Auxiliaire de puériculture, MAIRIE DE VILLENEUVE LA GARENNE
demeurant 45 rue de Verdun à DEUIL LA BARRE

- **Madame JOVINAC Gislène née BORDIN**
Adjoint Technique Territorial principal de 2ème classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL
D'ILE DE FRANCE de PARIS
demeurant 20 rue Mystères de PARIS à VILLIERS LE BEL

- **Madame LA PERNA Sylvaine née DAUPHIN**
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe, MAIRIE de SAINT DENIS
demeurant 15 place Van Gogh à VILLIERS LE BEL

- **Monsieur LACROIX Eric**
Directeur technique, MAIRIE DE MERIEL de
demeurant 1 parc du 18 juin 1940 à BOUFFEMONT

- **Madame LAURENCIER Agnès née PERUS**
Technicienne de laboratoire, HOPITAL SAINT-LOUIS de PARIS
demeurant 35 rue du Trou Normand à DOMONT

- **Madame LAURENT Cyrillienne**
Agent de service hospitalier, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 6 rue Ambroise Paré à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur LAURENT Pascal**
Rédacteur principal 1ère classe, S.I.A.A.P de PARIS
demeurant 6 square de Banyuls à LOUVRES

- **Madame LE FAUCHEUR Martine née FOSSAT**
Adjoint administratif, MAIRIE D'ANDILLY
demeurant 30 rue Robert Thomas à ST PRIX

- **Monsieur LE MOAL Charles**
Adjoint administratif principal de 1ère classe, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX
demeurant 30 rue des Bonnets à CHAUMONTEL

- **Madame LEGRAND Catherine née GODARD**
Infirmière diplômé d'Etat de classe supérieure, HOPITAL SIMONE VEIL de EAUBONNE
demeurant 5 rue du Champ Barbier à GROSLAY

- **Monsieur LEGROS André**
Adjoint technique principal, MAIRIE de PARIS
demeurant 44 rue du Chaussy à SARCELLES

- **Monsieur LELORRAIN Didier**
Eboueur principal de classe supérieure, MAIRIE de PARIS
demeurant 17 rue Faubert à BELLOY EN FRANCE

- **Monsieur LESUEUR CAMILLE**
Infirmier SG 2G, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE de PARIS
demeurant 4, rue Muscella à MOISSELLES

- **Monsieur LOGE Jean Michel**
Agent supérieure d'exploitation, MAIRIE de PARIS
demeurant 11 rue Georges Pompidou à DEUIL LA BARRE

- **Madame LOLLIA Monique née ISMAEL**
Adjoint technique territorial principal 2ème classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE
DE FRANCE de PARIS
demeurant 6 avenue Paul Valéry à SARCELLES

- **Madame LOUIS ZABETH Victoire née ADERIC**
IDE B NES CL SUP, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 01 impasse Courbet à ST BRICE SOUS FORET

- **Madame MACHON Pascale née CABOCHE**
Attaché administration, ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS de PARIS
demeurant 30 rue Haute à DEUIL LA BARRE

- **Madame MAILLOT Lucette**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER rives de seine de NEUILLY SUR SEINE
demeurant 17 rue du docteur Aliven à SANNOIS
- **Monsieur MANGEON Joel**
Maître ouvrier principal, HOPITAL ROBERT DEBRE de PARIS
demeurant 7 avenue Alfred de Musset à LE THILLAY
- **Monsieur MIRANNE Eustache**
ASHQ CL NORMALE, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 3 place Camille St Saens à SARCELLES
- **Madame MONLOUIS-EUGENIE Marlène**
Infirmière, HOPITAL SAINT-LOUIS de PARIS
demeurant 4 rue Jean Pujol à SARCELLES
- **Madame MONSTARD Sabine née RELLE**
Adjoint administratif principal titulaire de 2ème classe, MAIRIE de SAINT DENIS
demeurant 12 ruelle morantin à CHAUMONTEL
- **Madame MONTHIEUX Emilie**
Aide soignante, GROUPE HOSPITALIER COCHIN BROCA HOTEL DIEU de PARIS
demeurant 4 bis rue Pétion à GOUSSAINVILLE
- **Monsieur PAGES Albert**
Adjoint Technique principal 1ère classe, MAIRIE de PARIS
demeurant 80 avenue Georges Brassens à GOUSSAINVILLE
- **Madame PERUS Agnès née LAURENCIER**
Technicienne de laboratoire, HOPITAL SAINT-LOUIS de PARIS
demeurant 35 rue du Trou Normand à DOMONT
- **Monsieur PERUS François**
Aide soignant cl excep, HOPITAL BEAUJON de CLICHY
demeurant 35 rue du Trou Normand à DOMONT
- **Madame PHOUDIAH Aline née GOAS**
Aide soignante, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 60 avenue du 8 mai 1945 à VILLIERS LE BEL
- **Mademoiselle PIERROT Elisabeth**
Animateur Principal 2ème Classe, MAIRIE DE MARLY LA VILLE de MARLY LA VILLE
demeurant 14 allée des Platanes à MARLY LA VILLE
- **Madame PIREs Chantal née MORAINe**
Adjoint technique, MAIRIE DE BOUQUEVAL de BOUQUEVAL
demeurant 8 avenue des aubépines à GONESSE
- **Monsieur Pochot Alain**
Adjoint technique territorial principal 2ème classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE
DE FRANCE de PARIS
demeurant 4 rue Fleur de Mairie à VILLIERS LE BEL
- **Madame PROSPERIN Roseline née MERRIFIELD**
Aide soignante, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 4 avenue du foyer à SARCELLES

- **Madame RAINASSE Nadine née DONNEDEVIE**
Adjoint administratif principal, HOPITAL SAINT-LOUIS de PARIS
demeurant 8 avenue Mozart à FOSSES

- **Monsieur RILCY Crépin**
Aide soignant, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 3 avenue du 8 mai 1945 à VILLIERS LE BEL

- **Madame ROBERT Nelly née BAUMANN**
Secrétaire administratif classe exceptionnelle, CENTRE D'ACTION SOCIALE de PARIS
demeurant 14 rue Nieuport à SARCELLES

- **Madame ROGERS Maggy née MARGUERITTE**
Aide soignant classe excep, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 21 allée Valery Larbaud à SARCELLES

- **Monsieur ROMAC Vincent**
Technicien , HOPITAL HAUTVAL ADELAIDE de VILLIERS LE BEL
demeurant 6 rue de la Viosne à GONESSE

- **Monsieur SALEY Patrick**
Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE de PARIS
demeurant 9 rue Jean Pujol à SARCELLES

- **Monsieur SANCHIS Didier**
Tech Hosp, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 26 bis rue Roth à OSNY

- **Madame SERVAND Colette née NOTEUIL**
Aide soignante classe NLE, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 15 avenue Anna de Noailles à SARCELLES

- **Madame TELUSSON Marie Danielle née JULENON**
Agent de service hospitalier, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 21 rue Romy Schneider à GOUSSAINVILLE

- **Madame TENKORANG Annie née LUDON**
Infirmière d'état, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 38 rue de Paris à MOISSELLES

- **Monsieur THERAUD Gilles**
ASHQ CL SUPERIEURE, HOPITAL BEAUJON de CLICHY
demeurant 5 rue Pascal à MONTMORENCY

- **Monsieur THEZENAS Didier**
Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE PARIS
demeurant 2 place Germain Soufflot à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur TITRE Eugène**
Adjoint technique, MAIRIE de PARIS
demeurant 1 avenue d'Auvergne à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame TREILLARD Monique**
Agent de maîtrise territorial principal, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX
demeurant 3 rue du Goulot à ATTAINVILLE

- **Madame TRFELE Armande**

Adjoint administratif ppal 1 classe, HOPITAL BICHAT de PARIS
demeurant 9 rue Ragueneys à ST GRATIEN

- **Monsieur TRICOT Serge**

Maître ouvrier, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL
demeurant 21 rue du chef de ville à JAGNY SOUS BOIS

- **Monsieur TROBRILLANT Lucien**

Aide soignant, GROUPE HOSPITALIER COCHIN BROCA HOTEL DIEU de PARIS
demeurant 6 rue Edgar Degas à GARGES LES GONESSE

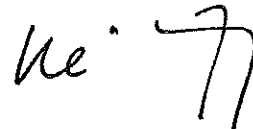
- **Monsieur VIRGINIUS Victor**

Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE de PARIS
demeurant 02 rue Pierre Sémard à GOUSSAINVILLE

Article 4 : Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Sarcelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise.

Sarcelles, le 10 juillet 2017

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet de Sarcelles



Denis DOBO-SCHOENENBERG



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL D'OISE

SOUS-PREFECTURE DE SARCELLES

SECRETARIAT GENERAL

ARRETE n° 365 accordant la Médaille d'Honneur Agricole

**Le préfet du Val d'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la Médaille d'Honneur Agricole ;

VU le décret 76-422 du 10 mai 1976 relatif à la Médaille d'Honneur Agricole ;

VU l'arrêté du 08 juillet 1976 portant délégation de pouvoirs aux préfets ;

VU le Décret 84-1110 du 11 décembre 1984 relatif à l'attribution de la Médaille d'Honneur Agricole ;

A l'occasion de la promotion du **14 juillet 2017** ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Sarcelles,

ARRETE

Article 1 : La Médaille d'Honneur Agricole ARGENT est décernée à :

- Mademoiselle **THIBAUT ANNIE**

Analyste 3ème degré, CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE,
BAGNOLET.

demeurant 3, Sente de Poncelles à DOMONT

Article 2 : La Médaille d'Honneur Agricole VERMEIL est décernée à :

- Monsieur **BRONNER PHILIPPE**

Responsable Contrôle de gestion Commerciale, COMPAGNIE DES FROMAGES &
RICHESMONTS, PUTEAUX.

demeurant 19, Allée Georges Brassens à ST PRIX

- **Madame LUCAS ANNICK née BELLEVAL**
Responsable d'Unité Intégration Habilitation Accès, CAAGIS, PARIS.
demeurant 17, rue des BleuEts à ATTAINVILLE
- **Monsieur MERCERA ARNAUD**
Responsable Services Administratifs, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS.
demeurant 9, Avenue du général de Gaulle à EZANVILLE
- **Mademoiselle THIBAUT ANNIE**
Analyste 3ème degré, CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE,
BAGNOLET.
demeurant 3, Sente de Poncelles à DOMONT

Article 3 : La Médaille d'Honneur Agricole OR est décernée à :

- **Mademoiselle ALLOT NATHALIE**
Assistante de direction, GIE AGRICA GESTION, PARIS.
demeurant 7, rue du Puits à PUISEUX EN FRANCE
- **Madame ALVES MENDES MARIA née REGALADE**
Chargée des Travaux Comptables, CREDIT AGRICOLE S.A, MONTRouGE.
demeurant 3 bis rue des Goriots à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur BLONDEL JEAN-PIERRE**
Responsable de Domaine, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS.
demeurant 12, rue Charles Baudelaire à MONTMAGNY
- **Monsieur CITRINI DOMINIQUE**
Informaticien, PACIFICA, PARIS.
demeurant 28, rue des Ouches à GROSLAY
- **Monsieur DORVAL THIERRY**
Cadre Bancaire, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS.
demeurant 116, route de Baillon à CHAUMONTEL
- **Monsieur PARIZE PASCAL**
Assistant Logistique, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, PARIS.
demeurant 4, rue Thiers à GROSLAY
- **Mademoiselle THIBAUT ANNIE**
Analyste 3ème degré, CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE,
BAGNOLET.
demeurant 3, Sente de Poncelles à DOMONT

Article 4 : La Médaille d'Honneur Agricole GRAND OR est décernée à :

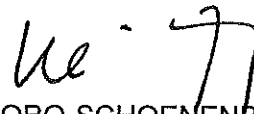
- **Madame DANET PATRICIA née ROULAND**
Approvisionnement, GROUPAMA, PARIS.
demeurant Les Rosiers - 1, rue de Gascogne à SARCELLES

- **Monsieur PRADIER PHILIPPE**
Directeur d'Agence Bancaire, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS.
demeurant 15 bis rue Paul Bocher à SOISY SOUS MONTMORENCY

Article 5 : Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Sarcelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise.

Sarcelles, le 10 juillet 2017

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet de Sarcelles



Denis DOBO-SCHOENENBERG



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL D'OISE

SOUS-PREFECTURE DE SARCELLES

SECRETARIAT GENERAL

ARRETE n° 366 accordant la Médaille d'Honneur du Travail

**Le préfet du Val d'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail;

VU le décret 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail;

VU l'arrêté du 07 février 1957 de M. le Secrétaire d'état au travail et à la Sécurité Sociale;

VU la circulaire BC du 01 avril 1957 de M. le Secrétaire d'état au travail et à la Sécurité Sociale;

VU le Décret 74-229 du 06 mars 1974 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population;

VU la circulaire BC du 09 juillet 1974 de M. le Ministre du Travail;

VU l'arrêté du 29 juillet 1975 de M. le Ministre du Travail;

VU le décret 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le Ministre du Travail;

VU le décret 84-591 du 04 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail;

VU la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle;

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2017;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Sarcelles,

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- Madame **ABED Yakout**

Conducteur de ligne, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX.
demeurant 24 avenue de Bonn à LOUVRES

- **Madame ABROK Zhour née B HAR**
Agent de service, CENTRE MÉDICAL ET PÉDAGOGIQUE JACQUES ARNAUD,
BOUFFEMONT.
demeurant 15 allée de la liberté à BOUFFEMONT
- **Madame ACHARD Isabelle**
Vendeuse Show Room Qualifiée , COULEURS DE TOLLENS, CLICHY.
demeurant 19 rue Alexandre Ribot à SAINT PRIX
- **Madame ACQUART Fabienne née SOSNOWYT**
Commerciale, CONTINENTAL FRANCE, CLAIROIX.
demeurant 48 rue Robert Schumann à LOUVRES
- **Madame ADRIEN Julie**
Commercial, CHRONOPOST SAS, GENTILLY.
demeurant 9 allée du muguet à EZANVILLE
- **Madame AILLERES Stéphanie**
Gestionnaire paie, COLAS, L'ILE ST DENIS CEDEX.
demeurant 2 bis rue Daniel Prunotto à SAINT GRATIEN
- **Monsieur AISSANI Malek**
Gardien, IMMOBILIÈRE 3F, PARIS.
demeurant 1 rue Gustave Courbet à GARGES LES GONESSE
- **Madame AKCAKOCA Nurgul**
Employée commerciale, CASINO, PARIS.
demeurant 108 avenue de la gare à GOUSSAINVILLE
- **Madame ALEXANDRE Elisabeth née CHARLES**
Assistante confirmée, FIDUCIAIRE MALLET, PARIS.
demeurant 7 rue des haras à MONTMORENCY
- **Monsieur ALLIX STEPHAN**
Steward, AIR FRANCE, ROISSY.
demeurant 17, rue de Toutedville à ASNIERES SUR OISE
- **Monsieur ALMOG Micha**
Ingénieur, ALSTOM TRANSPORT, SAINT OUEN.
demeurant 31 avenue marchand à MONTMORENCY
- **Madame ALTIS Alette**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 42 bis boulevard de la Muette à GARGES LES GONESSE
- **Madame ALVES Sylvie**
Comptable, DARTY SAS, BONDY.
demeurant 2 place Jean Jaurès à GONESSE
- **Madame AMI Dalila née TABET**
GSS VUC Administrator, GEOSERVICES, ROISSY CDG.
demeurant 16 rue des Aubépines à GARGES LES GONESSE
- **Monsieur AMMARI Nacer**
Gestionnaire, SECAP, SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX.
demeurant 80 rue du Maréchal Leclerc à ECOUEN

- **Madame ANTIGNY Sophie**
Commerciale, ANTALIS FRANCE, GONESSE.
demeurant 24 rue Jean Mermoz à MOISSELLES

- **Madame APPONSAH Pascale née GIBAUD**
Chargée d'assistance, MONDIAL ASSISTANCE, SAINT OUEN .
demeurant 43 allée des Hirondelles à DEUIL LA BARRE

- **Madame ASQUIN Sandrine née CHERBONNIER**
Assistante ressources humaines, AUCHAN, SARCELLES.
demeurant 4 rue des Deux Piliers à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame ATTIA Florence née GANTOU**
Conseillère clientèle, COMPAGNIE EUROPEENNE DE LA CHAUSSURE, PARIS.
demeurant 25 rue des Vignes à MONTMAGNY

- **Madame AUMAITRE Marie-Christine née POUTREAU**
Chargée de gestion locative, PARIS HABITAT - OPH, PARIS.
demeurant 3 rue des Marronniers à GARGES LES GONESSE

- **Madame BABA AISSA HOURIA née BOUCETTA**
Chef de Projet, CREDIT DU NORD, PARIS.
demeurant 116 rue Balzac à DEUIL LA BARRE

- **Madame BABDOR Magali née SALESSE**
Agent de maîtrise, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 5 rue du Fossé Bossu à BELLOY EN FRANCE

- **Monsieur BACCOUCHE Soufiane**
Ingénieur, THALES GLOBAL SERVICES, MEUDON LA FORET.
demeurant 5 allée des Acacias à GROSLAY

- **Monsieur BAGNOL Olivier**
Cadre, SOCIETE GENERAL, PARIS.
demeurant 10 rue du Maréchal Joffre à SAINT PRIX

- **Madame BALAC Véronique née GUINARD**
Chargée des Opérations Bancaire, HSBC FRANCE, PARIS.
demeurant 6 allée du Bois Forest à FOSSES

- **Madame BALTIMORE Nicole**
Opérateur de production, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX.
demeurant 93 rue des grands prés à SURVILLIERS

- **Monsieur BARDU Alain**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 37 rue général Leclerc à PUISEUX EN FRANCE

- **Madame BARONCE Nadège née DELOME**
Secrétaire, OSICA, PARIS.
demeurant 6 rue Pablo Rejas à SARCELLES

- **Monsieur BASMA Abass**
Technicien paie, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 9 allée Pierre Corneilles à VILLIERS LE BEL

- **Monsieur BATATEIRO Valdemar**
Conseiller service carrosserie, RENAULT RETAIL GROUP, PARIS.
demeurant 17 rue du Docteur Calmette à GARGES LES GONESSE
- **Madame BEURAIN Elise née LATAREWICZ**
Infirmière, CLINIQUE JOUVENET, PARIS.
demeurant 26 rue des Saules à MAFFLIERS
- **Madame BECOT Stéphanie née PELTREAU**
Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 10 rue de la foret à FOSSES
- **Madame BELLEGUIC Monique née SEVILLA**
Assistante maternelle, ville d'ARNOUVILLE.
demeurant 11 rue Pierre Brossolette à ARNOUVILLE
- **Monsieur BENAIS Jean-Jacques**
Informaticien, AFNOR, LA PLAINE SAINT DENIS.
demeurant 8 place Georges Guynemer à SARCELLES
- **Monsieur BENCHERGUI Hamid**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 67 avenue Camille Laverdure à FOSSES
- **Madame BENKHEDDA Sabrina née MOREAU**
Hôtesse, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 15 place Henri Ribière à ARNOUVILLE
- **Madame BENOIST Sophie**
Secrétaire Médicale, CENTRE MÉDICAL ET PÉDAGOGIQUE JACQUES ARNAUD,
BOUFFEMONT.
demeurant 2 place des droits de L'Homme à BOUFFEMONT
- **Monsieur BISMUTH Daniel**
Directeur de gérance, GTF, PARIS.
demeurant 9 impasse des clématites à MONTMAGNY
- **Monsieur BITRAN Thierry**
Ingénieur, FERALCO, SEZANNE.
demeurant 55 rue chevalier à MONTMORENCY
- **Madame BLANSTIER Stéphanie née MOUTON**
Chef de projets, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS.
demeurant 2 rue Duvivier à GARGES LES GONESSE
- **Mademoiselle BLOT Barbara**
Responsable régionale Patrimoine et Développement, JC DECAUX, VITRY SUR SEINE.
demeurant 47 avenue de la Chambrelanne à VEMARS
- **Madame BOISSEAU Christelle née DAILY**
Responsable fonction logistique, NATIXIS, PARIS.
demeurant 6 allée de la Foret à DOMONT
- **Monsieur BONNAUD Serge**
Technicien, LEGRAND SNC, VERNEUIL EN HALATTE.
demeurant 7 rue Edgar Minoret à SANNOIS

- **Madame BONNIN Nicole**
Comptable, TPI SECURITE INCENDIE, CERGY PONTOISE CEDEX.
demeurant 30 route Départementale à BELLEFONTAINE

- **Monsieur BOUARROUDJ Yazid**
Chef d'équipe, TRANSDEV, SAINT GRATIEN.
demeurant 6 rue du Général Leclerc à SAINT GRATIEN

- **Mademoiselle BOUDARENE DJAMILA**
Conseillère pôle emploi, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND.
demeurant 19 rue de la Gare à DEUIL LA BARRE

- **Madame BOUGHANEM Nasira**
Responsable commerciale, SOCIETE GENERAL, PARIS.
demeurant 2 rue Fessou à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur BOULLAND Christophe**
Agent de piste, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 31 Chemin des Tournelles à ROISSY EN FRANCE

- **Monsieur BOUNACEUR Hali**
Comptable, PHARMACIE DELPECH, PARIS.
demeurant 11 rue Villebois Mareuil à ENGHEN LES BAINS

- **Monsieur BOURAIS MOHAMMED**
Responsable Régional Coordination Qualité, TNT EXPRESS NATIONAL, BONNEUIL EN FRANCE.
demeurant 3 Rue Signac à VILLIERS LE BEL

- **Monsieur BOUTIN Laurent**
Chef d'équipe, SUEZ, NANTERRE.
demeurant 15 allée des Erables à MONTMAGNY

- **Monsieur BRAGA DOD REIS Filipe Manuel**
Coffreur , SPIE SCGPM, ARCUEIL.
demeurant 2 rue des Rouges Gorges à GOUSSAINVILLE

- **Madame BREULLON Marie-Laure**
Assistante de direction, AREVA BUSINESS SUPPORT, COURBEVOIE.
demeurant 7 rue de la Coopération à DOMONT

- **Madame BRISSET Corinne née SANCHEZ**
Croupier, SEETE, ENGHEN LES BAINS.
demeurant 9 rue Parmentier à ENGHEN LES BAINS

- **Monsieur BROCHOT François**
Ingénieur Commercial, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL MALMAISON.
demeurant 22 rue Maryse Hilsz à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame BRONNER Valérie**
Commercial, PPG AC FRANCE, RUEIL MALMAISON.
demeurant 11 rue Villebois Mareuil à ENGHEN LES BAINS

- **Madame BRUN Pascale née COCHET**
Commerciale, ANTALIS FRANCE, PARIS.
demeurant 10 rue des Guérets à SEUGY

- **Monsieur BUFFET Georges**
Informaticien, ATOS, BEZONS.
demeurant 72 avenue du Général Leclerc à SOISY SOUS MONTMORENCY
- **Madame BUQUET Magali**
Chef de Groupe Transit, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY CDG.
demeurant 39 rue des Fauvettes à PUISEUX EN FRANCE
- **Monsieur CABARRUS Pierre**
Chef de Quai, SOFRINO, CAEN.
demeurant 32 rue Régine Cavagnoud à GOUSSAINVILLE
- **Monsieur CABRELLI Jean-Marc**
Chauffeur, L ESSOR, SANNOIS.
demeurant 21 bis rue des acacias à GOUSSAINVILLE
- **Madame CALAIS Valérie**
Coordinatrice d'agence, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, AUBERVILLIERS.
demeurant 1 impasse George Sand à VEMARS
- **Monsieur CALANI Jean-Claude**
Directeur administratif, AB HABITAT, BEZONS.
demeurant 40 rue de la plante des champs à MONTMAGNY
- **Monsieur CANESHE Claude**
Steward Navigant, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 1 bis rue de Verdun à GARGES LES GONESSE
- **Madame CARDOUX JOCELYNE née JOURDAN**
Conseillère Clientèle, MAAF ASSURANCES, NIORT CEDEX.
demeurant 2, Allée des Commerces à SAINT GRATIEN
- **Madame CARILLON Valérie née RUBIGNY**
Responsable production, RAJA, ROISSY CDG.
demeurant 14 rue Aristide Briand à ANDILLY
- **Madame CARON Florence**
Cadre Supérieur, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE.
demeurant 7 rue de l'Ermitage à MONTMORENCY
- **Monsieur CARON Pierre**
Ingénieur, IFP, RUEIL MALMAISON.
demeurant 16 bis rue Charles de Gaulle à ANDILLY
- **Monsieur CARUANA Lionel**
Agent de Tri Spécialisé , TNT EXPRESS NATIONAL, BONNEUIL EN FRANCE.
demeurant 26 rue Alexis Varagne à VILLIERS LE BEL
- **Monsieur CASTETS Eric**
Comptable, ABP VIE, PARIS.
demeurant 8 allée des fontaines à SAINT GRATIEN
- **Madame CAUQUELIN Nathalie**
Assistante Marketing, UNITED BISCUITS FRANCE, VERTOU.
demeurant 6 rue du Marché à ENGHEN LES BAINS

- **Madame CHAHED Nassira née HAMOUDI**
Technicien Commercial, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 8 rue Hans Andersen à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame CHAILLOU Karine née COTTENCEAU**
Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 42 rue de Viarmes à SEUGY

- **Madame CHARDON Corinne née VERDIER**
Employée, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS COLOMBES.
demeurant 2 ruelle Ganneval à ATTAINVILLE

- **Monsieur CHARTON Laurent**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 4 bis rue neuve à MAREIL EN FRANCE

- **Madame CHAUBELL Lucette née LOUIS**
Comptable, L OREAL, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 58 rue de la Liberté à SAINT GRATIEN

- **Madame CHAUVET Cécile**
Agent d'escale, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 7 rue des forgerons à BOUFFEMONT

- **Monsieur CHENAOUI Hakem**
Directeur Qualité Nouveau Projet, AUTOMOBILE LIGHTING REAR LAMPS FRANCE
SAS, ST JULIEN DU SALUT.
demeurant 46 rue de Montmorency à MONTLIGNON

- **Monsieur CHOTUBIEC Philippe**
Chef de quai, HEPPNER, NOISY-LE-SEC.
demeurant 3 sentier des trois Pierres à VILLIERS LE BEL

- **Madame COLLIN Régine née TOUATI**
Responsable service télévente, LELIEVRE, MARNE LA VALLEE.
demeurant 26 allée des tilleuls à MARLY LA VILLE

- **Monsieur COPPRY Christian**
Technicien PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 26 chemin des Tournelles à ROISSY EN FRANCE

- **Monsieur CORCOS Franck**
Commercial, COFACE, BOIS COLOMBES.
demeurant 24 rue Guiseppe Verdi à MARGENCY

- **Madame CORREIA Anabel née ARROYO**
Technicien, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, CRETEIL.
demeurant 7 avenue de Marchal Foch à EZANVILLE

- **Monsieur COULIBALY ABDRAMANE**
Employé d'immeuble, FRANCE HABITATION, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant 63 square du nord à GONESSE

- **Monsieur COUTARD Dimitri**
Gestionnaire, ATOS, BEZONS.
demeurant 20 rue Claude Debussy à GONESSE

- **Monsieur CRACEL Miguel**
Responsable de production, CSMBAKERY SOLUTIONS, BISCHHEIM.
demeurant 10 avenue de Verdun à EZANVILLE

- **Madame CRESPO Corinne**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 26 rue de l'union à EZANVILLE

- **Madame DA COSTA Maria née NUNES FARIA**
Secrétaire, SARL DA COSTA, MONTSOULT.
demeurant 36 rue de Montmorency à MONTSOULT

- **Madame DAHACHE Monique née DENAX**
Assistante de direction, CEGELEC PARIS, CRETEIL.
demeurant 18 rue de Villetaneuse à MONTMAGNY

- **Monsieur DALOYAU Freddy**
Directeur de projet, SOCIETE GENERAL, PARIS.
demeurant 1 allée de chantilly à MONTMORENCY

- **Madame DAM-VAN FLORENCE née LARGILLIERE**
Assistante Commerciale, HSBC FRANCE, PARIS.
demeurant 25, rue Lucien Lamart à ARNOUVILLE

- **Madame DAMAY Françoise née RENAUD**
Clerc de notaire, ACN, PIERREFITTE SUR SEINE.
demeurant 57 rue Mortefontaines à DEUIL LA BARRE

- **Madame DANCKOF Murielle**
Auditrice, LEADER PRICE, VITRY SUR SEINE.
demeurant 33 rue Jeanest à JAGNY SOUS BOIS

- **Madame DAUZIER Stéphanie née CHABLE**
Hôtesse de caisse, SIMPLY MARKET, VILLIERS LE BEL.
demeurant 5 rue Jean Monnet à LOUVRES

- **Monsieur DE CASTRO Gérald**
Géomètre-Topographe, R.E.P, GOUSSAINVILLE.
demeurant 06 rue du Général Leclerc à VIARMES

- **Monsieur DE OLIVEIRA Victor Manuel**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 15 rue Anatole France à GROSLAY

- **Monsieur DE SOUSA Alberto**
Directeur d'usine, CSMBAKERY SOLUTIONS, BISCHHEIM.
demeurant 2 rue du Chalet à EZANVILLE

- **Madame DEBOSSE Laetitia**
Comptable, BUHLMANN FRANCE, CERGY LE HAUT.
demeurant 65 bis rue de l'Yser à SAINT PRIX

- **Madame DELAHAYE Célia née GAMEIRO**
Conseillère à l'Emploi, POLE EMPLOI NORD PAS DE CALAIS, SAINT-MAXIMIN.
demeurant 04 rue Désiré Martin à BELLEFONTAINE

- **Madame DELAMOUR Isabelle née SHAHRIARI**
Technicienne Logistique, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 17 square de Perpignan à LOUVRES

- **Madame DERRIEN Laurence**
Secrétaire Administration des Ventes, PLASTIC OMNIUM, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 02 rue René Fonck à SURVILLIERS

- **Madame DESHAYES Céline née MEREL**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 3 bis rue des Commissions à CHAUMONTEL

- **Madame DESVIGNES Aline**
Responsable grands comptes, ROBERT BOSCH FRANCE, SAINT OUEN CEDEX.
demeurant 6 avenue des Belles Feuilles à SAINT GRATIEN

- **Monsieur DEVILLEBICHOT Olivier**
Ingénieur, PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIEUR, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 51 rue du Chemin Vert à DOMONT

- **Madame DI PIETRO Marie Pierre née D'ORNANO**
Technicien, MMA IARD, PARIS.
demeurant 113 avenue de la Haute Grève à FOSSES

- **Monsieur DIAGNE Mouhamadou**
Electro-Technicien, SAREN, SARCELLES.
demeurant 11 rue du champ de Chartres à SARCELLES

- **Monsieur DIEU Wilfried**
Directeur d'Agence, CREDIT DU NORD, PARIS.
demeurant 7 Hameau de la Porte du Temple à PUISEUX EN FRANCE

- **Madame DIEUMEGARD Corinne**
Technicien, GEOFIT, GENNEVILLIERS.
demeurant 18 rue des Fauvettes à DEUIL LA BARRE

- **Madame DIMOND Christelle née VERMEULEN**
Gestionnaire export, NECOTRANS, ROISSY EN FRANCE.
demeurant 3 rue Lamartine à LOUVRES

- **Monsieur DJAHNINE Rachid**
Technicien, FILTERTEK, PLAÏLLY.
demeurant 17 rue Maurice Grandcoing à EZANVILLE

- **Madame DORMY Muriel née VARLET**
Hôtesse de caisse, AUCHAN, EPINAY SUR SEINE.
demeurant 15 impasse des Petits Noyers à MONTMAGNY

- **Madame DUCAS Christine née DARCO**
Technicien, CENTRE MEDICAL EUROPE, PARIS.
demeurant 12 rue de la charbonnière à CHAUMONTEL

- **Monsieur DUCHATEL Florent**
Commercial, SEETE, ENGHEN LES BAINS.
demeurant 10 rue Peligot à ENGHEN LES BAINS

- **Madame DUMEZ Peggy**
Commercial, SIMPLY MARKET, SOISY SOUS MONTMORENCY.
demeurant 39 rue de Paris à LOUVRES

- **Madame DUNEZ Valérie née MARIN**
Comptable, GROUPE MUTUELLE DES SPORTIFS, PARIS CEDEX 16.
demeurant 6 rue Eugène Potier à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur DUONG Dinh Huan**
Vendeur, ARGEDIS, NANTERRE.
demeurant 7 allée Pierre Lecomte de Nouy à SARCELLES

- **Monsieur DUPAS Renaud**
Architecte système, THALES COMMUNICATIONS & SECURITY, GENNEVILLIERS.
demeurant 17 rue Paul Arblos à MONTMORENCY

- **Monsieur DUTRIAUX Dominique**
Caissier, SOREVO, BESSANCOURT.
demeurant 20 rue Renoir à VILLIERS LE BEL

- **Madame DUVAL ALEXANDRA**
Assistante Etudes, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 11 Hameau des Champs à MARLY LA VILLE

- **Monsieur EL BIKAM Abdelkader**
Chargé de Rayon, MONNOPRIX EXPLOITATION SABLONS, NEUILLY SUR SEINE.
demeurant 01 avenue Touraine à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame EL FALKI Khadija**
Responsable d'activité sous-traitance, SFR, LA PLAINE SAINT DENIS.
demeurant 27 rue de Paris à LE MBSNIL AUBRY

- **Monsieur EL GOUCHI Larbi**
Adjoint Directeur de Restauration, ELIOR RESTAURATION, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 1 place Jean Ingrés à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur ESNAULT Laurent**
Technicien, DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD.
demeurant 9 rue des charmes à MOISSELLES

- **Monsieur ESTREGUIL Laurent**
Gestionnaire, GIE AG2R REUNICA, PARIS.
demeurant 11 boulevard Foch à SAINT GRATIEN

- **Madame FABRE Valérie née GOT**
Analyste, LCL, VILLEJUIF CEDEX.
demeurant 19 rue André Kleinpeter à ARNOUVILLE

- **Monsieur FARID Rainer-rafik**
Cadre commercial, AIRBUS, VITROLLES.
demeurant 4 rue de la République à MONTMORENCY

- **Monsieur FARRUGGIA Christophe**
Assistant relations humaines, CHRONOPOST SA, ROISSY CDG.
demeurant 46 avenue des chardonnerets à ATTAINVILLE

- **Monsieur FATTA Luca**
Informaticien, CPOR DEVICES, PARIS.
demeurant 22 le parc aux fermettes à BELLOY EN FRANCE

- **Monsieur FERREIRA Olivier**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 28 avenue de la fosse chapon à LUZARCHES

- **Monsieur FERREIRA Paolo**
Conducteur de Travaux , PETIT, CHEVILLY LARUE CEDEX.
demeurant 04 Chemin du Clos d'Ecouen à GROSLAY

- **Madame FLORAT Anne née HENINGER**
Secrétaire, KPMG SA, PARIS LA DEFENSE.
demeurant 32 avenue Georges Pompidou à MARGENCY

- **Monsieur FONTAINE Joseph**
Auditeur, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 11 rue des Selliers à LUZARCHES

- **Monsieur FRIMPONG Owusu**
Conseiller social, LOGIREP, SURESNES.
demeurant 2 avenue des Noyers à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur GABRIEL Fernando**
Mécanicien, SUEZ, NANTERRE.
demeurant 56 rue Gérard Philippe à GOUSSAINVILLE

- **Madame GALICHET Valérie**
Technicien, LCL, VILLEJUIF CEDEX.
demeurant 2 allée Alfred Sisley à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur GAULT Stephane**
Gestionnaire des Ressources Humaines, ASSURANCE FRANCE GENERALI, PARIS CEDEX
9.
demeurant 8 rue du chevalier à PUISEUX EN FRANCE

- **Madame GAY Frédérique**
Médecin, SANOFI AVENTIS, PARIS.
demeurant 8 chemin du Parc à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur GBALE Jonas**
Employé, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY .
demeurant 44 avenue du 8 mai 1945 à VILLIERS LE BEL

- **Monsieur GERMAIN Daniel**
Magasinier, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
demeurant 130 boulevard de Montmorency à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur GHERBAL Tarek**
Chargé d'affaires, NATIXIS, PARIS.
demeurant 26 rue Robert Foulon à MONTMAGNY

- **Madame GILBLAS Isabelle**
Adjointe administrative, MILLS, LE BOURGET.
demeurant 13 rue Louis Saint-Just à CHAUMONTEL

- **Madame GORIOT Pascaline née TAVERNE**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 9 rue du Chalet à EZANVILLE
- **Madame GOSSE Martine née GUICHARD**
Comptable, IMCD FRANCE, SAINT DENIS LA PLAINE.
demeurant 21 avenue Georges Brassens à GOUSSAINVILLE
- **Monsieur GOUET Michael**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 41 rue du Colonel Fabien à MARLY LA VILLE
- **Monsieur GOURNET Elie**
Personnel navigant commercial, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 29 rue Jean Baptiste Corot à MARGENCY
- **Monsieur GOUY Fabrice**
Chef de cuisine, ELIOR, PARIS LA DEFENSE.
demeurant 6 rue Henri Dunant à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur GRANELL Philippe**
Vendeur, BHV, PARIS.
demeurant 17 rue Henri Vuillemin à GOUSSAINVILLE
- **Madame GRELLA Patrizia**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 26 rue d'Epiais à CHENNEVIERES LES LOUVRES
- **Monsieur GRIMAL Hervé**
Commercial, HSBC FRANCE, PARIS.
demeurant 15 rue Maréchal Joffre à ECOUEN
- **Madame GUENIN Fabrice**
Responsable de Service, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS,
PARIS.
demeurant 4 allée des Séquoias à SAINT PRIX
- **Madame GUERINET Nathalie**
Chef de rayon, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY .
demeurant 9 allée des Jonquilles à MONTMAGNY
- **Monsieur GUILBERT Alexandre**
Directeur clientèle, SOGERES, BOULOGNE BILLANCOURT.
demeurant 8 grande Rue à SURVILLIERS
- **Monsieur GUILLAUME Babylan**
Commercial, SDNH, GOUSSAINVILLE.
demeurant Rue Georges Pitard à GOUSSAINVILLE
- **Madame GUIMARAES Maria**
Aide soignante, CAPIO-CLINIQUE CLAUDE BERNARD, ERMONT.
demeurant 3 rue Maxime Ménard à DOMONT
- **Madame HARRE Sophie**
Croupier, SEETE, ENGHIEEN LES BAINS.
demeurant 16 avenue Louise à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur HENRIET Olivier**
 Chef d'équipe, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND.
 demeurant 5 bis impasse des carrières à CHAUMONTEL

- **Madame HERNANDEZ Maria née GARCIA BLANCO**
 Comptable, SAFAR, PARIS.
 demeurant 34 avenue Fernand Fourcade à MONTSOULT

- **Monsieur HEURLET Laurent**
 Employé de Banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS.
 demeurant 10 rue Deglane à BOUFFEMONT

- **Madame HOURDRY-HOUDOT Carole**
 Commercial, TECHIP CORPORATE SERVICES, PARIS.
 demeurant 92 bis avenue de la Division Leclerc à MONTMORENCY

- **Monsieur HOUZE Alain**
 Magasier, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
 demeurant 6 rue du Cadran à MONTMORENCY

- **Madame HRISTOV Aurélie née MARTIN**
 Ingénieur, BARRY CALLEBAUT FRANCE, HARDRICOURT.
 demeurant 21 avenue Terré à SAINT GRATIEN

- **Monsieur JAN Yannick**
 Comptable, CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS, PARIS.
 demeurant 7 boulevard du Maréchal Foch à SAINT GRATIEN

- **Madame JOLY Linda née ZIDANI**
 Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
 demeurant 16 rue du chevalier à PUISEUX EN FRANCE

- **Madame JOSEPH Marie née ARISTIL**
 Aide soignante, FONDATION MAISON DES CHAMPS, PARIS.
 demeurant 34 rue de la Liberté à GONESSE

- **Madame JOUANY Véronique née HALET**
 Responsable de service, BPCE, PARIS.
 demeurant 62 b rue des Rosiers à MONTLIGNON

- **Monsieur JOVANOVIC Zoran**
 Animateur, L'OREAL, AULNAY SOUS BOIS CEDEX.
 demeurant 25 rue de Montmorency à GROSLAY

- **Monsieur JUILLET Fabian**
 Directeur des ventes, INAPA FRANCE, CORBEIL ESSONNES CEDEX.
 demeurant 8 rue du Chemin Blanc à BAILLET EN FRANCE

- **Madame JULES Marie**
 Plongeuse, EURODISNEY ASSOCIES SCA, MARNE LA VALLÉE.
 demeurant 63 avenue Pierre Koenig à SARCELLES

- **Madame KACZOR Claudine née LATA**
 Directrice d'Agence, CAISSE D'ÉPARGNE ILE DE FRANCE, PARIS.
 demeurant 1 allée du Moulin à MONTLIGNON

- **Madame KARAR Sultana née KHETTAB**
Responsable rayons , MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY .
demeurant 23 rue Gérard Philippe à GOUSSAINVILLE
- **Madame KARASANE Fatma née BACHTAFTAR**
Agent de service, CLINIQUE DES ORCHIDÉES, ANDILLY.
demeurant 4 avenue des Noyers à SOISY SOUS MONTMORENCY
- **Madame KOPAK Nadia**
Employée commerciale, MONOPRIX, ASNIERES.
demeurant 2 rue de Versailles à ARNOUVILLE
- **Madame KSON Delphine**
Technico-commerciale, ENDREE HAUSER, HUNINGUE.
demeurant 19 rue du Commandant Marchand à ARNOUVILLE
- **Monsieur LABROUSSE Didier**
Chauffeur, GROUPEMENT PETROLIER AVIATION , TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant 4 parc d'Orgemont à GONESSE
- **Monsieur LACOURT Guillaume**
Steward, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 45 chemin des Tournelles à ROISSY EN FRANCE
- **Madame LAHOUCINE Sandrine**
Conducteur de ligne, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX.
demeurant 1 rue Martin Luther King à GOUSSAINVILLE
- **Madame LAIDOUNI Rahma**
Technicien, POLE EMPLOI SERVICES, COLOMBES.
demeurant 14 rue Roger Martin à BEZONS
- **Monsieur LANDOT Marc**
Personnel naviguant, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 89 allée des charmes à MONTLIGNON
- **Monsieur LAROCHE Joël**
chauffeur receveur, TRANSDEV, SAINT GRATIEN.
demeurant 12 rue du clos Boussellin à GARGES LES GONESSE
- **Madame LAVOINE Cathy**
Gestionnaire Paie, PARIS HABITAT - OPH, PARIS.
demeurant 5 ter rue Jean Baptiste Lully à ECOUEN
- **Monsieur LE BON Gilles**
Directeur de production, FUCHS LUBRIFIANT FRANCE, NANTERRE.
demeurant 31 avenue Charles de Gaulle à MONTMORENCY
- **Monsieur LE CORRE Frédéric**
Responsable de programme, ALSTOM TRANSPORT, SAINT OUEN.
demeurant 16 avenue Gabriel Péri à SAINT GRATIEN
- **Madame LE COZ NATACHA née COMELLO**
Directrice des Ressources Humaines, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 20 rue Saint-Damien à LUZARCHES

- **Madame LE GAUDU Juliette**
Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 49 allée de la foret à DOMONT

- **Madame LE GUILLOUX Christel**
Secrétaire , ACMS, SURESNES CEDEX.
demeurant 49 chemin de Moisselles à EZANVILLE

- **Monsieur LE MEUR Jean-Philippe**
Ingénieur, ENTREPOSE PROJETS, COLOMBES.
demeurant 15 rue Félix Leguillier à DEUIL LA BARRE

- **Madame LEBARBE Sonia**
Commercial, XP FRANCE, LA COURNEUVE.
demeurant 3 villa des Marronniers à GROSLAY

- **Monsieur LEBVENTAKIS Michel**
Chef d'atelier, FRAIKIN, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 6 rue Rouget de l'Isle à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur LECOMTE Olivier**
Technicien, ASSYSTEM, PARIS.
demeurant 7 bis rue Sainte Rodigonde à BOUFFEMONT

- **Madame LEFEVRE Stéphanie**
Assistante Commerciale, BARCLAYS BANK PLC, PARIS.
demeurant 29 rue des Dentellières à BOUFFEMONT

- **Madame LEFLON Aurélie née CAUET**
Secrétaire, HSBC FRANCE, PARIS.
demeurant 3 rue Pasteur à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame LEGRAND Sylvie**
Assistante juriste, FÉDÉRATION FRANCAISE DE FOOTBALL, PARIS.
demeurant 11 rue de l'Eglise à DOMONT

- **Madame LEHAUT Alexandra**
Gestionnaire production, CAMCA, PARIS.
demeurant 14 avenue Fauveau à MARGENCY

- **Madame LEITAO Christine**
Comptable, AG2R LA MONDIALE, PARIS.
demeurant 2 rue de Versailles à ARNOUVILLE

- **Madame LELCHAT Sandrine**
Agent Logistique, UPS SCS, SAINT WITZ.
demeurant 43 rue du Colonel Fabien à MARLY LA VILLE

- **Madame LEOTE Claudie**
Comptable, INTERPARKING, PARIS.
demeurant 2 avenue de la Commune de Paris à GARGES LES GONESSE

- **Madame LETEXIER Jocelyne née YERANOSSIAN**
Chargée de recrutement, PARIS HABITAT - OPH, PARIS.
demeurant 21 rue du Lavoir Philibert à DOMONT

- **Madame LEVY Nathalie**
Comptable, AXA FRANCE, NANTERRE.
demeurant 28 parc de Miranville à SARCELLES

- **Madame LOMENCOBORREA Marie-Michèle née MOOTIEN**
Conseillère de Vente Senior, LE BON MARCHÉ, PARIS CEDEX 07.
demeurant 10 rue Renoir à VILLIERS LE BEL

- **Madame LOOBUYCK Catherine**
Analyste, ORANGE BANK, MONTRÉUIL.
demeurant 17 rue Jules Vincent à GROSLAY

- **Madame LOPES FERNANDES Maria**
Caissière, CARREFOUR PROXIMITÉ FRANCE, LES ULIS.
demeurant 12 avenue du Connétable à ECOUEN

- **Monsieur LOUP DOMINIQUE**
Directeur de Travaux, HERVE SA, MANTES LA JOLIE.
demeurant 7, avenue de Bruxelles à LOUVRES

- **Monsieur LUBELO WA LUPOSONO X**
Plombier Chef d'Equipe, UTB, PANTIN CEDEX.
demeurant 6 Place Emile Zola à GARGES LES GONESSE

- **Madame MAGDELEINE Paule née MALAHEL**
Aide soignante, GIE HPNP, SARCELLES.
demeurant 1 chemin des Menées à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur MALTOT ALAIN**
Agent d'Exploitation ESP, TNT EXPRESS NATIONAL, BONNEUIL EN FRANCE.
demeurant 5 Place de la Gare à LOUVRES

- **Monsieur MANGELAERS Denis**
Technicien de fabrication, CARREFOUR, AULNAY SOUS BOIS.
demeurant 1 allée Louis VII le Jeune à GONESSE

- **Monsieur MANOKARAN Vallipuram**
Cuisinier, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.
demeurant 1, rue Honoré de Balzac à GARGES LES GONESSE

- **Madame MARCOS Nathalie**
Câbleuse, BERNARD CONTROLS SA, GONESSE.
demeurant 38 rue Parmentier à GOUSSAINVILLE

- **Madame MARIE Carole**
Couturière, CHANEL DIVISION MODE, PARIS.
demeurant 1 rue de la haie aux renards à SAINT WITZ

- **Monsieur MARIE Stéphane**
Employé d'exploitation, GTHP, COLOMBES.
demeurant 109 avenue de la Haute grève à FOSSES

- **Madame MARINHO Patricia née DUFEU**
Commercial, SWIISLIFE, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 4 ter rue Roger Renard à SAINT MARTIN DU TERTRE

- **Monsieur MARQUES ALMEIDA Adelino**
Chauffeur, GEODIS EUROMATIC, COMPANS.
demeurant 40 avenue Alfred de Musset à LE THILLAY

- **Monsieur MARTIAL Harry**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 32 allée Erik Satie à ECOUEN

- **Monsieur MARTIN Gérard**
Comptable, GGL SERVICES, PARIS.
demeurant 32 rue Tranchebise à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur MARTINET Stéphane**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 1 avenue du bois à LOUVRES

- **Madame MATHIEN Françoise née ARRUFAT**
Comptable, TRANSPORT ROBERT FRET, LE THILLAY.
demeurant 9 place Salomon Decaux à FOSSES

- **Madame MAUMUS Marie-Ange**
Chargée des opérations financière, SWISSLIFE, LEVALLOIS.
demeurant 01 rue de Trouville à ARNOUVILLE

- **Madame MAURICE ALBALADEJO Patricia**
Inspecteur, URSSAF DE PARIS REGION PARISIENNE, MONTREUIL.
demeurant 5 rue Charles Jules Vaillant à DOMONT

- **Madame MAZOUZ Annie née BACKOUCHE**
Commerciale, LAPEYRE SERVICES, AUBERVILLIERS.
demeurant 2 rue chaussée à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame MELLOUKI Souad née AMRI**
Formatrice, SAS TEINTURERIES LETOURNEUR, ROUEN CEDEX 1.
demeurant 4 place Jean Ingrés à GARGES LES GONESSE

- **Madame MERCIER ELSA**
Coordinatrice Relation Presse, L OREAL, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 5 rue Carnot à MONTMORENCY

- **Madame MOLEIRINHO Delphine née CLEMOT**
Comptable, SMABTP, PARIS.
demeurant 61 boulevard de la Gare à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame MONTARON Isabelle née KESTELOOT**
Assistante de projet, SYSTRA, PARIS.
demeurant 13 rue du Clos David à ANDILLY

- **Monsieur MONTOTO LUIS**
Consolideur, COMPAGNIE CONTINENTALE, LEVALLOIS.
demeurant 6, Sentier de la Haute Echelle à MONTMORENCY

- **Monsieur MONTUS Laurent**
Informaticien, ORANGE, PARIS.
demeurant 49 rue de l'Eglise à DOMONT

- **Monsieur MOREIRA GONCALVES Manuel**
Mineur Boiseur, COLAS , CLICHY.
demeurant 3 rue des Ormes à MONTMAGNY
- **Monsieur MORGADO José**
Directeur de production, DESJARDIN, GONESSE.
demeurant 1 chemin des Demoiselles à FONTENAY EN PARISIS
- **Monsieur MORIN Olivier**
Gestionnaire , POLYONE, SAINT OUEN L'AUMONE.
demeurant 141 boulevard de Montmorency à MONTMORENCY
- **Madame MORISSE THUARD Sylvie née THUARD**
Chargée d'études, SMABTP, PARIS.
demeurant 43 rue de Verdun à DEUIL LA BARRE
- **Madame MORTIER Dominique née DELIGNY**
Agent administratif, ADLER SAS, MOUSSY LE NEUF.
demeurant 23 allée des tilleuls à MARLY LA VILLE
- **Madame MOUCER Farida née BERRAHAIL BOUDOUDA**
Responsable de site, OSICA, PARIS.
demeurant 24 rue Lucien Lamart à ARNOUVILLE
- **Madame MOURGUES Isabelle née TAILLARD**
Hôtesse de l'Air, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 39 rue de la République à MONTMORENCY
- **Monsieur NAJAH Mohamed**
Grutier, GTM BATIMENT, NANTERRE.
demeurant 12 square de Chamonix à LOUVRES
- **Monsieur NDIAYE Abdoul Djiby Hamady**
Monteur électricien, EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE, SAINT DENIS.
demeurant 4 rue Paul Gauguin à GARGES LES GONESSE
- **Monsieur NGUYEN Ngoc Hoa**
Informaticien, ATOS INFORMATIQUE , BEZONS.
demeurant 2 rue Julien Porret à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur NGUYEN Tan**
Dessinateur Projeteur, MORPHO, OSNY.
demeurant 25 rue Corot à ARNOUVILLE
- **Madame NGUYEN VAN THU Catherine née FERON**
Gestionnaire back office , AEW, PARIS.
demeurant 9 rue Pierre et Marie Curie à BAILLET EN FRANCE
- **Monsieur NIGOULE Laurent**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 66 avenue Charles de Gaulle à ROISSY EN FRANCE
- **Monsieur OUSALHI Abdenbi**
Responsable de magasin, DIA FRANCE, VITRY SUR SEINE.
demeurant 3 bis rue de la Paix à GOUSSAINVILLE

- **Madame PALHARES Sophie**
Coordinatrice, PACO RABANNE, PARIS.
demeurant 7 rue Pierre Curie à MONTMAGNY

- **Madame PALLUD Annick née KONG**
Manager comptable, NATEXIS PAIEMENT, PARIS.
demeurant 06 rue Morisset à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur PALUMBO Lorenzo**
Responsable Tour de Contrôle, GEFCO, GENNEVILLIERS.
demeurant 6 rue des auges à ASNIERES SUR OISE

- **Madame PECADO Elisa née FERREIRA**
Agent d'entretien, OSICA, PARIS.
demeurant 13 allée des Meules à ARNOUVILLE

- **Monsieur PEDRO Fernando**
Convoyeur Conducteur, BRINK'S EVOLUTION, SAINT DENIS.
demeurant 2 bis avenue Jean Rostand à EZANVILLE

- **Madame PELLETIER Christelle**
Journaliste, LE PARISIEN, SAINT OUEN.
demeurant 2 allée Charles Gounod à MONTLIGNON

- **Madame PEREIRA Geneviève née LE MAITRE**
Gestionnaire clientèle, DELPHI FRANCE SAS, ROISSY CDG.
demeurant 7 rue Claude Debussy à ECOUEN

- **Madame PEREIRA Isabelle née MARQUES**
Employée de restauration, ELIOR ENTREPRISE, PARIS.
demeurant 40 avenue Alfred de Musset à LE THILLAY

- **Monsieur PEREIRA DANAIA AGOSTINHO**
Coffreur, EIFFAGE CONSTRUCTION IGNY.
demeurant 35 avenue du Maréchal Joffre à ARGENTEUIL

- **Monsieur PERROT Serge**
Gestionnaire répartition, SACEM, NEUILLY SUR SEINE.
demeurant 12 allée Maurice Clavel à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame PEVNY Christine**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 12 allée Maryse Bastié à FOSSES

- **Monsieur PEYRATOUT Antoine**
Ingénieur, ge energy connections, PARIS LA DEFENSE.
demeurant 9 rue Pierre Bocher à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur PIFFARD Jean-Luc**
Ingénieur, RENAULT, BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.
demeurant 16 rue de la ferme à EZANVILLE

- **Monsieur PIRIMIAN Jacques**
Agent d'accueil, FONDATION ARMEE DU SALUT, PARIS.
demeurant 9 impasse Saint Charles à MONTMORENCY

- **Madame PISANI Dominique**
Assistante de copropriété, SERGIC, EAUBONNE.
demeurant 71 avenue de Domont à MONTMORENCY

- **Monsieur PRETE Sébastien**
Responsable de Fabrication, CAMFIL , LA GARENNE COLOMBES.
demeurant 14 rue du Prieure à ASNIERES SUR OISE

- **Madame PROUST Marie née DANSAN**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant Résidence du Chesneau à ROISSY EN FRANCE

- **Madame PROVOST Elisabeth née MATEUS**
Comptable, LEROY MERLIN, LIVRY GARGAN.
demeurant 39 rue de l'Ysieux à CHAUMONTEL

- **Monsieur PROVOST Sylvain**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 39 rue de l'Ysieux à CHAUMONTEL

- **Madame RAISIN Corinne née GLOMOT**
Commercial, IMCD FRANCE, SAINT DENIS LA PLAINE.
demeurant 36 rue Georges Pompidou à DEUIL LA BARRE

- **Madame RAOUL Valérie née LEBAUDY**
Infirmière, HOPITAL GOUIN, CLICHY.
demeurant 35 rue Camille Flammarion à DEUIL LA BARRE

- **Madame RAPIC Stéphanie née ANTICEVIC**
Technicien PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 9 rue d'Attainville à VILLAINES SOUS BOIS

- **Madame RAPOSO CLAUDE née PAPILLON**
Responsable Plateforme Entrepreneurs, MDE CONVERGENCE ENTREPRENEURS,
AULNAY SOUS BOIS.
demeurant 13, rue Edouard Picard à ASNIERES SUR OISE

- **Monsieur RAYNAL Marc**
Chargé de mission, POINT P DEVELOPPEMENT, PARIS.
demeurant 5 rue Paul Lorillon à ECOUEN

- **Madame RAYNAL Sylvie née PAILLOUX MAZARS**
Chef d'agence, POINT P, NANTERRE.
demeurant 5 rue Paul Lorillon à ECOUEN

- **Monsieur REAUBOURG Cyril**
Ingénieur, PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES SA, LAGARENNE COLOMBES.
demeurant 7 bis rue de la liberté à SAINT PRIX

- **Monsieur REMOND Thierry**
Technicien, THALES COMMUNICATIONS & SECURITY, GENNEVILLIERS.
demeurant 10 allée de l'orée du bois à ANDILLY

- **Madame REY Chantal née RAZAKARIAS**
Assistante de direction, INTERPARKING, PARIS.
demeurant 6 avenue Landouzy à DOMONT

- **Madame ROBERT Nathalie**
Employée de banque, BANQUE TRAVELEX, BOULOGNE BILLANCOURT.
demeurant 71 avenue de Domont à MONTMORENCY
- **Madame ROLLAND Christelle née CAVILLON**
Conseillère d'entreprise, HSBC FRANCE, PARIS.
demeurant 9 allée d'Aspasie à PUISEUX EN FRANCE
- **Monsieur ROUSSEL Jérôme**
Informaticien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 19 bis rue des commissions à CHAUMONTEL
- **Monsieur SACKO Amadou**
Maçon, PARIS-OUEST CONSTRUCTION, PARIS.
demeurant 79 avenue de la division Leclerc à GARGES LES GONESSE
- **Monsieur SAHINBAS Rasim**
Opérateur régleur, LISI, PARIS.
demeurant 14 avenue Jean Jacques Rousseau à DOMONT
- **Monsieur SAIDI Amir**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 23 rue de Lysieux à GONESSE
- **Madame SAIDI M'barka**
Conseillère Pôle emploi, ACNA, ROISSY CDG.
demeurant à DEUIL LA BARRE
- **Madame SAMINADIN Nathalie née GASPARD**
Chargée d'études, CNP ASSURANCES, PARIS.
demeurant 11 rue de la Poterne à MONTMORENCY
- **Madame SANGARE Anne-Yvonne née LE BIHAN**
Gestionnaire répartition, SACEM, NEUILLY SUR SEINE.
demeurant 8 rue des Tulipes à GOUSSAINVILLE
- **Monsieur SANKARANARAYANIN**
Agent de sécurité, CESG, PARIS.
demeurant 15 allée du 19 mars 1962 à SARCELLES
- **Madame SANUDO Sylvie née DUMAS**
Comptable, TEMPOL, SAINT DENIS.
demeurant 11 rue Auguste Rey à SAINT PRIX
- **Monsieur SCHAEFER Erick**
Agent d'exploitation, GRT, PARIS.
demeurant 23 rue Paul Fort à EZANVILLE
- **Madame SCONTRINO Sophie née GILLET**
Chargée de clientèle, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON.
demeurant 14 rue du docteur Joussaume à BOUFFEMONT
- **Monsieur SELVANATHAN Nadarajah**
Mécanicien, SCA BOTZARIS PARMENTIER, PARIS.
demeurant 22 square de Provence à FOSSES

- **Monsieur SELVANATHAN Sivagurunathan**
Cuisinier, MACARONS CAFE, PARIS.
demeurant 6 rue des Louvres à GARGES LES GONESSE

- **Madame SENECHAL Mireille**
Chef de projet en informatique, GMF, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 44 rue Victor Hugo à SARCELLES

- **Madame SIMONET Katia**
Assistante chef de produit, HACHETTE FILIPACCHI ASSOCIES, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 90 avenue de la République à ARNOUVILLE

- **Monsieur SISSOKO SEGA (A titre exceptionnel)**
Aide Coffreur, BATEG, VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX.
demeurant 8, rue Claude Debussy à ERMONT

- **Monsieur SITRINI Larbi**
Chauffeur livreur, ALLIANCE HEALTHCARE, GENNEVILLIERS.
demeurant 7 boulevard de l'Orangerie à MONTMORENCY

- **Monsieur SIVAKUMAR Thurairajah**
Préparateur de commandes, OOSHOP, VILLENEUVE LA GARENNE.
demeurant 12 square de Chambord à LOUVRES

- **Monsieur SOGONA Ahmed**
Couvreur, ITEC, PARIS.
demeurant 39 rue des Doucettes à GARGES LES GONESSE

- **Madame STOPIN Estelle**
Gestionnaire de flux, PLG, GARGES LES GONESSE.
demeurant 10 rue Victor Labarrière à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur SUTTER Patrick**
Directeur commercial, CHANTELLE SA, CACHAN CEDEX.
demeurant 9 bis allée des Marlières à DOMONT

- **Monsieur SYED KHADER MUNAWAR Basha**
Agent, HERTZ FRANCE, TRAPPES.
demeurant 12 rue Roland Garros à VILLIERS LE BEL

- **Madame TALEB Khedidja**
Caissière, C & A, PARIS.
demeurant 1 avenue d'Auvergne à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur TALLEC Christian**
Ingénieur, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 5 rue des Longs Lieux à SAINT WITZ

- **Madame TAOUACHE Dalila née ARROUCHE**
Aide à domicile, FONDATION MAISON DES CHAMPS, PARIS.
demeurant 3 rue de l'Aistre à VILLIERS LE BEL

- **Madame TAPIERO Céline née ARFI**
Ingénieur, SOCIETE GENERAL, PARIS.
demeurant 5 avenue des amandiers à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame THEGAT Eliane née LUCRET**
Aide-Soignante, A.S.I.M.P.A.D, L ISLE ADAM.
demeurant 1 Chemin de la Gueule A Vaches à ASNIERES SUR OISE

- **Monsieur THETSY Luc**
Magasinier, FACILIT RAIL, PARIS.
demeurant 25 rue des Lévriers à MONTMAGNY

- **Madame THIBAUT Annie**
Analyste, CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, BAGNOLET.
demeurant 3 sente de Pontcelles à DOMONT

- **Madame THUAULT ELODIE née PHILIPPE**
Technicienne PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 74 Chemin des Tournelles à ROISSY EN FRANCE

- **Monsieur TRICOLORE Charles**
Employé, FRANCE QUICK, PARIS.
demeurant 5 avenue Paul Valéry à SARCELLES

- **Madame VAILLANT Sophie née LEMIERE**
Contrôleur de gestion, L'ORÉAL DIRECTION GÉNÉRALE RECHERCHE &
DÉVELOPPEMENT, CLICHY.
demeurant 8 avenue du Midi à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur VALLADE INNOCENT**
Agent Logistique, CIGMA, SAINT DENIS.
demeurant 6, rue des Piverts à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur VANSEVEREN Didier**
Technicien, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX.
demeurant 2 rue de la gare à SURVILLIERS

- **Madame VENNEKAMP FABIENNE**
Chef de projet Développement, GMF, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 6 Rue du Puits Grenet à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame VERGNOLLE Véronique née BARRIERE**
Directrice d'Agence, CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE, PARIS.
demeurant 13 rue des Tilleuls à DEUIL LA BARRE

- **Madame VIGET Valérie**
Attachée de Direction, BBR ROGIER, PARIS.
demeurant 8 villa Pierre Corneille à SAINT PRIX

- **Madame VILLAUME Caroline née RINVILLE**
Cadre Manager, LA RETRAITE SOLIDAIRE, PARIS.
demeurant 4 rue Renaud à MONTMORENCY

- **Madame VITORINO Marie**
Ingénieur, PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES SA, LAGARENNE COLOMBES.
demeurant 9 rue de Saint Prix à MONTLIGNON

- **Monsieur XAVIER Jacques**
Manutentionnaire, XP FRANCE, LA COURNEUVE.
demeurant 4, rue Stéphane Hessel à GARGES LES GONESSE

- **Madame XAVIER Ludivine née NOEL**
Consultante ressources humaines, AXA FRANCE, NANTERRE.
demeurant 6 avenue Alfred de Musset à VILLIERS LE BEL
- **Madame ZAIDI M Barka**
Technicien, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND.
demeurant 4 rue du Moutier à DEUIL LA BARRE
- **Madame ZAIDI M' Barka**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, NOISY LE GRAND.
demeurant 4 rue du Moutier à DEUIL LA BARRE
- **Madame ZAMPICCOLI Véronique**
Technicien, BERNARD CONTROLS SA, GONESSE.
demeurant 30 rue Scribe à VILLIERS LE BEL
- **Monsieur ZANARDO Stéphan**
Chauffeur, OCP REPARTITION, SAINT OUEN.
demeurant 15 rue Georges Bizet à GONESSE
- **Monsieur ZIANE Mohamed**
Agent d'Entretien, OSICA, PARIS.
demeurant 18 boulevard jacques Copeau à SARCELLES
- **Madame ZUCAL Patricia**
Comptable, FAURECIA, NANTERRE.
demeurant 3 Grande Rue à ASNIERES SUR OISE
- **Mademoiselle ZUILI CAROLE**
Directrice d'Agence, MAAF ASSURANCES, NIORT CEDEX.
demeurant 52, rue de Vauginard à ARGENTEUIL

Article 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

- **Monsieur AKROUR Bachir**
Agent de Maîtrise, AG2R, PARIS.
demeurant 13 allée des Peupliers à VILLIERS LE BEL
- **Madame ALBERTI Maria-Luisa née SINICO**
Ingénieur, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE.
demeurant 40 boulevard Cotte à ENGHEN LES BAINS
- **Madame ALEXANDRE Elisabeth née CHARLES**
Assistante confirmée, FIDUCIAIRE MALLET, PARIS.
demeurant 7 rue des Haras à MONTMORENCY
- **Monsieur ALIN Raymond**
Gestionnaire de paie, BAYER, PUTEAUX.
demeurant 79 rue Aristide Briand à DOMONT
- **Madame AMAND Patricia née DUTAS**
Chargé d'études ressources humaines, HSBC FRANCE, PARIS.
demeurant 17 allée des toits de Villiers à VILLIERS LE BEL

- **Monsieur AMMARI Nacer**
Gestionnaire, SECAP, SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX.
demeurant 80 rue du Maréchal Leclerc à ECOUEN

- **Monsieur ANBARASAN Xxx**
Opérateur de production, ELIS, GENNEVILLIERS.
demeurant 12 rue Blaise Cendrars à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur AREVIAN Bruno**
Rédacteur, DASSAULT FALCON SERVICE, LE BOURGET CEDEX.
demeurant 13 rue Paul Belmondo à ECOUEN

- **Monsieur ASPILAIRE Manord**
Responsable d'atelier, SAS ARTHUS BERTRAND, PARIS.
demeurant 2 square d'Allones à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame ATTIA Florence née GANTOU**
Conseillère clientèle, COMPAGNIE EUROPEENNE DE LA CHAUSSURE, PARIS.
demeurant 25 rue des Vignes à MONTMAGNY

- **Monsieur AVENEL Laurent**
Cadre , SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant 61 avenue de Ceinture à SAINT GRATIEN

- **Monsieur BATATEIRO Valdemar**
Conseiller service carrosserie, RENAULT RETAIL GROUP, PARIS.
demeurant 17 rue du docteur Calmette à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur BEAUCAL Jean-Luc**
Chef de département Alimentaire, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY .
demeurant 11 rue Galliéni à MONTMAGNY

- **Madame BELLANGER Lucette**
Opérateur de production, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX.
demeurant 10 avenue Joliot Curie à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur BELLET Daniel**
Technicien, DENY FONTAINE, SAINT BLIMONT.
demeurant Route de Chantilly à ASNIERES SUR OISE

- **Madame BELTRAME Fabienne**
Technicien, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS.
demeurant 3 avenue du 6 juin 1944 à GOUSSAINVILLE

- **Mademoiselle BEN KARICH Fatma**
Assistante administrative, SELECT SERVICE PARTNER, PARIS.
demeurant 4, rue Jean Moulin à GOUSSAINVILLE

- **Madame BERNARD Véronique née BERTAUX**
Clerc Principale, SELARL SAMAIN RICHARD ET ASSOCIES, PARIS.
demeurant 49 rue du Docteur Goldstein à GROSLAY

- **Monsieur BERONI Loreno**
Ingénieur, PSA PEUGEOT CITROEN, POISSY.
demeurant 13 rue Muscella à MOISSELLES

- **Madame BIEN-AÏME Edwige**
Responsable de rayon, MARKET, CLAMART.
demeurant 15 rue Pierre et Marie Curie à LOUVRES

- **Monsieur BILLOIS Jean-Marc**
Employé, GEODIS DISTRIBUTION, GONESSE.
demeurant 14 place des trois noyers à SARCELLES

- **Madame BLONDEAU Josette née LORIC**
Femme de Ménage, HYGECO, GARGES LES GONESSE.
demeurant 27 rue Eugène à GOUSSAINVILLE

- **Madame BLONDEL Marie Claire née MEL**
Assistante dentaire, DOCTEUR HENRI PIERRE NAVEAU, PARIS.
demeurant 4 rue des Coutures à DEUIL LA BARRE

- **Madame BOLANTIN Sylvie**
Employée de banque, LCL, VILLEJUIF.
demeurant 47 rue de l'Eglise à DOMONT

- **Madame BOUCHER Frédérique**
Responsable ressources humaines, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 6 allée Louis VII le Jeune à GONESSE

- **Madame BOURDET Françoise**
Coordinatrice métier, SACEM, NEUILLY SUR SEINE.
demeurant 15 rue Henri Dunant à GONESSE

- **Madame BOURGOIN Nathalie née ROGER**
Responsable d'équipe, LA MUTUELLE GENERALE, PARIS.
demeurant 15 rue de Lisbonne à LOUVRES

- **Madame BREL Caroline née THEBAULT**
Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 33 rue Lucien Girard Boisseau à PUISEUX EN FRANCE

- **Monsieur BRICE Wilfrid**
Gestionnaire répertoire, SACEM, NEUILLY SUR SEINE.
demeurant 16 rue Pasteur à SURVILLIERS

- **Monsieur BRONNER Philippe**
Commercial, CFR, PUTEAUX.
demeurant 19 allée Georges Brassens à SAINT PRIX

- **Monsieur BRUSCINO Joseph**
Chauffeur, TAIS, GOUSSAINVILLE.
demeurant 2 chemin des Pâtisiers à ECOUEN

- **Monsieur BUZZI Olivier**
Cuisinier, SODEXO , GUYANCOURT.
demeurant 3 rue Théophile Hingre à ECOUEN

- **Monsieur CABRELLI Jean-Marc**
Chauffeur, L'ESSOR, SANNOIS.
demeurant 21 bis rue des acacias à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur CAILLEMER Jean**
Ingénieur, THALES COMMUNICATIONS & SECURITY, GENNEVILLIERS.
demeurant 29 rue Sœur Azélie à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur CAPELLE Edouard**
Gardien, FRANCE HABITATION, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant 2 square Eole à FOSSES

- **Monsieur CARUELLE JEAN-PIERRE**
Directeur d'Exploitation, EIFFAGE CONSTRUCTION VAL DE SEINE, IGNY.
demeurant 24, rue de Montlignon à SAINT LEU LA FORET

- **Monsieur CARVALHO Carlos**
Chef d'équipe, GEODIS LOGISTICS, SAINT OUEN L'AUMONE.
demeurant 5 avenue John Fitzgerald Kennedy à SAINT GRATIEN

- **Monsieur CASANOVA Jean-Pierre**
Ingénieur-cadre, PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES, PARIS.
demeurant 11 rue de l'Aubette de Magny à GONESSE

- **Monsieur CASTEL Didier**
Responsable panels et études, GEORGIA-PACIFIC, COURBEVOIE.
demeurant 28 rue de la Grande Fontaine à ECOUEN

- **Mademoiselle CENDRA CLAUDETTE**
Assistante de Direction, L OREAL, ASNIERES SUR SEINE.
demeurant 12 Ter, rue de Paris à GONESSE

- **Madame CHARDON Corinne née VERDIER**
Employée, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS COLOMBES.
demeurant 2 ruelle Ganneval à ATTAINVILLE

- **Monsieur CHATEL François**
Commercial, BNP PARIBAS, SEVRES.
demeurant 104 route d'Asnières à ASNIERES SUR OISE

- **Madame CHAZOTTES Catherine née POYER**
Assistante achats, DESRUES SAS, PLAILLY.
demeurant 8 rue du Gué à SURVILLIERS

- **Madame CHELLY Irène née BENAPHTALI**
Coordinatrice grands comptes, ROBERT BOSCH FRANCE, SAINT OUEN CEDEX.
demeurant 48 boulevard de la Gare à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Monsieur CHEMINADE Patrick**
Agent Déclarant en Douane, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY CDG.
demeurant 24 rue des Brossolette à FOSSES

- **Monsieur CHETTOU Mimoun**
Mécanicien, FRAIKIN FRANCE, RUEIL MALMAISON.
demeurant 9 boulevard Henri Dunant à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur CHOTUBIEC Philippe**
Chef de quai, HEPPNER, NOISY-LE-SEC.
demeurant 3 sentier des Trois Pierres à VILLIERS LE BEL

- **Monsieur CHRETIEN Jean Luc**
Directeur des ressources humaines, WOREX, LE PECQ.
demeurant 20 allée François Mauriac à MARGENCY
- **Monsieur COHEN Hervé**
Chef d'exploitation, PROXISERVE, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 40 avenue Mathieu Chazotte à DEUIL LA BARRE
- **Madame COLASSE Isabelle née DELMAS**
Assistante de direction, UNIBETON, GUEVILLE.
demeurant 4 rue Joseph Rigault à GROSLAY
- **Madame COLLEAUX Corine née BERTHIER**
employée, AVIVA ASSURANCES, BOIS-COLOMBES.
demeurant 10 rue Mirabeau à GOUSSAINVILLE
- **Madame COLLIN Régine née TOUATI**
Responsable service télévente, LELIEVRE, MARNE LA VALLEE.
demeurant 26 allée des Tilleuls à MARLY LA VILLE
- **Madame CONDOMINAS Angialina née PIPICELLA**
Comptable, TRANSPORT ROBERT FRET, LE THILLAY.
demeurant 7 allée des Temples à PUISEUX EN FRANCE
- **Madame CORRE Nadia née MEBANNI**
Secrétaire, APRIA RSA, MONTREUIL.
demeurant 5 square de Savoie à FOSSES
- **Monsieur COUTARD Dimitri**
Gestionnaire, ATOS, BEZONS.
demeurant 20 rue Claude Debussy à GONESSE
- **Madame COUTINHO Hélène née TAVARES BANDEIRA**
Secrétaire, COSSON, LOUVRES.
demeurant 11 bis rue des Rossignols à PUISEUX EN FRANCE
- **Madame DA COSTA Maria née NUNES FARIA**
Secrétaire, SARL DA COSTA, MONTSOULT.
demeurant 36 rue de Montmorency à MONTSOULT
- **Monsieur DA SILVA COELHO David**
Chauffeur, COSSON, LOUVRES.
demeurant 58 bis avenue Charles de Gaulle à ROISSY EN FRANCE
- **Madame DAIRA NADINE née FAGUIN**
Assistante, SAGA ENTREPRISE, GENNEVILLIERS CEDEX.
demeurant 15, avenue du Château à LE THILLAY
- **Madame DE VALON Isabelle née DELBES**
Contrôleur, NATIXIS FACTOR, CHARENTON LE PONT.
demeurant 13 rue Monge à EZANVILLE
- **Monsieur DEBROCK Thierry**
Ingénieur, PSA PEUGEOT CITROEN, POISSY.
demeurant 17 place Clément Ader à SURVILLIERS

- **Monsieur DEGONDS Jacky**
Employé de casino, SEETE, ENGHIEEN LES BAINS.
demeurant 24 résidence les Longues Raies à DOMONT

- **Madame DEJOIE Françoise née JODELAIS**
Restaurateur, COMITE D'ETABLISSEMENT BANQUE DE FRANCE, PARIS.
demeurant 98 avenue Gabriel Péri à GONESSE

- **Madame DELEPOUVE Angèle**
Conseillère de vente, GALERIES LAFAYETTE, PARIS.
demeurant 121 avenue de la Division Leclerc à ENGHIEEN LES BAINS

- **Monsieur DELGERY André**
Attaché commercial, VILMORIN JARDIN, ST QUENTIN FALLAVIER.
demeurant 4 avenue des cèdres à ATTAINVILLE

- **Monsieur DELL ARMI Antoine**
Technicien, ALLIANZ, LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 10 avenue des Belles Feuilles à SAINT GRATIEN

- **Madame DELMAS-BARON Nathalie née KOHUT**
Chargée d'Affaire, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS.
demeurant 10 Rue Georges Pompidou à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur DELRIEU Pascal**
Comptable, DEXIA CREDIT LOCAL, LA DEFENSE.
demeurant 37 rue Bourgeois à DEUIL LA BARRE

- **Madame DEMANET Nadège née GARDET**
Secrétaire, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX.
demeurant 36 rue de Seugy à VIARMES

- **Madame DEMOULIN Leslie née KEATES**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 2 chemin de l'Escalade à MONTMORENCY

- **Madame DENDLEUX Esilda née GALANTE**
Chef département, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY .
demeurant 8 rue de l'Eglise à DEUIL LA BARRE

- **Madame DENDOUNE Arnima**
Assistante, SCP MAHOT DE LA QUERANTONNAIS & ASSOCIES, PARIS.
demeurant 16 rue des Charbonniers à DOMONT

- **Madame DESERT Christine née DUFLOT**
Responsable entité, SMABTP, PARIS.
demeurant 45 rue Félix Faure à ENGHIEEN LES BAINS

- **Monsieur DESTON Edmond**
Chauffeur, FRANCE LOCATION DISTRIBUTION , LOGNES.
demeurant 4 rue Edgar Degas à GARGES LES GONESSE

- **Madame DI PIETRO Marie Pierre née D'ORNANO**
Technicien, MMA IARD, PARIS.
demeurant 113 avenue de la Haute Grève à FOSSES

- **Madame DIARRA Marie-Christine née LANGUEDOC**
Responsable de projets, BPCE INTERNATIONAL ET OUTRE MER, PARIS.
demeurant 15 rue Georges Pompidou à VILLIERS LE SEC
- **Monsieur DIDIER Michel**
Commis en douane, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY CDG.
demeurant 2 allée des hortensias à ECOUEN
- **Monsieur DOMER Stéphane**
Technicien, APRIA RSA, MONTREUIL.
demeurant 5 résidence Belle Hélène à SAINT BRICE SOUS FORET
- **Madame DORET Marie-France**
Technicien, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND.
demeurant 21 rue de la Cité de la Mairie à SAINT BRICE SOUS FORET
- **Madame DORMY Muriel née VARLET**
Hôtesse de caisse, AUCHAN, EPINAY SUR SEINE.
demeurant 15 impasse des Petits Noyers à MONTMAGNY
- **Monsieur DOS SANTOS BAIRRADA Mario**
Chef de centrale, EQIOM BETONS, MONTREUIL.
demeurant 11 rue des platanes à GOUSSAINVILLE
- **Madame DOUARED Christiane**
Agent de collectivité, CAF DU VAL D'OISE, CERGY-PONTOISE CEDEX.
demeurant 8 ter rue de Miraville à SARCELLES
- **Madame DROUARD Brigitte née DU BRON**
Assistante commerciale, CONVENTYA SAS, CLICHY.
demeurant 4 rue Bertie Albrech à SAINT GRATIEN
- **Madame DUCAS Christine née DARCO**
Technicien, CENTRE MEDICAL EUROPE, PARIS.
demeurant 12 rue de la charbonnière à CHAUMONTEL
- **Madame FEKAR Josiane née PERMACAOUNDIN**
Employée, C.S.F FRANCE SAS, PARIS.
demeurant 4 allée de l'Archet à ARNOUVILLE
- **Madame FERNANDES Maria Das Dorès née SANTOS PEREIRA**
Comptable, EUROLINES SA, NANTERRE.
demeurant 36 avenue Michel Ange à BELLOY EN FRANCE
- **Madame FERREIRA-PEDREGAL Valérie née DECHANDON**
Employée Commerciale, CORA, GARGES LES GONESSE.
demeurant 32 avenue Joliot Curie à GARGES LES GONESSE
- **Madame FICHEPAIN Caroline**
Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 54 rue Claude de Mesmes à ROISSY EN FRANCE
- **Monsieur FLOQUET Christian**
Technicien, PÔLE EMPLOI, PARIS.
demeurant 7 rue Duchat à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur FORGET Thierry**
Agent, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 37 rue du Général Leclerc à GONESSE

- **Madame FOURMY Florence née BASNIER**
Technicien, DALKIA, NANTERRE.
demeurant 41 rue du Bouteillier à LOUVRES

- **Monsieur FREDJ Chafi**
Approvisionnement, COFELY RESEAUX, PUTEAUX.
demeurant 6 rue de la République à GOUSSAINVILLE

- **Madame GALICHET Valérie**
Technicien, LCL, VILLEJUIF CEDEX.
demeurant 2 allée Alfred Sisley à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur GERARD Pierre**
Responsable clientèle, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 26 rue Chalot à ROISSY EN FRANCE

- **Monsieur GERMAIN Daniel**
Magasinier, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
demeurant 130 boulevard de Montmorency à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur GILES Laurent**
Adjoint Responsable Opération, THALES COMMUNICATIONS & SECURITY,
GENNEVILLIERS.
demeurant 4 rue des Molléons à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame GODIN Christiane née LOEHLE**
Technicien, DESRUES SAS, PLAILLY.
demeurant 42 rue Roger Salengro à MARLY LA VILLE

- **Madame GOSSE Martine née GUICHARD**
Comptable, IMCD FRANCE, SAINT DENIS LA PLAINE.
demeurant 21 avenue Georges Brassens à GOUSSAINVILLE

- **Madame GOUETTA Line**
Cadre, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE.
demeurant 12 boulevard Henri Poincaré à SARCELLES

- **Monsieur GRANDAO Adrien**
Maçon, R.E.P., GOUSSAINVILLE.
demeurant 37 rue Ela Constantinide à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur GRANELL Philippe**
Vendeur, BHV, PARIS.
demeurant 17 rue Henri Vuillemin à GOUSSAINVILLE

- **Madame GRAUX Valérie née REGNIER**
Employée, LAZARD, PARIS.
demeurant 60 rue de Montnélian à SAINT WITZ

- **Madame GRISEY Béatrice née AMAT**
Clerc de notaire, SCP LAMBERT - MACRON - LEMAIRE, SAINT OUEN L'AUMONE.
demeurant 54 bis rue de Beauvais à MONTSOULT

- **Madame GROSPAS Nadine née GARE**
Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 15 rue du Parisis à LUZARCHES
- **Monsieur GUILLIN Philippe**
Chauffeur, RATHEAU, NOISY LE GRAND.
demeurant 13 avenue Descartes à SOISY SOUS MONTMORENCY
- **Monsieur HALIK Alain**
Employé de banque, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLÉE.
demeurant 72 rue d'Ombreval à DOMONT
- **Madame HAUW Marie-Guyène née GUILLAUME**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 17 rue Rabelais à FOSSES
- **Madame HERNANDEZ Maria née GARCIA BLANCO**
Comptable, SAFAR, PARIS.
demeurant 34 avenue Fernand Fourcade à MONTSOULT
- **Madame HERVE Nathalie**
Assistante de direction, PEUGEOR CITROËN AUTOMOBILES, PARIS .
demeurant 51 rue de Biarritz à ARNOUVILLE
- **Madame HEUDE Isabelle née MAISSE**
Employée de banque, HSBC FRANCE, PARIS.
demeurant 5 rue de Bretagne à DOMONT
- **Monsieur HILLION Gilles**
Technicien, RENAULT, BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.
demeurant 10 rue de Conti à BAILLET EN FRANCE
- **Monsieur HOFFENBACH Cyril**
Chef de table, SEETE, ENGHIEEN LES BAINS.
demeurant 28 avenue du chateau à LE THILLAY
- **Monsieur HOUZE Alain**
Magasinier, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
demeurant 6 rue du Cadran à MONTMORENCY
- **Madame HOVAGIMYAN Sylvie**
Technicien, L'ORÉAL DIRECTION GÉNÉRALE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT,
CLICHY.
demeurant 55 rue de la barre à ENGHIEEN LES BAINS
- **Monsieur HOXHA Hamit**
Opérateur de moulage, PAUL PREDAULT, GOUSSAINVILLE.
demeurant 23 rue César Franck à MONTMORENCY
- **Monsieur HULEUX Dany**
Chef d'équipe, SEPUR, VILLENEUVE LA GARENNE.
demeurant 25 avenue du Maréchal Joffre à LUZARCHES
- **Monsieur IANNIZZI Jean Michel**
Conseiller de clientèle, MERCEDES BENZ, MONTRouGE.
demeurant 5 allée des Jardins à VIARMES

- **Monsieur JACQUELET Robert**
 Chef de service transit, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY CDG.
 demeurant 10 Hameau des Loges à MARLY LA VILLE

- **Monsieur JAGUT Philippe**
 Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
 demeurant 12 allée Maryse Bastié à FOSSES

- **Monsieur JEAN Pascal**
 Commercial, RENAULT RETAIL GROUPE, PARIS.
 demeurant 08 rue Moanda à LUZARCHES

- **Monsieur JIMENEZ Jean-michel**
 Carrossier, FRAIKIN, GENNEVILLIERS.
 demeurant 52 rue Henri Jeanson à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame JOUANY Véronique née HALET**
 Responsable de service, BPCE, PARIS.
 demeurant 62 b rue des Rosiers à MONTLIGNON

- **Monsieur JOUNY Eric**
 Agent Technique Electricien, R.E.P., GOUSSAINVILLE.
 demeurant 7 rue des Fauvettes à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur KERMOAL Alain**
 Technicien, L'OREAL PARIS, SAINT OUEN CEDEX.
 demeurant 4 allée des Roitelets à BAILLET EN FRANCE

- **Madame KERMOAL Pascale née COUSIN**
 Technicien, L'OREAL PARIS, SAINT OUEN CEDEX.
 demeurant 4 allée des Roitelets à BAILLET EN FRANCE

- **Monsieur KHENSOUS Driss**
 Technicien Ascenseur, ASCENSEUR DRIEUX -COMBALUZIER, LES LILAS.
 demeurant 2 rue Maurice Berteaux à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame LAHOREAU Sylvie née LEBRUN**
 Comptable, L'OREAL, AULNAY SOUS BOIS.
 demeurant 10 rue d'Auxerre à ARNOUVILLE

- **Monsieur LAMBERT Régis**
 Responsable sécurité, EUGENE PERMA, PARIS.
 demeurant 3 allée des érables à BOUFFEMONT

- **Monsieur LAROCHE Joël**
 chauffeur receveur, TRANSDEV, SAINT GRATIEN.
 demeurant 12 rue du clos Bousselin à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur LASLIER Pierre**
 Ingénieur, PSA PEUGEOT CITROËN, VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX.
 demeurant 3 rue Victor Hugo à NOISY SUR OISE

- **Madame LE BRAS Yvonne**
 Opératrice de Saisie, GROUPE BERRI, PARIS.
 demeurant 32 rue Jean Laugère à ARNOUVILLE

- **Madame LE BRAZIDEC Patricia née DELAHAYE**
Employée de banque, LCL, VILLEJUIF CEDEX.
demeurant 6 rue de la Bassée à SAINT MARTIN DU TERTRE

- **Monsieur LE GALL Francis**
Technicien, ENGIE, NANTES.
demeurant 100 rue du chemin vert à DOMONT

- **Madame LE ROUE Catherine**
Employée de banque, LCL, VILLEJUIF CEDEX.
demeurant 16 rue de la ferme à EZANVILLE

- **Monsieur LE ROY Didier**
Ingénieur, SYSTRA, PARIS.
demeurant 9 rue Roger Dolle à LOUVRES

- **Monsieur LEGEARD Olivier**
Chef de chantier, COSSON, LOUVRES.
demeurant 17 petit chemin du Bel Air à SANNOIS

- **Monsieur LEGER BETAND**
Responsable sécurité et Qualité Informatique, BAYER SAS, PUTEAUX CEDEX.
demeurant 22, rue du Bois d'Aguère à SAINT LEU LA FORET

- **Monsieur LEO Hugues**
Conducteur de travaux, CITEOS, SARCELLES.
demeurant 42 avenue Pierre Semard à VILLIERS LE BEL

- **Madame LESUEUR Sandrine née CORBISIER**
Employée de banque, BARCLAYS BANK, PARIS.
demeurant 9 rue du Château à GROSLAY

- **Madame LEVASSEUR Annie née PLOTON**
Agent services Hôtelières, C.E OPERATIONS AERIENNE, ROISSY EN FRANCE.
demeurant 6 bis avenue Charles de Gaulle à ROISSY EN FRANCE

- **Monsieur LEYX Didier**
Cadre Bancaire, CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL IDF, PARIS CEDEX 09.
demeurant 16 rue du Champ de l'Asile à GROSLAY

- **Madame LOIAL Micheline**
Caissière, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY .
demeurant 31 rue des Doucettes à GARGES LES GONESSE

- **Madame LORHO Nadia**
Assistante de direction, CIAMT, PARIS.
demeurant 35 avenue de la Gare à DEUIL LA BARRE

- **Madame LUCAS Annick née BELLEVAL**
Responsable logistique, CAAGIS, PARIS.
demeurant 17 rue des Bleuets à ATTAINVILLE

- **Madame LUTAUD Colette née CHAPPAZ**
Pharmacien, L'OREAL PARIS, SAINT OUEN CEDEX.
demeurant 35 avenue Marguerite à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur MADI Lachemi**
Contrôleur opérateur, BOLLORE, PUTEAUX.
demeurant 74 rue Jean Jaurès à ECOUEN

- **Monsieur MAGOT Denis**
Technicien, CHUBB FRANCE, CERGY PONTOISE.
demeurant 9 rue du Bon Air à EZANVILLE

- **Monsieur MAHOUDEAU Jean Luc**
Chef de section, DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD.
demeurant 52 rue des Loges à MONTMORENCY

- **Monsieur MAISONNETTE Thierry**
Technicien, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX.
demeurant 24 rue du Buisson Flocourt à SAINT WITZ

- **Madame MANDOSSE Edith**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 11 impasse Germain Chatenay à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame MANSUELA Yveline**
Animatrice , APAJH 95, LE PLESSIS BOUCHARD.
demeurant 13 rue des Raguenets à SAINT GRATIEN

- **Monsieur MARECHAL Christophe**
Agent d'entretien, HUTCHINSON SNC, PERSAN.
demeurant 2 allée du Maréchal Leclerc à MONTMAGNY

- **Monsieur MARIE Stéphane**
Employé d'exploitation, GTHP, COLOMBES.
demeurant 109 avenue de la Haute grève à FOSSES

- **Madame MARIE Véronique née LEMORE**
Employée administratif, FRANCE BOISSONS ILE DE FRANCE, GENNEVILLIERS.
demeurant 12 rue des Violettes à PUISEUX EN FRANCE

- **Monsieur MARIE Vincent**
Responsable informatique, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX.
demeurant 13 rue de Luzarches à FOSSES

- **Madame MARINHO Patricia née DUFFEU**
Commercial, SWISLIFE, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 4 ter rue Roger Renard à SAINT MARTIN DU TERTRE

- **Monsieur MARSEILLE Joseph**
Agent d'entretien, RCF, PARIS.
demeurant 24 avenue de la commune de Paris à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur MARTIN Gérard**
Comptable, GGL SERVICES, PARIS.
demeurant 32 rue Tranchebise à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur MARTIN Guy**
Chauffeur, OCP REPARTITION, SAINT OUEN.
demeurant 2 allée Maréchal Leclerc à MONTMAGNY

- **Monsieur MARTIN Vincent**
Employé, LCL, VILLEJUIF CEDEX.
demeurant 17 rue Carnot à MONTMAGNY
- **Madame MARTINS-BEXIGA Isabelle**
Infirmière, CENTRE MEDICAL ET PEDAGOGIQUE JACQUES ARNAUD,
BOUFFEMONT.
demeurant 10 rue de la Révolution Française à BOUFFEMONT
- **Madame MASSINI Cécile**
Agent administratif, AIRBUS, VITROLLES.
demeurant 2 rue des Halles à SAINT GRATIEN
- **Monsieur MATHIEN Patrick**
Assistant Commercial, LEGRAND SNC, VERNEUIL EN HALATTE.
demeurant 9 place Salomon de Cours à FOSSES
- **Mademoiselle MATHURIN VIVIANE**
Agent de Maîtrise, LA RETRAITE SOLIDAIRE, PARIS.
demeurant 12, rue des Aubépines à DEUIL LA BARRE
- **Madame MAUMUS Marie-Ange**
Chargée des opérations financière, SWISSLIFE, LEVALLOIS.
demeurant 01 rue de Trouville à ARNOUVILLE
- **Madame MEDA Arielle née JEUNEHOMME**
Assistante commerciale, ING BANK FRANCE, PARIS.
demeurant 134 rue de Balzac à DEUIL LA BARRE
- **Madame MEDJAR Sophie**
Secrétaire, SCP THOMAZON-BICHE, PARIS CEDEX 02.
demeurant 37 rue Lazare Carnot à GOUSSAINVILLE
- **Monsieur MEHADJI Mohammed**
Chef d'équipe, CHANTIES MODERNES CONSTRUCTION, CHEVILLY-LARUE.
demeurant 6 rue Henri Dunant à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur MERCERA ARNAUD**
Responsable de service administratif, CREDIT AGRICOLE IDF, PARIS.
demeurant 9 avenue du Général de Gaulle à EZANVILLE
- **Madame MERCIER Caroline**
Technicien, B2V GESTION, LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 2 allée Aristide Bruant à GARGES LES GONESSE
- **Monsieur MEUNIER Fabrice**
Electro-mécanicien, VASSEUR SA, GONESSE.
demeurant 20 rue Jean Moulin à ROISSY EN FRANCE
- **Monsieur MIGNE Stéphane**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 66 rue du Vieux Lavoir à SAINT WITZ
- **Monsieur MIRAUMONT Jean Marc**
Employé, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant 21 les Longues Raies à DOMONT

- **Monsieur MOLMY Thierry**
 Chef de partie, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.
 demeurant 3 rue Jean Jacques Rousseau à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame MONLEON Catherine née RAMOS**
 Technicien, AXA FRANCE VIE, PARIS.
 demeurant 107 avenue de la division Leclerc à ENGHIEEN LES BAINS

- **Monsieur NDIAYE Abdoul Djiby Hamady**
 Monteur électricien, EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE, SAINT DENIS.
 demeurant 4 rue Paul Gauguin à GARGES LES GONESSE

- **Madame NGUYEN VAN THU Catherine née FERON**
 Gestionnaire back office , AEW, PARIS.
 demeurant 9 rue Pierre et Marie Curie à BAILLET EN FRANCE

- **Madame NIDE Leila**
 Responsable de vente, CHANEL SAS, NEUILLY SUR SEINE CEDEX.
 demeurant 4 rue Jules Massenet à GONESSE

- **Monsieur OCZAK Henryk**
 Technicien Etudes de Prix, SMAC, SARCELLES.
 demeurant 3 allée Voltaire à GARGES LES GONESSE

- **Madame OHIER Fabienne**
 Cadre, SOCIETE GENERAL, PARIS.
 demeurant 11 avenue des Bleuets à GONESSE

- **Madame PASSARD MARTINE née JULES**
 Assistante Ressources Humaines, LEGRAND SNC, VERNEUIL EN HALATTE.
 demeurant 40 Rue César Franck à FOSSES

- **Monsieur PAUL Laurent**
 Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
 demeurant 21 rue Raymond Bergogne à ARNOUVILLE

- **Madame PEIGNE Corinne**
 Responsable technique, CATU, BAGNEUX.
 demeurant 47 rue de la République à DOMONT

- **Madame PERRIN Sylvie née BOW**
 Comptable, URSSAF ILE DE FRANCE, MONTREUIL.
 demeurant 5 rue des Mésanges à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur PIFFARD Jean-Luc**
 Ingénieur, RENAULT, BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.
 demeurant 16 rue de la Ferme à EZANVILLE

- **Monsieur PIGEON Christian**
 Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
 demeurant 35 rue Regnault à MAREIL EN FRANCE

- **Madame PIRES Muriel née LALLEMENT**
 Agent de planning, FRISQUET, MEAUX.
 demeurant 1 rue de la Haye à LOUVRES

- **Madame PISANI Dominique**
Assistante de copropriété, SERGIC, EAUBONNE.
demeurant 71 avenue de Domont à MONTMORENCY
- **Madame POITOU Jocelyne née TOUPANCE**
Gestionnaire clientèles, PAGES JAUNES, SEVRES CEDEX.
demeurant 47 rue Jean Jacques Rousseau à SAINT GRATIEN
- **Monsieur PROUCHANDY Michel**
Technicien, FP international, VILLIERS LE BEL.
demeurant 11 bis avenue des Martinets à LE MESNIL AUBRY
- **Monsieur QUENTIN Yves**
Chauffeur, ACMS, SURESNES CEDEX.
demeurant 18 rue de la Vieille Baune à LE THILLAY
- **Madame RAPOSO CLAUDE née PAPILLON**
Responsable Plate-forme Entrepreneurs, MDE CONVERGENCE ENTREPRENEURS,
AULNAY SOUS BOIS.
demeurant 13, rue Edouard Picard à ASNIERES SUR OISE
- **Monsieur RASAMOELINA Yvon**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant rue de Piscop à SAINT BRICE SOUS FORET
- **Monsieur RAYNAL Marc**
Chargé de mission, POINT P DEVELOPPEMENT, PARIS.
demeurant 5 rue Paul Lorillon à ECOUEN
- **Madame RAYNAL Sylvie née PAILLOUX MAZARS**
Chef d'agence, POINT P, NANTERRE.
demeurant 5 rue Paul Lorillon à ECOUEN
- **Madame RECURT Sandrine née BERTIN**
Responsable Informatique, LA RETRAITE SOLIDAIRE, PARIS.
demeurant 20 rue Hélène Boucher à SOISY SOUS MONTMORENCY
- **Monsieur RENARD Dominique**
Responsable Atelier, EVOBUS FRANCE, SARCELLES.
demeurant 5 rue du Petit Noyer à FOSSES
- **Monsieur RODRIGUES Luis**
Chef d'équipe/Peintre , EVOBUS FRANCE, SARCELLES.
demeurant 18 rue Maurice Berteaux à LE THILLAY
- **Madame ROMAIN Rosalie**
Préparateur de commandes, COSMETIQUE ACTIVE FRANCE, ASNIERES.
demeurant 15 rue Jean Cocteau à VILLIERS LE BEL
- **Madame ROUGIER Dominique**
Gestionnaire d'entreprises, KLESIA, PARIS.
demeurant 145 rue du chemin de fer à DEUIL LA BARRE
- **Madame SAIDI M'barka**
Conseillère Pôle emploi, ACNA, ROISSY CDG.
demeurant à DEUIL LA BARRE

- Madame **SANUDO Sylvie née DUMAS**
Comptable, TEMPOL, SAINT DENIS.
demeurant 11 rue Auguste Rey à SAINT PRIX

- Monsieur **SERI Bada**
Ouvrier, LASER PROPRETÉ, VILLETANEUSE.
demeurant 22 rue Van Gogh à GARGES LES GONESSE

- Monsieur **SIMON Nicolas**
Responsable logistique, NATIXIS, PARIS.
demeurant 8 allée des peupliers à BOUFFEMONT

- Madame **SIMON-JUAREZ Cécile**
Gestionnaire commercial, AXA FRANCE, NANTERRE.
demeurant 19 villa Jean Jacques Rousseau à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame **SIROIT Anne-Isabelle née PINTO TEIXEIRA**
Technicien, INSTITUT PASTEUR, PARIS CEDEX 15.
demeurant 8 allée Clichy à DOMONT

- Monsieur **SMADJA Jacques**
Chargé de Maintenance, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY .
demeurant 7 rue Villa Louise à DEUIL LA BARRE

- Monsieur **STOFFYN Vincent**
Contrôleur de gestion, L'ORÉAL, LEVALLOIS-PERRET CEDEX.
demeurant 6 rue de l'Eglise à ANDILLY

- Monsieur **TALBOITIER Christian**
Chargé de clientèle, VWR INTERNATIONAL SAS, FONTENAY SOUS BOIS.
demeurant 6 square Eole à FOSSES

- Madame **THEGAT Eliane née LUCRET**
Aide-Soignante, A.S.I.M.P.A.D, L ISLE ADAM.
demeurant 1 Chemin de la Gueule A Vaches à ASNIERES SUR OISE

- Madame **THERY Béatrice née LOURME**
Chargée d'étude, PARTNER REINSURANCE EUROPE SE, PARIS.
demeurant 22 avenue Jean Jaurès à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur **THETSY Luc**
Magasinier, FACILIT RAIL, PARIS.
demeurant 25 rue des Lévrieriers à MONTMAGNY

- Madame **THIBAUT Annie**
Analyste, CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, BAGNOLET.
demeurant 3 sente Pontcelles à DOMONT

- Monsieur **THIROT Jean-Louis**
Technicien, PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES SA, LAGARENNE COLOMBES.
demeurant 20 rue des Raguenets à SAINT GRATIEN

- Madame **THOMAS Brigitte née FOUQUE**
Commerciale, SPHERE FRANCE, PARIS.
demeurant 10 rue Hector Berlioz à LUZARCHES

- **Monsieur TOFIL Thierry**
Dessinateur, MESSIER-BUGATTI, VELIZY-VILLACOUBLAY.
demeurant 74 rue Raymond Bergogne à ARNOUVILLE
- **Madame TORRE Sylvie**
Médecin Conseil, CNAMTS, PARIS.
demeurant 47 avenue de la Division Leclerc à DEUIL LA BARRE
- **Madame TOUSSIROT Sylvaine née DEBIOLLE**
Secrétaire, L'ORÉAL DIRECTION GÉNÉRALE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT,
CLICHY.
demeurant 5 rue du 11 novembre à MONTMORENCY
- **Madame TRUONG Annick née DO**
Ouvrière, BALT EXTRUSIONS SAS, MONTMORENCY.
demeurant 5 allée de la Ferme Queux à VILLIERS LE BEL
- **Monsieur TUIL Richard**
Gestionnaire de Comptes, URSSAF ILE DE FRANCE, MONTREUIL.
demeurant 12 rue Carnot à MONTMAGNY
- **Madame UTRATNY Isabelle née PERENNES**
Responsable service d'assurances de personnes, GROUPAMA GAN VIE, PARIS LA
DEFENSE.
demeurant 18 rue Hector Berlioz à MONTMAGNY
- **Monsieur VAN ROMPAY Patrick**
Ingénieur, BPCE, PARIS.
demeurant 3 rue Robert Schuman à ENGHEN LES BAINS
- **Madame VANANTI Catherine**
Responsable administratif, LEADER LOGISTIC, GOUSSAINVILLE.
demeurant 6 Hameau de l'Épinette à MARLY LA VILLE
- **Madame VANDEWOESTYNE Nathalie**
Responsable de salle, CER CHEMINOTS-PARIS-EST, PARIS.
demeurant 10 rue Henri Dunant à GROSLAY
- **Monsieur VANNIER Olivier**
Ingénieur, SILCA, MONTRouGE.
demeurant 2 rue Saint Quentin à DOMONT
- **Madame VELASQUES Clairette née CINCINNATUS**
Animateur, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX.
demeurant 97 rue de Bonn à LOUVRES
- **Monsieur VELOSO BASTO José**
Informaticien, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant 2 allée des prés fleuris à DOMONT
- **Monsieur VINCENT Denis**
Analyste programmeur, LCL, VILLEJUIF.
demeurant 3 rue de Turenne à MONTSOULT
- **Madame VIRRION Isabelle née CASTILLO**
Chargée commercial, ARCELOR FRANCE, LA PLAINE ST DENIS CEDEX.
demeurant 8 allée de la Fontaine Bourdonnais à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame WALOCQ Laurence née POPERDU**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE CORPORATE ET INVESTMENT BANK, PARIS
LA DEFENSE.
demeurant 27 rue des Fauvettes à PUISEUX EN FRANCE
- **Madame WEIZMANN Elisabeth**
Responsable budget, CHRISTIAN DIOR COUTURE, PARIS.
demeurant 23 rue Berthie Albrech à SAINT GRATIEN
- **Monsieur YAHY Olivier**
Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 31 rue Perquel à MONTMORENCY
- **Madame YUCEF KHODJA Halima née HADJI**
Assistante familiale, SERVICE ACCUIEL FAMILIALE ILE DE FRANCE, PARIS.
demeurant 26 rue de la République à SARCELLES
- **Monsieur ZANIN Bruno**
technicien maintenance, C.A.F 93, ROSNY S/BOIS.
demeurant 1 rue du Temple à ENGHEN LES BAINS

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Monsieur ADAMI Jacques**
Expert , AXA FRANCE, NANTERRE.
demeurant 19 rue des Ecoles à EZANVILLE
- **Madame ADOLPHE Michèle née GENOUX**
Technicien, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 02 Place Pierre Contant d'Ivry à ARNOUVILLE
- **Madame AFONSO Térésa née SOARES**
Gardien, OSICA, PARIS.
demeurant 4 rue de Goussainville à VILLIERS LE BEL
- **Madame ALBERTI Maria-Luisa née SINICO**
Ingénieur, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE.
demeurant 40 boulevard Cotte à ENGHEN LES BAINS
- **Madame ALEXANDRE Elisabeth née CHARLES**
Assistante confirmée, FIDUCIAIRE MALLET, PARIS.
demeurant 7 rue des Haras à MONTMORENCY
- **Madame ALLACHE Nadine née PERIVIER**
Assistante administration des ventes, GROUPE INDUSTRIE SERVICES INFO, ANTONY.
demeurant 29 rue de la Clairière à BOUFFEMONT
- **Madame ALLOT Nathalie**
Assistante de direction, GIE AGRICA GESTION, PARIS CEDEX 08.
demeurant 7 rue du Puits à PUISEUX EN FRANCE
- **Madame AMADIEU Isabelle**
Contrôleur des frais généraux, ALSTOM TRANSPORT, SAINT OUEN.
demeurant 6 rue Ela Constantinide à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur AMMARI Nacer**
Gestionnaire, SECAP, SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX.
demeurant 80 rue du Maréchal Leclerc à ECOUEN
- **Madame AMOYAL Corinne née BEN CHITRITE**
Professionnel qualité, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND.
demeurant 11 rue Paul Gauguin à ECOUEN
- **Madame AURARF Corinne née BONNELIE**
Technicien, GEFCO, GENNEVILLIERS.
demeurant 12 promenade du Lac à LE THILLAY
- **Madame BABIAK Dominique**
Monteur, GILSON SAS, VILLIERS LE BEL.
demeurant 3 rue du Docteur Vincentelli à VILLIERS LE BEL
- **Madame BARBAT Danièle née CHOUC**
Médecin, ACMS, SURESNES CEDEX.
demeurant 36 allée des Cerisiers à SAINT BRICE SOUS FORET
- **Monsieur BARDOU Jean-Luc**
Directeur technique, OTIS, PUTEAUX.
demeurant 2 rue du Gué d'Orient à SAINT WITZ
- **Monsieur BARTHEL Jean-Pierre**
Ingénieur, THALES COMMUNICATIONS & SECURITY, GENEVILLIERS.
demeurant 20 bis rue de l'Yser à EZANVILLE
- **Monsieur BATAILLE Gilbert**
Employé de Banque, SOCIETE GENERALE, PARIS LA DEFENSE.
demeurant 6 bis route de Boran à VIARMES
- **Monsieur BATATEIRO Valdemar**
Conseiller service carrosserie, RENAULT RETAIL GROUP, PARIS.
demeurant 17 rue du Docteur Calmette à GARGES LES GONESSE
- **Madame BATUT Chantal née DOUCE**
Technicien, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 31 rue de la Marne à EZANVILLE
- **Madame BEAUHAIRE Catherine**
Négociatrice fabrication, INAPA FRANCE, CORBEIL ESSONNES CEDEX.
demeurant 42 rue Auguste Rey à SAINT PRIX
- **Madame BEGUIN Fabienne**
Vendeuse, SIMPLY MARKET, CONFLANS STE HONORINE.
demeurant 25 rue Anatole France à SAINT PRIX
- **Monsieur BELLANDI Bruno**
Cadre spécialisé vidéo, FRANCE TELEVISIONS, PARIS CEDEX 15.
demeurant 12 rue Charles de Gaulle à ANDILLY
- **Monsieur BEN ATOUIL Philippe**
Technicien PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 4 allée Antarès à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame BENETTI Martine née DAVOUST**
Gestionnaire prestations, SWISSLIFE ASSURANCE ET PATRIMOINE, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 33 avenue Marguerite à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur BERTELOOT Patrick**
Vendeur, ZARA, PARIS.
demeurant 1 villa Pasteur à GROSLAY

- **Madame BERTET Sylvie née POITRENAUD**
Employée, AXA FRANCE, NANTERRE.
demeurant 35 rue du général Leclerc à GROSLAY

- **Mademoiselle BERTRAND DOMINIQUE**
Responsable Logistique, LE BON MARCHÉ, PARIS CEDEX 07.
demeurant 12, rue des Laboureurs à SURVILLIERS

- **Monsieur BLONDEL Jean Pierre**
Responsable domaine, CREDIT AGRICOLE, PARIS CEDEX 12.
demeurant 12 rue Charles Baudelaire à MONTMAGNY

- **Monsieur BLOT Philippe**
Chef d'équipe réparation, MILLS, LE BOURGET.
demeurant 4 rue du lamier blanc à SARCELLES

- **Madame BOCCARA Nicole née TUBIANA**
Acheteuse, ALES GROUPE INDUSTRIE, PARIS.
demeurant 30 rue Berthie Albrecht à SAINT GRATIEN

- **Monsieur BOHM JEAN-PIERRE**
Directeur Commercial, LUCART SAS, LAVAL SUR VOLOGNE.
demeurant 3, rue Elisabeth à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur BOIXEL Didier**
Ingénieur, BULL SAS, LES CLAYES SOUS BOIS.
demeurant 2 avenue le Corbusier à BOUFFEMONT

- **Monsieur BOMBRE Olivier**
commis, LEFAURE ET RIGAUD, PARIS.
demeurant 2 rue Marie Curie à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame BONETTI Patricia**
Employée de restauration, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.
demeurant 10 rue Louise Michel à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur BONTE Christian**
Employé, NATIXIS, PARIS.
demeurant Rue de la tour carrée à SAINT WITZ

- **Monsieur BOUNOUH Benyounes**
Opérateur commande, HISPANO-SUIZA, COLOMBES CEDEX.
demeurant 10 allée Michel Jean Sedaine à SAINT PRIX

- **Madame BOURDET Françoise**
Coordinatrice métier, SACEM, NEUILLY SUR SEINE.
demeurant 15 rue Henri Dunant à GONESSE

- **Monsieur BOURGEAT Jean-Pierre**
 Chef de table, SEETE, ENGHIEU LES BAINS.
 demeurant 18 avenue de Domont à MONTMORENCY

- **Monsieur BOVIN NOËL**
 Préparateur Cariste, LEGRAND SNC, VERNEUIL EN HALATTE.
 demeurant 38 Allée du Moulin du Bois à VEMARS

- **Monsieur BRICE Wilfrid**
 Gestionnaire répertoire, SACEM, NEUILLY SUR SEINE.
 demeurant 16 rue Pasteur à SURVILLIERS

- **Madame BRIVAL-AMUSAN Valentine née AMUSAN**
 Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
 demeurant 2 allée Marcel Carne à GONESSE

- **Madame BROS Brigitte**
 Agent de Maîtrise, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
 demeurant 6 rue de Picardie à LUZARCHES

- **Madame BUCHER Nicole née MARTINEZ**
 Technicien, ASSURANCE MALADIE VAL D'OISE, CERGY PONTOISE.
 demeurant 3 rue d'Aquitaine à BOUFFEMONT

- **Monsieur CABRELLI Jean-Marc**
 Chauffeur, L'ESSOR, SANNOIS.
 demeurant 21 bis rue des Acacias à GOUSSAINVILLE

- **Madame CAILLOUE Corine née DUPERRY**
 Cadre technicien, LA RETRAITE SOLIDAIRE, PARIS.
 demeurant 9 rue Muscella à MOISSELLES

- **Monsieur CALVET Philippe**
 Ingénieur, BULL SAS, LES CLAYES SOUS BOIS.
 demeurant 4 rue Jean Moulin à SAINT GRATIEN

- **Madame CANCHON Patricia née LECUYER**
 Conseiller de clientèle, HSBC FRANCE, PARIS.
 demeurant 29 avenue Marthe à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur CANU Louis**
 Agent, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
 demeurant 1 square les Jasmins à SURVILLIERS

- **Madame CARDETTI CORINNE**
 Assistante Commerciale, MEDIKIOSK, GENNEVILLIERS.
 demeurant 8 Allée François Rude à SARCELLES

- **Madame CARIOT Bernadette née MILIN**
 Assistante administrative, PARIS HABITAT - OPH, PARIS.
 demeurant 7 rue Pasteur à DOMONT

- **Monsieur CARUELLE JEAN-PIERRE**
 Directeur d'Exploitation, EIFFAGE CONSTRUCTION VAL DE SEINE, IGNY.
 demeurant 24, rue de Montlignon à SAINT LEU LA FORET

- **Madame CATHALA Marilyn née AZOULAY**
Gestionnaire , NATIXIS, PARIS.
demeurant 32 rue du Pré de Travers à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Monsieur CAZENAVE Jean**
Gestionnaire informatique, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant 3 allée des Acacias à MONTSOULT

- **Madame CHARDON Corinne née VERDIER**
Employée, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS COLOMBES.
demeurant 2 ruelle Ganneval à ATTAINVILLE

- **Madame CHOAY DOMINIQUE née GROISIER**
Assistante de Direction, MATERIS PEINTURES, CLICHY.
demeurant 28 boulevard du Lac à ENGHEN LES BAINS

- **Monsieur CHOTUBIEC Philippe**
Chef de quai, HEPPNER, NOISY-LE-SEC.
demeurant 3 sentier des Trois Pierres à VILLIERS LE BEL

- **Monsieur CHRETIEN Jean Luc**
Directeur des ressources humaines, WOREX, LE PECQ.
demeurant 20 allée François Mauriac à MARGENCY

- **Monsieur CITRINI Dominique**
Informaticien, PACIFICA, PARIS CEDEX 15.
demeurant 28 rue des Ouches à GROSLAY

- **Madame CKHEKLI Nadine née POMPIDOU**
Comptable, CALBERSON PARIS BERCY, PARIS.
demeurant 138 avenue Charles de Gaulle à MONTMORENCY

- **Monsieur CLAUDE Jean-Marc**
Ingénieur, ALSTOM TRANSPORT, SAINT OUEN.
demeurant 8 bis rue d'Enghien à GROSLAY

- **Madame COIFFIER Marylène née BUTEAU**
Employée de banque, LCL, VILLEJUIF CEDEX.
demeurant 32 rue de l'Ysieux à CHAUMONTEL

- **Monsieur CONCHA Frédéric**
Agent de maintenance, JC DECAUX, VITRY SUR SEINE.
demeurant 48 avenue de Chantilly à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur CORNILLOT Pascal**
Cadre, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 6 hameau des Vergers à MARLY LA VILLE

- **Monsieur CORREAS CAMPOS Edouard**
Moniteur, PSA PEUGEOT CITROËN, VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX.
demeurant 9 rue du Tiers Pot à GARGES LES GONESSE

- **Madame CORTIJO MILAGROS née FERNANDEZ LUENGO**
Référent Métiers, DESRUES SAS, PLAILLY.
demeurant 9 Allée des Beaux Jardins à FOSSES

- **Monsieur COUTARD Dimitri**
Gestionnaire, ATOS, BEZONS.
demeurant 20 rue Claude Debussy à GONESSE
- **Monsieur CUBAUD Jacques**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 19 hameau de l'Épinette à MARLY LA VILLE
- **Monsieur CUCCHIARA Pierre**
Agent fret, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 3 route de Seugy à LUZARCHES
- **Madame DA COVA Bernadette née AGEMI**
Responsable de clientèle, CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL IDF, PARIS CEDEX
09.
demeurant 5 route de Paris à BELLOY EN FRANCE
- **Monsieur DAFFAS Christian**
Chargé de mission, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND.
demeurant 12 rue de Montmorency à MONTLIGNON
- **Madame DALPHRASE Felicie née ABOULICAM**
Comptable, CALBERSON ILE DE FRANCE, GENEVILLIERS CEDEX.
demeurant 13 boulevard de la Gare à SAINT BRICE SOUS FORET
- **Monsieur DANIEL Jean-Pierre**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 10 rue Pierre Curie à GOUSSAINVILLE
- **Monsieur DAO Van**
Technicien d'Atelier outillage, EVOBUS FRANCE, SARCELLES.
demeurant 17 rue des Grands Clos à SARCELLES
- **Madame DAPON Maria née CONCEICAO**
Comptable, CE AIRBUS GROUP, SURESNES.
demeurant 39 rue Pierre Salvi à GARGES LES GONESSE
- **Madame DAUMAS Fabienne**
Gestionnaire de contrats, VLG CHEM, VILLENEUVE LA GARENNE.
demeurant 3 rue Jean Bart à DEUIL LA BARRE
- **Madame DE CARVALHO Yasmina née HADJ MOHAMMED**
Comptable, ELIS, HERBLAY.
demeurant 6 bis rue du Syndicat à ERMONT
- **Madame DE MICHEL Françoise née JOUANNO**
Assistante, L'OREAL PARIS, SAINT OUEN CEDEX.
demeurant 3 rue de la Paix à MONTMORENCY
- **Mademoiselle DEBAIFFE MARIANNE**
Conductrice de Systèmes Informatisés, CHANEL, NEUILLY SUR SEINE.
demeurant Appartement 66 - 6, Square La Chapelle à SURVILLIERS
- **Madame DELAPORTE Corinne**
assistante commercial, HSBC FRANCE, PARIS.
demeurant 4 allée de la Tour à FOSSES

- **Madame DELATTE MURIELLE née TOREAU**
Chargée de Gestion Locative, COOPERATION ET FAMILLE, PARIS LA DEFENSE.
demeurant 6, rue du Général Leclerc à SAINT GRATIEN

- **Monsieur DELATTE PATRICK**
Chargé de Coordination, COOPERATION ET FAMILLE, PARIS LA DEFENSE.
demeurant 6, rue du Général Leclerc à SAINT GRATIEN

- **Monsieur DELESPIERRE Philippe**
Chef d'équipe, PARIS HABITAT - OPH, PARIS.
demeurant 49 avenue Marin à EZANVILLE

- **Monsieur DESABRES Didier**
Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 2 rue Leger Papin à MARLY LA VILLE

- **Madame DESPIERRES Lilia née LUIS**
Vendeuse, BHV, PARIS.
demeurant 8 rue Maurice Ravel à MONTMAGNY

- **Monsieur DETALMINIL Jean-Marc**
Technicien, DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD.
demeurant 21 bis avenue de la 1ère armée Française à MONTMORENCY

- **Monsieur DIDIER Michel**
Commis en douane, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY CDG.
demeurant 2 allée des Hortensias à ECOUEN

- **Madame DITTE Sylvie née KRYSIK**
Gestionnaire contrats, THALES COMMUNICATIONS & SECURITY, GENNEVILLIERS.
demeurant 9 rue Pierre Curie à GONESSE

- **Monsieur DO Alain**
Exploitant industriel, RENAULT, VILLIERS SAINT FREDERIC.
demeurant 1 rue Hector Berlioz à GONESSE

- **Monsieur DOCQUOIS WILFRID**
Technicien Méthodes, SNECMA, COLOMBES CEDEX.
demeurant 2, rue de la Meunerie à LE MESNIL AUBRY

- **Madame DORMY Muriel née VARLET**
Hôtesse de caisse, AUCHAN, EPINAY SUR SEINE.
demeurant 15 impasse des Petits Noyers à MONTMAGNY

- **Monsieur DORVAL Thierry**
Directeur d'agence, CREDIT AGRICOLE, PARIS CEDEX 12.
demeurant 116 route de Baillon à CHAUMONTEL

- **Madame DROUARD Brigitte née DU BRON**
Assistante commerciale, CONVENTYA SAS, CLICHY.
demeurant 4 rue Bertie Albrech à SAINT GRATIEN

- **Monsieur DUMONT Yvon**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 20 rue Bruneau à MONTMAGNY

- **Monsieur DUNOIS Henri**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 16 rue Georges Guynemer à SURVILLIERS

- **Monsieur DUPUICH Philippe**
Chef de chantier, UTB, PANTIN CEDEX.
demeurant 24 rue de la République à NOISY SUR OISE

- **Monsieur EMIOT Dominique**
Employé de banque, LCL, VILLEJUIF CEDEX.
demeurant 44 boulevard Jules Ferry à GOUSSAINVILLE

- **Madame FARRENQ PATRICIA née BERNARD**
Chargée de Communication, AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT, PARIS
CEDEX 12.
demeurant 37 Rue de Paris à MONTLIGNON

- **Monsieur FEZARD Thierry**
Technicien, SNECMA, COLOMBES CEDEX.
demeurant 10 allée Maurice Ravel à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur FLAHAUT Denis**
Technicien, UTC AEROSPACE SYSTEMS, SAINT OUEN L'AUMONE.
demeurant 5 allée Alfred de Musset à MARGENCY

- **Madame FOUILLARD Michèle**
Secrétaire, CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS, PARIS.
demeurant 17 allée du 19 mars 1962 à SARCELLES

- **Monsieur FRANCILLETTE Tony**
Carreleur, FRANCE SOL, IVRY SUR SEINE.
demeurant 1 bis rue Edouard Le Corbusier à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur GARCHI Ahmed**
Commercial, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
demeurant 6 avenue Jules Ferry à GONESSE

- **Madame GARCIA Maria née NOTARIANNI**
Secrétaire, MAEE, PARIS.
demeurant 11 rue Muscella à MOISSELLES

- **Madame GAUDRY Nathalie née DANLOUP**
Technicien, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS.
demeurant 10 rue du Bel Air à MONTSOULT

- **Madame GENEST Corinne née JAN**
Agent de fabrication, DESRUES SAS, PLAILLY.
demeurant 5 sente du Pré Saint Martin à SURVILLIERS

- **Monsieur GERMAIN Daniel**
Magasinier, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
demeurant 130 boulevard de Montmorency à DEUIL LA BARRE

- **Madame GERVAIS Michelle**
Vendeur, BHV, PARIS.
demeurant 2 rue de Versailles à ARNOUVILLE

- **Monsieur GILLET Jean-Jacques**
Technicien d'Exploitation, GEFCO à GENNEVILLIERS
demeurant à 9, rue des Marais 95210 SAINT-GRATIEN

- **Monsieur GIRAUD Bernard**
Ingénieur, BOSCH REXROTH SAS, CHELLES.
demeurant 12 Allée de Pampelune à GROSLAY

- **Madame GOSSE Martine née GUICHARD**
Comptable, IMCD FRANCE, SAINT DENIS LA PLAINE.
demeurant 21 avenue Georges Brassens à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur GREAUME Pierre**
Technicien PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 6 allée des Pivoines à ATTAINVILLE

- **Monsieur GRIGNARD Philippe**
Responsable de vente, BHV, PARIS.
demeurant 3 rue Victor Hugo à EZANVILLE

- **Madame GUERVIN Elisabeth née GEAY**
Employée, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 3 bis avenue Charles Baudelaire à LE THILLAY

- **Monsieur GUEVEL Jean-Yves**
Médecin du travail, AMET, ROSNY SOUS BOIS.
demeurant 13 rue du Progrès à DEUIL LA BARRE

- **Madame GUICHARD Sylviane**
Secrétaire, CREDIT AGRICOLE, MONTROUGE.
demeurant 7 boulevard Roger Salengro à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur GUILLET Dominique**
Informaticien, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant 32 rue Maryse Milsz à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur GUY Thierry**
Technicien, MERCEDES BENZ FRANCE, MONTIGNY LE BRETONNEUX.
demeurant 39 rue Juliette Recamier à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Monsieur HALIK Alain**
Employé de banque, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant 72 rue d'Ombreval à DOMONT

- **Monsieur HAMARD Hervé**
Employé administratif, GROUPE ICF, PARIS.
demeurant 13 allée du Président Kennedy à EZANVILLE

- **Madame HARDY Brigitte**
Technicien, TRIPETTE ET RENAUD, VILLENEUVE LA GARENNE.
demeurant 5 place du peuple à BOUFFEMONT

- **Madame HERLEM Géraldine née DESVOY**
Comptable, PRIMAGAZ, PARIS CEDEX 17.
demeurant 3 rue de la Ferme à CHAUMONTEL

- **Madame HERNANDEZ Maria née GARCIA BLANCO**
Comptable, SAFAR, PARIS.
demeurant 34 avenue Fernand Fourcade à MONTSOULT
- **Monsieur HIZEM Habib**
Technicien, VEOLIA EAU, TREMBLAY EN FRANCE CEDEX.
demeurant 28 rue Marat à ARNOUVILLE
- **Monsieur HOORELBECKE Patrick**
Ingénieur, ICDG, ARCEUIL.
demeurant 27 avenue de Verdun à EZANVILLE
- **Madame HOUERROU Nicole née IGNATIO**
Responsable service back-office, HSBC FRANCE, PARIS.
demeurant 2 hameau de la Duguesse à MARLY LA VILLE
- **Monsieur HUVÉ Eric**
Ingénieur système, ALSTOM TRANSPORT, SAINT OUEN.
demeurant 8 bis allée des acacias à MARLY LA VILLE
- **Madame JARDIN Nadine née PAVOT**
Responsable ressources humaines, ACNA, ROISSY CDG.
demeurant 32 rue de la Pointe d'Aumont à VEMARS
- **Madame JOUANY Véronique née HALET**
Responsable de service, BPCE, PARIS.
demeurant 62 b rue des rosiers à MONTLIGNON
- **Madame JOUBIOUX Corinne née LENEVEU**
Secrétaire, CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS, PARIS.
demeurant 2 place de la gare à SAINT GRATIEN
- **Monsieur JOUVENEL Didier**
Technicien, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE.
demeurant 7 avenue du 8 mai à VILLIERS LE BEL
- **Madame JUIF Dominique née BALLON**
Coordinatrice de projet, GIE PV CP SERVICES, PARIS.
demeurant 15 allée Diane à ECOUEN
- **Madame KACED Nadia née TOUHAMI**
Assistante, THALES COMMUNICATION & SECURITY, BRETIGNY SUR ORGE.
demeurant 19 avenue Alfred de Vigny à SOISY SOUS MONTMORENCY
- **Monsieur KIMBADI FISHIA Isidore**
Technicien, THALES GEODIS, MALAKOFF.
demeurant 7 rue Daniel Sorano à GOUSSAINVILLE
- **Madame KOCUPYR Martine née PASTOT**
Agent de Maîtrise, TOTAL MARKETING SERVICES, NANTERRE.
demeurant 31 rue Claude Bigel à ARNOUVILLE
- **Madame LACOMBLEZ Françoise née CUGNET**
Employée de banque, LCL, VILLEJUIF.
demeurant 3 rue Hector Berlioz à GONESSE

- **Madame LACUEY-RIPALDA Sandrine née LARUELLE**
Vérificateur, SNECMA, COLOMBES CEDEX.
demeurant 17 A rue de la Garenne à VIARMES

- **Madame LANOIZELE Marie Christine**
Technicien, ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX.
demeurant 2 rue des aubépines à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur LE MORTELLEC Hervé**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 1 rue des Marafchers à DOMONT

- **Monsieur LE ROY Didier**
Ingénieur, SYSTRA, PARIS.
demeurant 9 rue Roger Dolle à LOUVRES

- **Madame LE SAUX Marie-Thérèse**
Rédacteur Juridique, ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY
CEDEX.
demeurant 16 résidence La Pinsonne à GARGES LES GONESSE

- **Madame LECARPENTIER Henriette**
Gardiennne d'immeuble, OSICA, PARIS.
demeurant 54 rue Scribe à VILLIERS LE BEL

- **Madame LECOMTE Isabelle née CRAMBERT**
Employée, ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX.
demeurant 25 bis boulevard de l'Orangerie à MONTMORENCY

- **Madame LEFRANC Catherine née WEMMERS**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS.
demeurant 7 boulevard des Champeaux à MONTMORENCY

- **Madame LELAVANDIER Marie née FERREIRA**
Employée de Bureau, SCP FRANCOIS ARDAILLOU, PARIS.
demeurant 43 hameau des 4 Vents à PUISEUX EN FRANCE

- **Madame LETREN Brigitte née MATYSIAK**
Agent de service, CENTRE MÉDICAL ET PÉDAGOGIQUE JACQUES ARNAUD,
BOUFFEMONT.
demeurant 3 allée Le Notre à BOUFFEMONT

- **Madame LEVASSEUR Annie née PLOTON**
Agent services hôteliers, C.E OPERATIONS AERIENNE, ROISSY EN FRANCE.
demeurant 6 bis avenue Charles de Gaulle à ROISSY EN FRANCE

- **Monsieur LEYNAERT François**
Ingénieur, MESSIER-BUGATTI, VELIZY-VILLACOUBLAY.
demeurant 3 avenue André à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur LHOYER Eric**
Contremaître, GEFCO, GENNEVILLIERS.
demeurant 8 sente allée du Haut à MARLY LA VILLE

- **Monsieur LIMONT Thierry**
Employé de Banque, CREDIT DU NORD, PARIS.
demeurant 10 avenue de Londres à LOUVRES

- **Madame LLORENS Bernadette**
Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 2 allée des Cerisiers à VILLIERS LE BEL
- **Monsieur LONQUEU Alain**
Ingénieur, SNECMA, COLOMBES CEDEX.
demeurant 13 allée des Acacias à ASNIERES SUR OISE
- **Monsieur LUU THANG THUY**
Technicien, SANOFI, ANTONY.
demeurant 4 Impasse Les Justices à VILLIERS LE BEL
- **Monsieur LUU THANH Kim**
Encadrant Hautement Qualifié, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND.
demeurant 17 rue Auguste Renoir à MARGENCY
- **Monsieur MAHOUDEAU Jean Luc**
Chef de section, DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD.
demeurant 52 rue des Loges à MONTMORENCY
- **Monsieur MAIO ELISEO**
Chef d'Equipe BTP, SETHA, BOBIGNY.
demeurant 6, square <georgette Agutte à SAINT GRATIEN
- **Madame MAISONNEUVE Sophie née LEGER**
Attachée de clientèle, CAMPUSEA, PARIS.
demeurant 18 D rue lion Bouchard à VEMARS
- **Madame MANSUELA Yveline**
Animatrice , APAJH 95, LE PLESSIS BOUCHARD.
demeurant 13 rue des Raguenets à SAINT GRATIEN
- **Monsieur MANTEL Paul**
Technicien, RADIO FRANCE, PARIS.
demeurant 35 rue Ronsard à GOUSSAINVILLE
- **Monsieur MANUEL Alexandre**
Mécanicien, SITA ILE DE FRANCE, GENNEVILLIERS.
demeurant 6 avenue Anna de Noaille à SARCELLES
- **Madame MARECHAL Ghislaine**
Technicien, SOCIETE GENERALE, PARIS LA DEFENSE.
demeurant 19 rue de Branly à DOMONT
- **Monsieur MARIATHAS Nicholapillai**
Cuisinier, TIVOLI, PARIS.
demeurant 2 rue d 'Egalité à GONESSE
- **Monsieur MARIE Stéphane**
Employé d'exploitation, GTHP, COLOMBES.
demeurant 109 avenue de la Haute grève à FOSSES
- **Madame MARINHO Patricia née DUFEU**
Commercial, SWISSLIFE, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 4 ter rue Roger Renard à SAINT MARTIN DU TERTRE

- **Madame MARTIN Claudie**
Employée de Banque, CM-CIC SERVICES, NANTES.
demeurant 64 Résidence des Peupliers à MONTMORENCY

- **Monsieur MARTY Thierry**
Technicien, ACE EUROPEAN GOUPE LTD, COURBEVOIE CEDEX.
demeurant 7 résidence de la Pinsonne à GARGES LES GONESSE

- **Monsieur MARY OLGA**
Agent Administratif, SAFRAN-LANDING SYSTEMS, VELIZY-VILLACOUBLAY.
demeurant 59 rue d'Argenteuil à SAINT GRATIEN

- **Monsieur MATHIEN Patrick**
Assistant Commercial, LEGRAND SNC, VERNEUIL EN HALATTE.
demeurant 9 place Salomon de Cours à FOSSES

- **Madame MATHURINE Fausta**
Chef de Partie, EUREST, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 18 rue Massenet à SAINT GRATIEN

- **Madame MILLOT Martine née VOLMANT**
Commercial, VALEO VISION, BOBIGNY CEDEX.
demeurant 4 rue Maryse Hilsz à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur MINGUEZ Patrick**
Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 2 rue des Vignes à SAINT WITZ

- **Madame MLYMEK Maryse née TESSIER**
Encadrant confirmé, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND.
demeurant 108 bis avenue de Ceinture à SAINT GRATIEN

- **Madame MONFRONT Corinne née MARCADE**
Responsable ressources humaines, TOTAL SA, PARIS LA DEFENSE.
demeurant 27 bis avenue Danièle Casanova à SAINT GRATIEN

- **Madame MONGE Marie née BLANCHENOIX**
Gestionnaire commercial, ZURICH INSURANCE PLC, PARIS.
demeurant 61 bis avenue division Leclerc à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur MORGADO MARTINS JOSE**
Maçon Coffreur, EIFFAGE CONSTRUCTION VAL DE SEINE, IGNY.
demeurant 4, rue Adeline à ECOUEN

- **Monsieur MORISSE Alain**
Responsable des Opérations, ANTALIS FRANCE, PARIS.
demeurant 24 rue de la Résistance à SARCELLES

- **Monsieur MORON-REY Francis**
Magasinier, SCA PEUGEOT, NANTERRE.
demeurant 8 allée des Prés Fleuris à DOMONT

- **Monsieur NDIAYE Abdoul Djiby Hamady**
Monteur électricien, EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE, SAINT DENIS.
demeurant 4 rue Paul Gauguin à GARGES LES GONESSE

- **Madame NEE Marie née LOPEZ**
Responsable Formation, CHUBB, CERGY PONTOISE CEDEX.
demeurant 06 rue des Ecoles à LE THILLAY
- **Madame NEVEU Chantal née GUILLO**
Employée de banque, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant 40 rue Georges Pompidou à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur NGO Frédéric**
Employé de banque, CREDIT DU NORD, PARIS.
demeurant 7 rue des deux piliers à SAINT BRICE SOUS FORET
- **Monsieur NGUYEN Hoang**
Câbleur, PEUGEOR CITROËN AUTOMOBILES, PARIS .
demeurant 10 rue Claude Monet à ECOUEN
- **Monsieur NIEDERLENDER Patrice**
Chargé d'affaire, SNEF, SAINT DENIS.
demeurant 76 rue du Bel Air à MONTMAGNY
- **Madame NJO Sophie**
Technicien, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, CRETEIL.
demeurant 36 rue Georges Dessailly à DEUIL LA BARRE
- **Madame NUZZI Lucia**
Chef de rayon, CSF FRANCE, PARIS.
demeurant 15 rue Pierre Salvi à SAINT BRICE SOUS FORET
- **Monsieur PARIZE Pascal**
Gestionnaire logistique, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, PARIS.
demeurant 4 rue du Thiers à GROSLAY
- **Monsieur PARIZE Pascal**
Assistant logistique, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, PARIS.
demeurant 4 rue Thiers à GROSLAY
- **Monsieur PELLERIN Didier**
Technicien, SNECMA, COLOMBES CEDEX.
demeurant 5 square Raoul Dufy à MONTSOULT
- **Monsieur PERQUIS Michel**
Technicien, SNECMA, MOISSY CRAMAYEL.
demeurant 27 rue Emile Zola à FOSSES
- **Monsieur PESCHET Patrick**
Gardien, OGIF, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant 1 place Voltaire à GARGES LES GONESSE
- **Monsieur PIFFARD Jean-Luc**
Ingénieur, RENAULT, BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.
demeurant 16 rue de la Ferme à EZANVILLE
- **Madame PINAR Marie-Line née GONZALEZ**
Secrétaire, CABINET DUTHOIT, PARIS.
demeurant 25 rue de Varennes à GOUSSAINVILLE

- **Madame PISANI Dominique**
Assistante de copropriété, SERGIC, EAUBONNE.
demeurant 71 avenue de Domont à MONTMORENCY
- **Madame PLAGNE Sylviane née THIBAUT**
Contrôleur des opérations, GE FACTOFRANCE, PARIS LE DEFENSE CEDEX.
demeurant 3 rue Bergonie à GOUSSAINVILLE
- **Madame PODLOUBNY Joëlle**
Comptable, B2V GESTION, LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 1 rue Claude Monet à DOMONT
- **Monsieur PONTALIER Didier**
Technicien, DESRUES SAS, PLAILLY.
demeurant 35 Grande Rue à LASSY
- **Monsieur POUTHIER Jean-Pierre**
Agent de Maîtrise, HUTCHINSON SNC, PERSAN.
demeurant 44 rue Mirville à BELLOY EN FRANCE
- **Monsieur PRECIGOU Philippe**
Responsable AFAC, HOPITAL RENE HUGUENIN, SAINT CLOUD.
demeurant 19 rue Auguste Renoir à DEUIL LA BARRE
- **Madame PROST Sylvie née LANDOIS**
Chargée d'Unité de Gestion, PARIS HABITAT - OPH, PARIS.
demeurant 1, rue Alexandre Fleming à EZANVILLE
- **Madame PRUCHNICKI JOSIANE née LAFONTAINE**
Chargée de Projet Assurance Qualité, CHANEL PARFUMS BEAUTÉ, NEUILLY SUR SEINE.
demeurant 11 Rue de Bourgogne à GONESSE
- **Madame QUENTIN Annie née MARAIS**
Employée, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 22 rue Henri Jeanson à SAINT BRICE SOUS FORET
- **Monsieur QUINTANA Alain**
Technicien, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE.
demeurant 39 chemin des Prieurs à LE THILLAY
- **Madame RAMASSAMY Evelyne**
Responsable caissières, COMPASS GROUPEFRANCE, PARIS.
demeurant 37 avenue César Franck à SARCELLES
- **Madame RAPOSO CLAUDE née PAPILLON**
Responsable Plate-forme Entrepreneurs, MDE CONVERGENCE ENTREPRENEURS, AULNAY SOUS BOIS.
demeurant 13, rue Edouard Picard à ASNIERES SUR OISE
- **Madame REGALADE Maria née ALVES MENDES**
Comptable, CREDIT AGRICOLE, MONTROUGE.
demeurant 3 bis rue des Goriot à DEUIL LA BARRE
- **Madame REMON Anne née BASTIAN**
Assistante de direction, ROBERT BOSCH FRANCE, SAINT OUEN.
demeurant 21 allée des Iles à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur RIBEIRO José**
Maître Ouvrier, PARIS-OUEST CONSTRUCTION, PARIS.
demeurant 12 allée Aristide Maillol à ECOUEN
- **Monsieur ROCHE Philippe**
Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 30 rue du 11 novembre à LOUVRES
- **Madame ROCHER Florine née VAILLANT**
Conseiller clientèle, CA CONSUMER FINANCE, PARIS.
demeurant 26 route de Seugy à LUZARCHES
- **Monsieur RODRIGUES CARVALHO DA SILVA Luis Carlos**
Electricien itinérant, EVOBUS FRANCE, SARCELLES.
demeurant 20 avenue Camille Laverdure à FOSSES
- **Monsieur ROGER Jean-Marc**
Ingénieur , PSA PEUGEOT CITROEN, POISSY.
demeurant 4 rue Jean Monnet à MONTMORENCY
- **Monsieur ROUSSEL Hervé**
Responsable commercial, DCNS, OLLIOULES.
demeurant 8 rue de la Source à BELLEFONTAINE
- **Monsieur ROVACCHI Alain**
Commercial, MABEO INDUSTRIES, ROISSY.
demeurant 19 rue de la Station à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur RUTTEAU Jean-Pierre**
Ingénieur commercial, ARELIS BROADCAST SAS, CONFLANS STE HONORINE.
demeurant 57 avenue des Lilas à SOISY SOUS MONTMORENCY
- **Madame SAR Joelle née COUTAZ- REPLAN**
Gestionnaire patrimoine, ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE SAINT DENIS,
BOBIGNY CEDEX.
demeurant 11 rue Pablo Picasso à GOUSSAINVILLE
- **Madame SARA Muriel**
Banquier , BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS.
demeurant 9 rue Paul Fort à EZANVILLE
- **Madame SAUNIER Sylvie**
Assistante de direction, IDEAL STANDARD FRANCE, ROISSY EN FRANCE.
demeurant 46 rue André Nouet à DOMONT
- **Madame SCONTRINO Catherine**
Commercial, L'ORÉAL DIRECTION GÉNÉRALE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT,
CLICHY.
demeurant 4 allée Mansart à BOUFFEMONT
- **Madame SELLEM Eléonore née JOE**
Assistante maternelle, MAIRIE ARNOUVILLE, ARNOUVILLE.
demeurant 9 clos des Lilas à ARNOUVILLE
- **Madame SIRONI Véronique née DEPREZ**
Employée, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 8 bis avenue Berlioz à ARNOUVILLE

- **Madame SOUSSAN Chantal née ALLOUCHE**
Assistante Maintenance, GROUPE MONOPRIX, CLICHY CEDEX.
demeurant 4 avenue Auguste Perret à SARCELLES

- **Monsieur SWIDERSKI Christophe**
Projecteur, INEO TERTIAIRE IDF, LA VARENNE SAINT HILAIRE .
demeurant 11 rue de la République à ECOUEN

- **Monsieur TANGRE Norbert**
Technicien, BSH ELECTROMENAGER, SAINT OUEN CEDEX.
demeurant 26 rue Pasteur à ENGHEN LES BAINS

- **Madame TANGUY Christine née GAUTIER**
Commercial, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 65 rue du haut de Senlis à SAINT WITZ

- **Monsieur TARDIF Jean Marc**
Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 116 rue de Paris à VIARMES

- **Monsieur TETU Denis**
Technicien logistique, ALSTOM TRANSPORT, SAINT OUEN.
demeurant 14 bis rue de la Résistance à ECOUEN

- **Monsieur THETSY Luc**
Magasinier, FACILIT RAIL, PARIS.
demeurant 25 rue des Lévriers à MONTMAGNY

- **Madame THEVENIN Marie**
Agent service hôtelier, C.E OPERATIONS AERIENNE, ROISSY EN FRANCE.
demeurant 48 rue des Grands Prés à SURVILLIERS

- **Madame THIBAUT Annie**
Analyste, CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, BAGNOLET.
demeurant 3 sente de Pontcelles à DOMONT

- **Madame THOMAS Brigitte née FOUQUE**
Commerciale, SPHERE FRANCE, PARIS.
demeurant 10 rue Hector Berlioz à LUZARCHES

- **Monsieur THUILLIER Patrick**
Clerc Significateur, BUREAU DE SIGNIFICATION DE PARIS, PARIS.
demeurant 11 ruelle des Pâtisiers à VILLIERS LE BEL

- **Monsieur TRIFOGLIO SYLVIO**
CADRE BANCAIRE, LCL, VILLEJUIF CEDEX.
demeurant 2, Allée Raphaël à BELLOY EN FRANCE

- **Madame VEMER Véronique née MONLAU**
Responsable administratif, HSBC FRANCE, PARIS.
demeurant 21 rue de la Garenne à VIARMES

- **Madame VERNET Elisabeth**
Informaticien, GE MONEY BANK, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 14 rue des Tuileries à MONTMAGNY

- **Madame VERSLUIS Murielle née BETHUNE**
Comptable, DIRECTION DES RESTAURANTS DU CE LCL, PARIS CEDEX 02.
demeurant 194 avenue Henri Barbusse à FOSSES
- **Monsieur VIMONT Jean-Pierre**
Conducteur secrétaire médical, A.P.S.T, BOURG LA REINE.
demeurant 46 rue de la Mairie à DOMONT
- **Monsieur VO Tan thanh**
Ingénieur, ALSTOM POWER SYSTEMS, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 3 rue Georges Pompidou à DEUIL LA BARRE
- **Madame VOLPATI EVELYNE née SCULLO**
Assistante Commerciale, STILL, MARNE LA VALLEE CEDEX 04.
demeurant 14 Hameau de la Garenne à MARLY LA VILLE
- **Madame WADE Marie Ange née DOS ANJOS**
Coordinatrice outillage et consommable, SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COMMERCE
EUROPÉEN, SÈVRES CEDEX FRANCE.
demeurant 59 avenue de Paris à SOISY SOUS MONTMORENCY
- **Madame WAROQUET Marie Line née DUBOZ**
Agent administratif, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE.
demeurant 4 rue des Acacias à MONTMAGNY
- **Madame WATTEBLED Josiane née DELOISON**
Employée administratif, GROUPE ICF, PARIS.
demeurant 16 square des Grands Arbres à ERMONT
- **Madame ZEBA Suzanne**
Caissière, EUREST, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 42 rue d'Ermont à SAINT GRATIEN

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Madame ADOLPHE Michèle née GENOUX**
Technicien, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 02 Place Pierre Contant d'Ivry à ARNOUVILLE
- **Monsieur ALVES LIMA MANUEL**
Boiseur, EIFPAGE CONSTRUCTION VAL DE SEINE, IGNY.
demeurant 32, rue de la Fontaine à CORMEILLES EN PARISIS
- **Monsieur AMMARI Nacer**
Gestionnaire, SECAP, SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX.
demeurant 80 rue du Maréchal Leclerc à ECOUEN
- **Mademoiselle ANTHEAUME MURIEL**
Retraitée, COOP DE FRANCE, PARIS.
demeurant 1, Square Paul Cézanne à LOUVRES
- **Madame AUGUSTE Suzi**
Correspondant relation humaines, POLE EMPLOI - DGA SI, MONTREUIL.
demeurant 77 rue de la Fosse aux Moines à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame BABIAK Dominique**
Monteur, GILSON SAS, VILLIERS LE BEL.
demeurant 3 rue du Docteur Vincentelli à VILLIERS LE BEL
- **Monsieur BARBIER Jean**
Employé de banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant 17 rue des Coquelicots à ATTAINVILLE
- **Monsieur BARRAU Philippe**
Technicien, THALES, CERGY PONTOISE.
demeurant 48 rue Victor Hugo à ECOUEN
- **Monsieur BERNARDEAU Jacques**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CHARLES DE GAULLE
demeurant 6 avenue Frédéric Joliot Curie 95140 GARGES LES GONESSES
- **Madame BASQUIN Martine née ROBERT**
Secrétaire, C.R.A.M.I.F, PARIS.
demeurant 8 rue Robert Foulon à MONTMAGNY
- **Monsieur BEDOUCHE Didier**
Ingénieur, PSA, PARIS.
demeurant 1 rue Louis Lebrun à SARCELLES
- **Madame BELBEN Martine née CATTIER**
Technicien, GENERALI ASSURANCES, PARIS CEDEX 09.
demeurant 14 rue Mousard à FOSSES
- **Madame BERIO Françoise**
Technicien, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 40 rue du Château à DEUIL LA BARRE
- **Madame BIGNON Ghislaine née BEUCHER**
Gestionnaire technique, SMABTP, PARIS.
demeurant 6 rue des Glycines à GOUSSAINVILLE
- **Monsieur BLANC Daniel**
Technicien, AB HABITAT, BEZONS.
demeurant 103 rue André Nouet à DOMONT
- **Monsieur BONHOMME Patrick**
Mécanicien, MA FRANCE, AULNAY SOUS BOIS.
demeurant 15 allée du Cottage du Bas à FOSSES
- **Madame BOUDIAS Sylvie**
Médecin du travail, CAF DU VAL D'OISE, CERGY-PONTOISE CEDEX.
demeurant 15 avenue Terre à SAINT GRATIEN
- **Monsieur BOUILLY Luc**
Ingénieur, OTEIS, PARIS.
demeurant 11 bis boulevard du Maréchal Foch à SAINT GRATIEN
- **Madame BOURGEOIS Claudine née BLONDELA**
Conseillère clientèle, AG2R LA MONDIALE, PARIS.
demeurant 25, rue Albert Meunier à DOMONT

- **Monsieur BRIAND Patrick**
Directeur de production, S.M.P.A, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant 1 allée Vincent d'Indy à SARCELLES
- **Madame BUISSON Françoise née PETIT**
Secrétaire, SMABTP, PARIS.
demeurant 7 bis rue de la fontaine Saint Germain à SOISY SOUS MONTMORENCY
- **Madame CAMIUL Paule**
Technicien, ASSURANCE MALADIE VAL D'OISE, CERGY PONTOISE.
demeurant 8 rue de Miraville à SARCELLES
- **Monsieur CAUDRON Philippe**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS.
demeurant 3 rue des Vergers à VIARMES
- **Monsieur CAUMONT JEAN-CLAUDE (A titre exceptionnel)**
Magasinier, RENAULT RETAIL GROUP, BOULOGNE BILLANCOURT.
demeurant 31 avenue Victor Hugo à BEAUCHAMP
- **Monsieur CHAPITEAU René**
Technicien accueil, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX.
demeurant 61 square de la Garenne à GONESSE
- **Madame CHARPENTIER Pascale née FARIGOULLE**
Technicien, SOCIETE GENERAL, PARIS.
demeurant 4 rue Eugène Sue à VILLIERS LE BEL
- **Madame CHAVIGNY Christiane née GUESDON**
Employée de Banque, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant 5 rue Delavigne à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur CLOTTEAU Christian**
Cadre, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE.
demeurant 7 rue de Sobernheim à LOUVRES
- **Madame COOTMANS Marie-Christine née DALMOTTE**
Assistante Administration Des Ventes , EVOBUS FRANCE, SARCELLES.
demeurant 7 rue de Bretagne à DOMONT
- **Monsieur CROHEN Éric**
Agent administratif, GEFCO, GENNEVILLIERS.
demeurant 23 rue Berthie Albrecht à SAINT GRATIEN
- **Madame CUGNOD Sylvie née JOUBERT**
Cadre, SOCIETE GENERALE, PARIS LA DEFENSE.
demeurant 5 rue Ambroise Paré à DOMONT
- **Madame DANET Patricia née ROULAND**
Approvisionnement, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, PARIS.
demeurant 7 rue de Gascogne à SARCELLES
- **Monsieur DAO Van**
Technicien d'Atelier outillage, EVOBUS FRANCE, SARCELLES.
demeurant 17 rue des Grands Clos à SARCELLES

- **Monsieur DAROLLE Patrick**
Directeur Départemental, IMMOBILIÈRE 3F, PARIS.
demeurant 7 allée des Chèvrefeuilles à BOUFFEMONT

- **Monsieur DEKER Luc**
Technicien, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 11 rue des Coquelicots à ATTAINVILLE

- **Madame DESPIERRES Lilia née LUIS**
Vendeuse, BHV, PARIS.
demeurant 8 rue Maurice Ravel à MONTMAGNY

- **Monsieur DIEN Dominique**
Gestionnaire de commandes, AGENCE RÉGIONALE DE SANTE, PARIS.
demeurant 14 rue Emile Leven à GARGES LES GONESSE

- **Madame DILARD Béatrice**
Assistante de Direction Achat, KDI, LA COURNEUVE.
demeurant 5 rue du Docteur Benasson à GROSLAY

- **Monsieur DIVERD Jean-Michel**
Aide médico psychologique, CAP DEVANT, GONESSE.
demeurant 4 rue Denis Papin à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur DUFOUR Dominique**
Directeur de contrôle de gestion, BNP PARIBAS REAL ESTATE, ISSY LES MOULINEAUX.
demeurant 02 allée George Sand à MARGENCY

- **Monsieur DUMORTIER Michel**
Contrôleur de gestion, SPIE FONDATIONS, CERGY PONTOISE.
demeurant 49 avenue du Maréchal Foch à EZANVILLE

- **Madame DUPONT Sylvie née LE POTIER**
Technicien, SOCIETE GENERAL, PARIS.
demeurant 10 allée Raphaël à BELLOY EN FRANCE

- **Madame FARGEON Danielle née BOUAZIZ**
Aide Comptable, OCIRP, PARIS.
demeurant 25, rue Taillepiéd à SARCELLES

- **Madame FAUVARQUE Sylviane née ARGA**
Technicien, AREVA NP, PARIS LA DÉFENSE CEDEX.
demeurant 72 ter rue de Paris à ATTAINVILLE

- **Monsieur FEBRER Guy**
Support applications, NEOPOST, NANTERRE.
demeurant 26 rue Léo Lagrange à MONTMORENCY

- **Monsieur FERREIRA GOMES Ilidio**
Comptable, GROUPE D'ASSURANCES EUROPÉENNES, PARIS.
demeurant 14 rue de Cocagne à MARLY LA VILLE

- **Madame FLOUR Muriel née DELAPIERRE**
Employée de banque, HSBC FRANCE, PARIS.
demeurant 48 rue de Chaussy à SARCELLES

- **Monsieur FRAMBOURG Robert**
Agent de gestion, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 20 rue Achille Antheaume à FONTENAY EN PARISIS
- **Monsieur GAILLARD Jean-Marc**
Chef mécanicien, FRAIKIN FRANCE, GOUSSAINVILLE.
demeurant 14 allée des Jonquilles à ATTAINVILLE
- **Monsieur GAILLETON Pascal**
Déclarant en douane, UPS SCS, GENNEVILLIERS CEDEX.
demeurant 57 avenue des Dix Arpents à VEMARS
- **Monsieur GARCHI Ahmed**
Commercial, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
demeurant 6 avenue Jules Ferry à GONESSE
- **Madame GEERINCK Régine née ROQUES**
Technicien, ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX.
demeurant 29 rue des Selliers à LUZARCHES
- **Monsieur GEFFROY Henri**
Responsable De Zone Export, DRESSER PRODUITS INDUSTRIELS, CONDE SUR
NOIREAU.
demeurant 9 place des Bégonias à GONESSE
- **Madame GENTY Martine**
Agent administratif, B2V GESTION, LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 7 rue du Marché à ARNOUVILLE
- **Madame GICQUEL Nelly née VALOIS**
Chargée d'études, PAGES JAUNES, SEVRES CEDEX.
demeurant 43 rue Pasteur à SURVILLIERS
- **Madame GILBERT Brigitte**
Employée, LCL, VILLEJUIF CEDEX.
demeurant 13 rue Emile Combes à ARNOUVILLE
- **Monsieur GILBLAISE Didier**
Gestionnaire paie, CREDIPAR, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 43 rue des granges à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur GIRAUD Bernard**
Ingénieur, BOSCH REXROTH SAS, CHELLES.
demeurant 12 Allée de Pampelune à GROSLAY
- **Monsieur GOHIN Cyrille**
Ingénieur, THALES AIR SYSTEMS SA, LIMOURS.
demeurant 9 rue Pierre Brossolette à ASNIERES SUR OISE
- **Madame GONTARCZYK Martine**
Responsable agence du personnel, EMULITHE, FOSSES.
demeurant 21 square Dolibond à MARLY LA VILLE
- **Monsieur GOSSELIN YVES**
Canalisateur, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
demeurant 4 Avenue du Général de Gaulle à MONTMAGNY

- **Monsieur GUEVEL Jean-Yves**
Médecin du travail, AMET, ROSNY SOUS BOIS.
demeurant 13 rue du Progrès à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur GUILLO Jean-Olivier**
Responsable adjoint contrôle comptable, C.R.A.M.I.F, PARIS.
demeurant 5 rue du Temple à ENGHIEEN LES BAINS
- **Madame HAMARD Bernadette**
Assistante de Direction, CNAMTS, PARIS.
demeurant 3 rue d'Orgemont à SAINT GRATIEN
- **Madame HERELIUS Norberte**
Technicien Expert de la Relation Client Courrier, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE
MALADIE DE PARIS, PARIS.
demeurant 15 bis rue Jean Laugère à ARNOUVILLE
- **Madame HERSON Gynette**
Secrétaire, THALES GEODIS, MALAKOFF.
demeurant 35 rue Gabriel Péri à SAINT MARTIN DU TERTRE
- **Monsieur HOORELBECKE Patrick**
Ingénieur, ICDG, ARCUEIL.
demeurant 27 avenue de Verdun à EZANVILLE
- **Madame JACOBBI Françoise née PARI**
Secrétaire, CONFEDERATION FRANCAISE DE L'ENCADREMENT, PARIS.
demeurant 11 rue de Ronsard à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur JACQUESSON Christian**
Responsable sécurité, TERRE AZUR, RUNGIS.
demeurant 23 rue de Viosne à GONESSE
- **Monsieur JOANNES Robert**
Technicien, DARTY SAS, BONDY.
demeurant 46 rue Robert Desnos à DOMONT
- **Monsieur JOINET Jacques**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 18 rue de l'Ile de France à FOSSES
- **Madame KERGREIS Françoise**
Assistante de Direction, BOLLORE, PUTEAUX.
demeurant 120 rue des Carrières à GROSLAY
- **Madame LAURENT Martine**
Employée de banque, CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS.
demeurant 4 rue Franklin à DOMONT
- **Madame LE COURTOIS Sylvie née DAVID**
Employée, CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS.
demeurant 14 villa Jean Jacques Rousseau à SOISY SOUS MONTMORENCY
- **Monsieur LECAMUS Yvon**
Ouvrière, PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES, AULNAY SOUS BOIS CEDEX.
demeurant 27 rue des Lévrieriers à MONTMAGNY

- **Monsieur LECLERC Pierre-Marc**
Ingénieur, PSA PEUGEOT CITROEN, POISSY.
demeurant 5 allée des Bois à DOMONT
- **Monsieur LECOUTRE Christian**
Responsable de service, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS.
demeurant 62 rue André Nouet à DOMONT
- **Monsieur LEO NINH**
Peintre Entretien, HILTON PARIS OPERA, PARIS.
demeurant 7, rue de la Sourde à DEUIL LA BARRE
- **Madame LOUE Danièle née DUFOUR**
Responsable ressources humaines, FRAIKIN FRANCE, RUEIL MALMAISON.
demeurant 123 bis rue de Paris à LE THILLAY
- **Madame LOUSTAU Christine née HATTE**
Employée de banque, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant 1 boulevard Maurice Berteaux à MONTMORENCY
- **Madame LUPOT Marie-Claude**
Technicien, CAF DU VAL D OISE, CERGY PONTOISE.
demeurant 11 avenue de Normandie à SOISY SOUS MONTMORENCY
- **Monsieur MACH Vinh**
Carrossier, FRAIKIN FRANCE, GENNEVILLIERS.
demeurant 21 allée du Champ Barbier à GROSLAY
- **Madame MADIN Rosette**
Chef de groupe transit, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY CDG.
demeurant 1 place Voltaire à GARGES LES GONESSE
- **Madame MAGGIO Patricia née PONIARD**
Réfèrent conseil, CAF DU VAL D OISE, CERGY PONTOISE.
demeurant 22 rue Alexandre Dumas à SEUGY
- **Madame MALHOMME Danièle née BILS**
Gestionnaire relations clients, SWISSLIFE, LEVALLOIS.
demeurant 6 avenue Ingres à FOSSES
- **Madame MARCHESANI Laurence née ROCLAND**
Assistant administratif, ALLIANZ, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 6 rue Blancport à DEUIL LA BARRE
- **Monsieur MARIE Stéphane**
Employé d'exploitation, GTHP, COLOMBES.
demeurant 109 avenue de la Haute grève à FOSSES
- **Monsieur MARLHENS Jean Henri**
Gestionnaire clientèles, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant 8 allée des Marronniers à MAFFLIERS
- **Monsieur MATHIEN Patrick**
Assistant Commercial, LEGRAND SNC, VERNEUIL EN HALATTE.
demeurant 9 place Salomon de Cours à FOSSES

- **Madame MEZAGUER Laurence née DELLERCQ**
Employée de banque, LCL, VILLEJUIF CEDEX.
demeurant 9 allée de l'Orée du bois à ANDILLY

- **Madame MIGAUX Patricia**
Secrétaire, AREVA BUSINESS SUPPORT, COURBEVOIE.
demeurant 3 allée des Tamaris à MONTMORENCY

- **Madame MINEL CLAUDE née MINEL (En retraite)**
Responsable Planification Pharmacie, SGD SA, PUTEAUX.
demeurant 25, rue Robert Thomas à SAINT PRIX

- **Madame MOLINIE Pascale née JEANDEL**
Secrétaire, CONFÉDÉRATION GENERALE DU GTRAVAIL FORCE OUVRIERE, PARIS.
demeurant 55 avenue Pierre Lizart à ARNOUVILLE

- **Madame MORALES Martine née JOURDAN**
Employée de banque, BANQUE PRIVÉE EUROPÉENNE, PARIS CEDEX 02.
demeurant 14 allée Bellatrix à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Monsieur MOREAU Philippe**
Responsable de projet , THALES, CERGY PONTOISE.
demeurant 7 résidence les Jardins de la Tourelle à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame MOYA Nadine née SIMON**
Employée de banque, SOCIETE GENERAL, PARIS.
demeurant 8 chemin du Parc à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur NIEDERLENDER Patrice**
Chargé d'affaire, SNEF, SAINT DENIS.
demeurant 76 rue du Bel Air à MONTMAGNY

- **Monsieur NORMAND Denis**
Employé de banque, CREDIT MUTUEL, PARIS.
demeurant 10 avenue de Paris à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Monsieur OFFER Dominique**
Comptable, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant 16 rue des Ajeux à ASNIERES SUR OISE

- **Madame PEPIN D'ALBIERES Francine née GIORLANDO**
Secrétaire, CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE, PARIS.
demeurant 7 résidence André Malraux à LOUVRES

- **Madame PEYRONDET Jocelyne née MAGONTY**
Retraitée, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 10 rue des Moulins à Vent à SAINT WITZ

- **Monsieur PICAUT Didier**
Agent, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 5 rue Perquel à MONTMORENCY

- **Monsieur PICHODO Lionel**
Chargé de clientèle , LCL, VILLEJUIF CEDEX.
demeurant 31 rue des Bûcherons à DOMONT

- **Madame POSTAL Yvette**
Agent administratif, ALLIANZ, PARIS.
demeurant 6 rue Louis Braille à DEUIL LA BARRE

- **Monsieur PRADIER Philippe**
Directeur d'agence, CREDIT AGRICOLE, PARIS CEDEX 12.
demeurant 15 bis rue Pierre Bocher à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame PRESTAT Jocelyne née POUPAERT**
Secrétaire médicale, ACMS, SURESNES CEDEX.
demeurant 14 rue de la Prairie à GONESSE

- **Monsieur QUERIO Jean-Pierre**
Acheteur, ALSTOM POWER SYSTEMS, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 13 rue Maryse Bastie à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur RADEAU Patrick**
Informaticien, DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL, PARIS.
demeurant 16 allée des Sablons à MONTSOULT

- **Monsieur RENAUD William**
Technicien, CALDEO, NANTERRE.
demeurant 2 rue Parmentier à SAINT GRATIEN

- **Monsieur REVEL Serge**
Agent, ALYZIA SURETE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant 60 square de la Garenne à GONESSE

- **Madame RIVALLAIN Patricia née GENDROT**
Conseiller clientèle, ASSURANCE MALADIE VAL D'OISE, CERGY PONTOISE.
demeurant 33 rue du Donjon à FOSSES

- **Monsieur RIVES Louis**
Formateur, SITA ILE DE FRANCE, GENNEVILLIERS.
demeurant 11 Résidence La Pinsonne à GARGES LES GONESSE

- **Madame RODET Catherine née THEREAUX**
Juriste, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON.
demeurant 11 rue du Bon Air à EZANVILLE

- **Monsieur ROSAN Gilbert**
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS.
demeurant 4 rue Auguste Renoir à GARGES LES GONESSE

- **Madame ROUSSEAU Corinne née DUCHEMIN**
Chargée de la gestion du domaine, GRT GAZ - CENTRE INGENIERIE, GENNEVILLIERS.
demeurant 24 rue du Muguet à SAINT GRATIEN

- **Madame ROY Dominique née PLOT**
Directrice des Ressources Humaines, EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE, SAINT DENIS.
demeurant 55 rue Edouard Manet à MARGENCY

- **Madame SALMON Marie-Catherine**
Travailleur social, CAF DU VAL D'OISE, CERGY-PONTOISE CEDEX.
demeurant 5 rue Germain Chatenay à SAINT BRICE SOUS FORET

- **Madame SANCHEZ Martine née CERF**
Technicien, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES HAUTS DE SEINE,
NANTERRE CEDEX.
demeurant 9 rue de l'Hermitage à MONTMORENCY

- **Monsieur SARRAULT Pierre**
Boucher, AUCHAN, EPINAY SUR SEINE.
demeurant 29 boulevard Maurice Ravel à SARCELLES

- **Monsieur SCHEIRLINCK Jean-Guy**
Chef d'atelier, VIA LOCATION, PARIS.
demeurant 20 rue Villebois Mareuil à EZANVILLE

- **Madame SMOLASKI Dominique née POUETRE**
Technicien, ASSURANCE MALADIE VAL D'OISE, CERGY PONTOISE.
demeurant 22 rue du Tourneveau à BELLEFONTAINE

- **Madame SOURISSE Françoise née SANTINI**
Assistante de direction, SNECMA, COLOMBES CEDEX.
demeurant 10 chemin du Parc à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame STANCHINA Catherine née FLOIRAS**
Technicien, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS.
demeurant 11 rue Hector Berlioz à MONTMAGNY

- **Monsieur SURIE Thierry**
Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 38 rue Alexis Varagne à VILLIERS LE BEL

- **Madame SZYPOWSKI Sylvie née MARIE**
Cadre de banque, BANQUE NEUFLIZE OBC, PARIS.
demeurant 34 boulevard de la Gare à SAINT GRATIEN

- **Monsieur TEIXEIRA Michel**
Technicien, AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE, PARIS.
demeurant 71 avenue Georges Clémenceau à VIARMES

- **Madame THOMAS Brigitte née FOUQUE**
Commerciale, SPHERE FRANCE, PARIS.
demeurant 10 rue Hector Berlioz à LUZARCHES

- **Madame THOMAS-MALBEC Eliane née SARRAZIN**
Secrétaire de direction, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, PARIS.
demeurant 1, rue de la Frégate à PUISEUX EN FRANCE

- **Madame TOMA Marianne**
Chef de projet, GMF, LEVALLOIS PERRET.
demeurant 93 boulevard Paul Vaillant Couturier à GOUSSAINVILLE

- **Monsieur TRANCHANT Alain**
Ingénieur, XEROX, LA PLAINE ST DENIS CEDEX.
demeurant 9 avenue des Tilleuls à PUISEUX EN FRANCE

- **Madame TRAON Marie-Bérénice née WAWRZYNIAK**
Technicien, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS.
demeurant 60 rue Galliéni à DEUIL LA BARRE

- **Madame UHL Patricia**
Responsable production, MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE ASSURANCES, PARIS.
demeurant 14 rue du clos Giffier à SOISY SOUS MONTMORENCY

- **Madame VALAY Marie-Thérèse née MOREL**
Gestionnaire liquidateur retraite, ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA, PARIS.
demeurant 2 rue Saint Eugène à DEUIL LA BARRE

- **Madame VALLEE Josée née MUNOS**
Directeur agence, HSBC FRANCE, PARIS.
demeurant 3 rue Jules Védrières à VILLIERS LE BEL

- **Madame VIGNIER Brigitte**
Assistante Technique Packaging, L'ORÉAL, LEVALLOIS-PERRET CEDEX.
demeurant 2 allée Alfred de Musset à MARGENCY

- **Monsieur VIGOUREUX Bruno**
Journaliste, SNC L'EQUIPE, BOULOGNE BILLANCOURT.
demeurant 21 rue de la Barre à ENGHIEEN LES BAINS

- **Monsieur WARNET Hervé**
Technicien PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX.
demeurant 14 bis rue François Mauriac à VEMARS

- **Madame WIESEN ANITA née DESOMBRE**
Comptable, ING BANK FRANCE, PARIS.
demeurant 17 Chemin des Prieurs à LE THILLAY

- **Madame ZEDE Patricia née DEPREZ**
Employée, AVIVA ASSURANCES, BOIS-COLOMBES.
demeurant 6 allée des Glycines à SAINT BRICE SOUS FORET

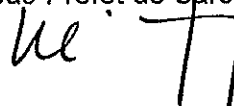
- **Monsieur ZEITOUN Norbert**
Responsable services généraux, SELECTA, PARIS.
demeurant 14 rue des Cholets à LE MESNIL AUBRY

- **Madame ZINGILÉ Thérèse**
Technicien, WOLTERS KLUWER FRANCE, PARIS.
demeurant 4 avenue de la commune de Paris à GARGES LES GONESSE

Article 5 : Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Sarcelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise.

Sarcelles, le 10 juillet 2017

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet de Sarcelles



Denis DOBO-SCHOENENBERG



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

Sous-Préfecture d'ARGENTEUIL

Bureau de l'Action Administrative
et des Relations avec les
Collectivités Territoriales

ARRETE N° 2017 - 271

Portant convocation des électeurs de la commune de BEAUCHAMP en vue de procéder au renouvellement intégral des conseillers municipaux et des conseillers communautaires

Le Préfet du Val d'Oise,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code Electoral et notamment son article L. 270 ;

VU la circulaire NOR/INT/A/16254635/C du ministre de l'intérieur en date du 19 septembre 2016, relative à l'organisation des élections partielles ;

VU la démission de conseillers municipaux de la commune ayant entraîné la perte du tiers des membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT qu'il ne peut plus être fait appel au suivant de liste et que le conseil municipal de la commune de Beauchamp a perdu le tiers de ses membres ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder au renouvellement intégral du conseil municipal de BEAUCHAMP et des conseillers communautaires ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Val d'Oise ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Les électrices et électeurs de la commune de BEAUCHAMP sont convoqués le **dimanche 12 novembre 2017** à l'effet de procéder au renouvellement intégral des conseillers municipaux et des conseillers communautaires de la commune. S'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, les électeurs sont, de droit, convoqués le **dimanche 19 novembre 2017**.

ARTICLE 2 : Le scrutin sera ouvert à 8 h 00 et sera clos à 20 h 00.

.../...

ARTICLE 3: Sont appelés à voter à l'élection, tous les électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales arrêtées au 28 février 2017, **telles qu'elles ont pu être modifiées ultérieurement par application des articles L.30 à L.40 et R.18 à R.22 du Code Electoral.**

Toutefois, seront admises au vote, quoique non inscrites, par application des articles L.62 et R.59 du Code Electoral, les personnes porteuses d'une décision du juge du Tribunal d'Instance ordonnant leur inscription ou d'un arrêt de la cour de Cassation annulant un jugement qui aurait prononcé leur radiation.

ARTICLE 4: Conformément aux dispositions des articles L.267 et R.127-2 du Code Electoral, les déclarations de candidatures sont obligatoires et devront être déposées à la **Préfecture du Val d'Oise à CERGY (Bureau de la Réglementation et des Élections – 5^e étage tour sud), les jours suivants :**

- Du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre : de 9h00 à 16h00 ;
- Du lundi 23 octobre au mercredi 25 octobre : de 9h00 à 16h00
- Le jeudi 26 octobre : de 9h00 à 18h00 ;

et en cas de second tour :

- Le lundi 13 novembre 2017 : de 9 h00 à 16h00 ;
- Le mardi 14 novembre 2017: de 9h00 à 18h00.

ARTICLE 5: Pour être éligible au mandat de conseiller municipal, il faut :

- avoir 18 ans révolus, soit au plus tard le samedi 11 novembre 2017 (art. L. 228, premier alinéa) ;
- justifier d'une attache avec la commune où le candidat se présente, c'est-à-dire
 - **soit** avoir la qualité d'électeur de la commune où l'on se présente (c'est-à-dire être inscrit sur la liste électorale de cette commune) ;
 - **soit** être inscrit au rôle d'une des contributions directes de cette commune au 1^{er} janvier 2017 ou justifier devoir y être inscrit à cette date (art. L. 228, deuxième alinéa).

Est, en outre éligible au conseil municipal le ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France qui :

- a 18 ans révolus, soit au plus tard le samedi 11 novembre 2017 (art L 228 premier alinéa) ;
- justifie d'une attache avec la commune où il se présente :
 - **soit** en étant inscrit sur la liste électorale complémentaire à l'élection municipale de la commune ;
 - **soit** en remplissant les conditions légales pour être inscrit sur une liste électorale complémentaire à l'élection municipale (c'est-à-dire avoir 18 ans révolus et un domicile réel ou une résidence continue dans une commune française) et en étant inscrit au rôle d'une des contributions directes de la commune où il se présente au 1er janvier 2017 ou en justifiant devoir y être inscrit à cette date (art. LO 228-1).

La déclaration de candidature est obligatoire **pour chaque tour de scrutin.** Elle doit être obligatoirement rédigée sur un formulaire téléchargeable sur le site de la préfecture

Les candidats doivent se présenter sur des listes complètes comportant autant de noms que de sièges à pourvoir. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe et doit comporter autant de candidats que de sièges à pourvoir.

La composition des listes de conseillers communautaires doit être conforme aux dispositions de l'article L273-9 du code électoral.

ARTICLE 6: La date d'ouverture de la campagne électorale pour le 1^{er} tour est fixée au lundi 30 octobre 2017 à zéro heure. La campagne prendra fin le samedi 11 novembre à minuit. En cas de second tour, la campagne sera ouverte le lundi 13 novembre 2017 à zéro heure et prendra fin le samedi 18 novembre 2017 à minuit.

ARTICLE 7: Les listes disposent d'emplacements d'affichage dès l'ouverture de la campagne électorale. Il sera procédé au tirage au sort à l'issue du dépôt des candidatures soit le jeudi 26 octobre à 18h00.

ARTICLE 8 : Chaque liste désirant obtenir le concours de la commission de propagande doit remettre au président de la commission, au plus tard **le 2 novembre à 12h00 pour le 1^{er} tour et en cas de second tour le mercredi 15 novembre à 12h00, les exemplaires imprimés de la circulaire ainsi que des bulletins de vote.**

ARTICLE 9 : Conformément aux dispositions du code électoral, les bulletins de vote des candidats devront être imprimés en une seule couleur sur papier blanc et répondre aux formats suivants :

- 210 mm X 297 mm au « format paysage »

ARTICLE 10: Aussitôt après le dépouillement du scrutin, tant au premier tour qu'éventuellement au second tour de scrutin, les listes d'émargements des bureaux de vote de la commune, ainsi que les documents qui y sont systématiquement annexés, seront joints aux procès-verbaux des opérations de vote et transmis immédiatement à la préfecture du Val d'Oise.

S'il doit être procédé à un second tour de scrutin, les listes d'émargement seront mises à disposition de la mairie, au plus tard le mercredi précédant le second tour.

Les listes d'émargement déposées à la préfecture seront communiquées à tout électeur requérant pendant un délai de 10 jours à compter de l'élection, et éventuellement durant le dépôt des listes entre les deux tours de scrutin, soit à la préfecture du Val d'Oise, soit en mairie.

ARTICLE 11 : L'attribution des sièges de conseillers municipaux relève des dispositions de l'article L 262 du code électoral. Les voix issues du scrutin servent à la fois au calcul de la répartition des sièges de conseillers municipaux et de la répartition des sièges de conseillers communautaires,

Les règles de calcul de chacune de ces répartitions sont les mêmes. Les sièges sont répartis entre les listes, élection par élection, à la proportionnelle à la plus forte moyenne, avec prime majoritaire de 50% à la liste arrivée en tête (article L.262).

ARTICLE 12 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Val d'Oise, la Sous-préfète d'Argenteuil ainsi que la Maire de BEAUCHAMP sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Fait à ARGENTEUIL, le 4 octobre 2017

La Sous-préfète d'Argenteuil,

Martine CLÀVEL



PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service de l'urbanisme et de
l'aménagement durable

Pôle études et aménagement durable

ARRETE n° 2017-14244 déclarant cessibles, au profit du Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin d'Ysieux et ses affluents (SIABY), divers immeubles situés à LUZARCHES, nécessaires à la création de zones d'expansion des crues du marais de la Flache et du Gouy

**Le préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-035 du 19 mars 2007 prescrivant sur les communes de Chaumontel et Luzarches des enquêtes publiques conjointes préalables au projet de création de zones d'expansion des crues des marais de la Flache et du Gouy par le SIABY ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-119 du 17 août 2007 déclarant d'utilité publique les travaux et acquisitions d'immeubles ainsi que l'instauration de servitudes légales sur fonds privés pour l'aménagement de zones humides pour la création de zones d'expansion des crues des marais de la Flache et du Gouy, au profit du SIABY ;

VU l'arrêté préfectoral n° 10972 du 25 juillet 2012 prorogeant les effets de la déclaration d'utilité publique, au profit du SIABY et sur les communes de Chaumontel et Luzarches, concernant la création de zones d'expansion des crues du marais de la Flache et du marais du Gouy ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017-14022 du 13 avril 2017 prescrivant, au profit du SIABY, l'ouverture d'une enquête parcellaire simplifiée, relative à l'acquisition par le SIABY, de divers immeubles situés à Luzarches, nécessaires à la création de zones d'expansion des crues du marais de la Flache et du marais du Gouy ;

VU les dossiers parcellaires soumis aux enquêtes parcellaires ;

VU les conclusions formulées par les commissaires enquêteurs ;

VU la lettre du 5 juillet par laquelle le SIABY sollicite, du préfet du Val-d'Oise, la cessibilité, à son profit, des terrains nécessaires à la réalisation du projet ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise ;

ARRETE

Article 1 : Sont déclarés cessibles immédiatement pour cause d'utilité publique au profit du SIABY, les immeubles situés à Luzarches, désignés au tableau ci-annexé, nécessaires à la création de zones d'expansion des crues du marais de la Flache et du Gouy.

Article 2 : Seules les personnes directement concernées peuvent contester la légalité de l'arrêté de cessibilité et saisir le Tribunal Administratif de Cergy d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de la notification de cet arrêté.

Elles peuvent également au préalable dans ce même délai, saisir l'autorité préfectorale d'un recours gracieux. Cette demande prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse. Au terme d'un délai de 2 mois le silence de l'autorité préfectorale vaut rejet implicite.

Article 3 : M. le secrétaire général de la préfecture, M. le président du SIABY, M. le maire de Luzarches sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise et sur le site internet de la préfecture.

Fait à Cergy-Pontoise, le

25 JUIL. 2017

Le préfet

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Daniel BARNIER



PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt
et de l'environnement

Pôle espaces naturels et biodiversité

ARRETE n°2017-14333

**interdisant l'accès au public en forêt domaniale de Montmorency lors de battues de
chasse.**

**Le préfet du Val-d'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de l'environnement et notamment l'article D.422-96,

VU le code forestier et notamment son article L.221-2,

VU le code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L.2221-1,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2215-1,

VU le décret du 14 avril 2016 nommant M. Jean-Yves LATOURNERIE en qualité de préfet du
Val-d'Oise,

VU la demande du 14 septembre 2017, du directeur d'agence Ile-de-France Nord Ouest de
l'office national des forêts à Versailles,

CONSIDERANT la nécessité de maintenir l'équilibre sylvicole et cynégétique des forêts
domaniales du Val-d'Oise,

CONSIDERANT que l'organisation de battues de chasse visant à réguler les populations de
grand gibier est indispensable au maintien de cet équilibre,

CONSIDERANT la fréquentation importante du public dans la forêt domaniale de Montmorency,
il convient d'améliorer les conditions de sécurité pour les usagers pendant les battues de
chasse organisées par l'office national des forêts,

CONSIDERANT que la forêt de Montmorency s'étend sur le territoire des communes de Saint-
Brice-sous-Forêt, Piscop, Domont, Andilly, Montmorency, Montlignon, Saint Prix, Bouffémont,
Chauvry, Béthemont-la-Forêt, Saint-Leu-la-Forêt, Taverny,

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise,

ARRÊTE

Article 1 : L'accès du public est interdit dans les enceintes où se déroulent les battues de
chasse organisées par l'office national des forêts sur le périmètre de la forêt domaniale de
Montmorency.

163

Les ayants droits de l'office national des forêts, les services de police et de sécurité ne sont pas concernés par le présent article.

Article 2 : L'accès aux enceintes est matérialisé, soit par des panneaux informant d'une chasse en cours, soit par la présence de plantons de sécurité agréés par l'office national des forêts.

Article 3 : Toute infraction au présent arrêté est passible d'une contravention de 1ère classe en application de l'article R.610-5 du code pénal réprimant la violation des interdictions édictées par les arrêtés de police.

Article 4 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois à partir de sa notification.

Article 5 : L'office national des forêts, l'office national de la chasse et de la faune sauvage, la fédération interdépartementale de la chasse d'Ile-de-France, les maires des communes précitées, le chef de groupement de gendarmerie, le directeur départemental de la sécurité publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de l'État.

Fait à Cergy-Pontoise, le 22 SEP. 2017

Le préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Daniel BARNIER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale
des entreprises
de la concurrence
de la consommation
du travail et de l'emploi
d'Ile-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise
Pôle Politiques de l'Emploi
Services à la Personne

Récépissé n° D.2017-95
de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée
sous le N° SAP/831578653
et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

LE PREFET DU VAL-D'OISE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références :

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise ;

CONSTATE

qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Ile-de-France le 20/09/2017 par l'autoentrepreneur Monsieur CHANH Michel, sis(e) 49 Avenue Boris Vian-95490 VAUREAL .

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de l'autoentrepreneur Monsieur CHANH Michel, sis(e) 49 Avenue Boris Vian -95490 VAUREAL sous le n°SAP/831578653 à compter du 20/09/2017 .

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Soutien scolaire à domicile ou Cours à domicile ;

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le 21/09/2017

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur régional

Pour le préfet et par délégation du directeur régional,

Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise,

L'inspectrice du travail

Sonia MARE

Immunité 414

3, bd de l'Oise

95100 Pontoise Cedex



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale
des entreprises
de la concurrence
de la consommation
du travail et de l'emploi
d'Ile-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise
Pôle Politiques de l'Emploi
Services à la Personne

Récépissé n° D.2017-96
de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée
sous le N° SAP/820367308
et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

LE PREFET DU VAL-D'OISE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références :

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise ;

CONSTATE

Qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Ile-de-France le 20/09/2017 par, l'Entrepreneur Individuel Madame AKKACHE Djahida Nom Commercial « HIDA SERVICES » sis(e) 64 B Rue du Départ-95880 ENGHIEEN LES BAINS.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de l'Entrepreneur Individuel Madame AKKACHE Djahida, sis(e)64 B Rue du Départ-95880 ENGHIEEN LES BAINS sous le n°SAP/820367308 à compter du 20/09/2017.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire et mandataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers ;
- Soutien scolaire à domicile ou Cours à domicile ;

- Assistance informatique et Internet à domicile (*montant des prestations plafonné à 3 000 €*) ;
- Garde d'enfant de plus de trois ans ;
- Assistance Administrative à domicile ;

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le 21/09/2017

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur régional,
Pour le préfet et par délégation du directeur régional,
Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise,
L'inspectrice de travail

Sonia MAHE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale
des entreprises
de la concurrence
de la consommation
du travail et de l'emploi
d'Ile-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise
Pôle Politiques de l'Emploi
Services à la Personne

Récépissé n° D.2017-97
de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée
sous le N° SAP/831935002
et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

LE PREFET DU VAL-D'OISE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références :

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise ;

CONSTATE

qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Ile-de-France le 21/09/2017 par l'autoentrepreneur Madame GOUGEON Marie, sis(e) 15 Boulevard du Port Appt 921-95000 CERGY .

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de l'autoentrepreneur Madame GOUGEON Marie, sis(e) 15 Boulevard du Port Appt 921 – 95000 CERGY sous le n°SAP/831935002 à compter du 21/09/2017.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Soutien scolaire à domicile ou Cours à domicile ;
- Garde d'enfant de plus de trois ans ;
- Accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

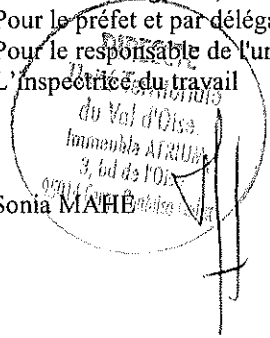
Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le 25/09/2017

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur régional,
Pour le préfet et par délégation du directeur régional,
Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise,
L'inspectrice du travail

Sonia MAHÉ





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale
des entreprises
de la concurrence
de la consommation
du travail et de l'emploi
d'Ile-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise
Pôle Politiques de l'Emploi
Services à la Personne

Récépissé n° D.2017-99
de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée
sous le N° SAP/831842091
et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

LE PREFET DU VAL-D'OISE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références :

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise ;

CONSTATE

qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Ile-de-France le 22/09/2017 par Madame EL HAOUARI présidente de la SAS FEES POUR VOUS, sis(e) 5 Rue Aristide Briand – 95440 ECOUEN.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de Madame EL HAOUARI présidente de la SAS FEES POUR VOUS, sis(e) 5 Rue Aristide Briand – 95440 ECOUEN sous le n°SAP/831842091 à compter du 22/09/2017 .

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire et mandataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers ;
- Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage et enlèvement des déchets occasionnés (montant des prestations plafonné à 5 000 € par an et par foyer fiscal) ;

- Travaux de petit bricolage, dits « hommes toutes mains » (montant des prestations plafonné à 500 € par an et par foyer fiscal) ;
- Préparation des repas y compris le temps passé aux commissions ;
- Livraison de courses à domicile, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;
- Soutien scolaire à domicile ou Cours à domicile ;
- Livraison de repas à domicile, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;
- Assistance informatique et Internet à domicile (montant des prestations plafonné à 3 000 €) ;
- Soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage
- Soins esthétiques à domicile pour les personnes dépendantes
- Garde d'enfant de plus de trois ans ;
- Accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;
- Maintenance et vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire ;
- Assistance aux personnes (hors PA/PH) qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile (incluant garde-malade sauf soins)
- Accompagnement des personnes qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle (hors PA/PH) dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante).
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile (hors PA/PH)

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

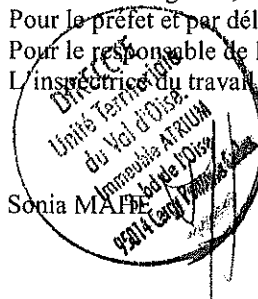
Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le 26/09/2017

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur régional,
Pour le préfet et par délégation du directeur régional,
Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise,
L'inspectrice du travail

Sonia MAHE





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale
des entreprises
de la concurrence
de la consommation
du travail et de l'emploi
d'Ile-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise
Pôle Politiques de l'Emploi
Services à la Personne

Récépissé n° D.2017-100
de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée
sous le N° SAP/832163042
et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

LE PREFET DU VAL-D'OISE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références :

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise ;

CONSTATE

qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Ile-de-France le 26/09/2017 par, l'autoentrepreneur Madame DURAND Lise sis(e) 43 Rue de Saint Prix -95320 SAINT LEU LA FORET.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de l'autoentrepreneur Madame DURAND Lise, sis(e) 43 Rue de Saint Prix -95320 SAINT LEU LA FORET sous le n°SAP/832163042 à compter du 26/09/2017.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Garde d'enfant de plus de trois ans ;
- Accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;

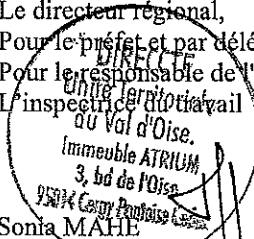
Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le 27/09/2017

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur régional,
Pour le préfet et par délégation du directeur régional,
Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise,
L'inspectrice du travail
du Val d'Oise.
Immeuble ATRIUM
3, bd de l'Oise
95014 Cergy Pontoise Cedex
Sonia MAHE





PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale
des entreprises
de la concurrence
de la consommation
du travail et de l'emploi
d'Ile-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise
Pôle Politiques de l'Emploi
Services à la Personne

Récépissé n° D.2017-101
de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée
sous le N° SAP/830695839
et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

LE PREFET DU VAL-D'OISE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références :

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise ;

CONSTATE

qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Ile-de-France le 22/09/2017 par l'autoentrepreneur Monsieur TESSIER Jérôme Nom Commercial « AMS2T », sis(e) 1 Rue des Quatre Fourchettes -95130 FRANCONVILLE.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de l'autoentrepreneur Monsieur TESSIER Jérôme Nom Commercial « AMS2T », sis(e) 1 Rue des Quatre Fourchettes -95130 FRANCONVILLE sous le n°SAP/830695839 à compter du .

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers ;
- Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage et enlèvement des déchets occasionnés (montant des prestations plafonné à 5 000 € par an et par foyer fiscal) ;

- Travaux de petit bricolage, dits « hommes toutes mains » (montant des prestations plafonné à 500 € par an et par foyer fiscal) ;
- Préparation des repas y compris le temps passé aux commissions ;
- Livraison de courses à domicile, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;
- Soutien scolaire à domicile ou Cours à domicile ;
- Livraison de repas à domicile, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;
- Assistance informatique et Internet à domicile (montant des prestations plafonné à 3 000 €) ;
- Soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage
- Assistance administrative à domicile ;
- Maintenance et vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire ;
- Assistance aux personnes (hors PA/PH) qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile (incluant garde-malade sauf soins)
- Accompagnement des personnes qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle (hors PA/PH) dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante).
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile (hors PA/PH)

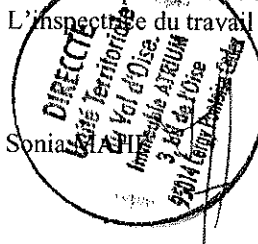
Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le 02/10/2017

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur régional,
Pour le préfet et par délégation du directeur régional,
Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise,
L'inspectrice du travail





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale
des entreprises
de la concurrence
de la consommation
du travail et de l'emploi
d'Ile-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise
Pôle Politiques de l'Emploi
Services à la Personne

Récépissé n° D.2017-102
de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée
sous le N° SAP/832203376
et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

LE PREFET DU VAL-D'OISE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références :

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise ;

CONSTATE

qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Ile-de-France le 29/09/2017 par l'autoentrepreneur Madame KEIGNAN Evelyne, sis(e) 17 Rue André Grunig C/MME DAHAROU -95200 SARCELLES .

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de l'autoentrepreneur Madame KEIGNAN Evelyne, sis(e) 17 Rue André Grunig C/MME DAHAROU - 95200 SARCELLES sous le n°SAP/832203376 à compter du 29/09/2017.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Garde d'enfant de plus de trois ans ;
- Accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

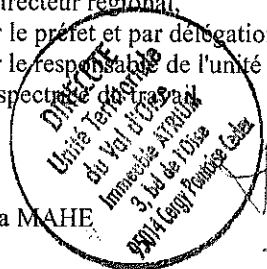
Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le 02/10/2017

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur régional,
Pour le préfet et par délégation du directeur régional,
Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise,
L'inspecteur du travail

Sonia MAHE



Délégation Départementale du Val d'Oise
Département Ville Hôpital
Service Ambulatoire et Professionnels de Santé

Arrêté N° 2017/ 46
portant nomination des membres du conseil pédagogique
de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Albert SCHWEITZER,
2 Boulevard du 19 mars 1962 –CS 30071 – 95503 Gonesse cedex

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île-de-France

Vu le code de santé publique, notamment les articles L 4311-1 et suivants, D 4311-16 à D 4311-23 ;

Vu le décret N° 2006-393 du 30 mars 2006 modifié relatif aux instituts et écoles de formation de certaines professions de santé et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires), notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2007 modifié, relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'Etat d'infirmier ;

Vu l'arrêté n° DS 2017-057 du 09 juin 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île de France à Madame Anne-Lyse PENNEL PRUVOST, déléguée départementale du Val d'Oise, et à divers collaborateurs de sa délégation ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La composition du conseil pédagogique de l'institut de formation en soins infirmiers Albert Schweitzer de Gonesse est arrêtée, comme suit :

Membres de droit :

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant, président ;
Le Directeur de l'institut de formation en soins infirmiers ;

La Directrice de l'établissement de santé ou le responsable de l'organisme gestionnaire, support de l'institut de formation, ou son représentant : Madame VAUCONSANT

La conseillère pédagogique régionale

Pour les instituts de formation rattachés à un établissement public de santé, le directeur des soins, coordonnateur général ou, son représentant, directeur des soins : Madame NICOL titulaire, Madame FRASSA suppléante

Un infirmier désigné par le directeur de l'institut de formation exerçant hors d'un établissement public de santé : Madame ILACQUA

Un enseignant de statut universitaire désigné par le président d'université, lorsque l'institut de formation en soins infirmiers a conclu une convention avec une université : Monsieur PUY

Le président du conseil régional ou son représentant ;

Membres élus :

Six représentants des étudiants élus par leurs pairs, à raison de deux par promotion :

Deux représentants des étudiants de 1^{ère} année :

Titulaire : HANOUCHE Chaïma

Titulaire : LODI Rachel

Suppléant : ROBERT Eva

Suppléant : MENARD Maud

Deux représentants des étudiants de 2^{ème} année :

Titulaire : SAINTE ROSE Elisa

Titulaire : ANTONUCCI Nicolas

Suppléant : RACHEDI Morouane

Suppléant : FONTAINE Charlène

Deux représentants des étudiants de 3^{ème} année :

Titulaire : JAHAN Alexandre

Titulaire : ZEREN Jocelyne

Suppléant : SARMEZAN Adeline

Suppléant : JOSEPH Taïna

Représentants des enseignants élus par leurs pairs :

Trois enseignants permanents de l'institut de formation :

Titulaire : Madame ARMATO

Titulaire : Madame CUESTA

Titulaire : Madame NOEL

Suppléant : Madame AUBOUIN

Suppléant : Madame TOUZET

Suppléant : Madame FREY

Deux personnes chargées de fonctions d'encadrement dans un service de soins d'un établissement de santé :

Un cadre de santé infirmier dans un établissement public de santé :

Titulaire : Madame CAPRON
Suppléant : Madame HEGO

Une personne ayant des responsabilités d'encadrement dans un établissement de santé privé :

Titulaire : Madame STEPHAN
Suppléante : Madame VANDENBOSSCHE

Un médecin :

Titulaire : Monsieur MEDINI
Suppléant : Monsieur SEHOUANE

ARTICLE 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil pédagogique de l'institut de formation d'étudiant en soins infirmiers Albert SCHWEITZER de Gonesse est abrogé.

ARTICLE 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication par les tiers.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Déléguée Départementale du Val d'Oise de l'Agence Régionale de Santé et le Directeur de l'institut de formation, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy, le 02 OCT. 2017

Pour la Déléguée Départementale du Val-d'Oise
de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France
Département Ville Hôpital
Responsable du Service Ambulatoire
et Professionnel de Santé
Adeline CARET

Délégation Départementale du Val d'Oise
Département Ville Hôpital
Service Ambulatoire et Professionnels de Santé

Arrêté N°2017- 47

**portant nomination des membres du conseil technique
de l'Institut de Formation d'Aide-Soignant Albert Schweitzer
2 Boulevard du 19 mars 1962 –CS 30071 – 95503 Gonesse cedex**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île-de-France

Vu le code de santé publique, notamment les articles L 4383-1 à 6 et D 4391-1 relatif à la formation d'aide-soignant;

Vu le décret n° 2006-393 du 30 mars 2006 modifié relatif aux instituts et écoles de formation de certaines professions de santé et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires), notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant ;

Vu l'arrêté n° DS 2017-057 du 09 juin 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île de France à Madame Anne-Lyse PENNEL PRUVOST, déléguée départementale du Val d'Oise, et à divers collaborateurs de sa délégation ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La composition du conseil technique de l'institut de formation d'aide-soignant Albert Schweitzer de Gonesse est arrêtée comme suit :

Membres de droit :

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île de France ou son représentant, Président ;
Le Directeur de l'institut de formation d'aide-soignant,

Le responsable de l'organisme gestionnaire ou son représentant :

Titulaire : Madame VAUCONSANT
Suppléant : /

Un infirmier, formateur permanent de l'institut de formation, élu chaque année par ses pairs :

Titulaire : Madame DAVID
Suppléant : Madame LORIDAN

Un aide-soignant d'un établissement accueillant des élèves en stage, désigné pour trois ans par le directeur de l'institut de formation :

Titulaire : Monsieur NIAKATE
Suppléant : Monsieur RIBEIRO

La conseillère pédagogique Régionale :

Deux représentants des élèves élus par leurs pairs, pour une période d'un an :

Titulaire : WETE Tusevo
Titulaire : RIBEIRO Sandy

Suppléant : NAFFER Cinthia
Suppléant : BELLILA Souad

Le cas échéant, le coordinateur général des soins de l'établissement dont dépend l'institut ou son représentant : Madame FRASSA ou Madame NICOL

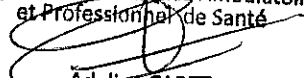
ARTICLE 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'institut de formation d'aides-soignants Albert Schweitzer de Gonesse est abrogé.

ARTICLE 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication par les tiers.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île de France, la Déléguée Départementale du Val d'Oise de l'Agence Régionale de Santé et le Directeur de l'Institut de Formation, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Cergy, le 02 OCT. 2017

Pour la Déléguée Départementale du Val-d'Oise
de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France
Département Ville Hôpital
Responsable du Service Ambulatoire
et Professionnel de Santé


Adeline CARET

Délégation Départementale du Val d'Oise
Département Ville Hôpital
Service Ambulatoire et Professionnels de Santé

Arrêté N°2017- 48

*portant nomination des membres du conseil technique
de l'Institut de Formation d'Aide-Soignant Camille Claudel
du Centre Hospitalier Victor Dupouy
69 Rue du Lieutenant-Colonel Prud'hon – 95100 ARGENTEUIL*

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île-de-France

Vu le code de santé publique, notamment les articles L 4383-1 à 6 et D 4391-1 relatif à la formation d'aide-soignant;

Vu le décret n° 2006-393 du 30 mars 2006 modifié relatif aux instituts et écoles de formation de certaines professions de santé et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires), notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant ;

Vu l'arrêté n° DS 2017-057 du 09 juin 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île de France à Madame Anne-Lyse PENNEL PRUVOST, déléguée départementale du Val d'Oise, et à divers collaborateurs de sa délégation ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La composition du conseil technique de l'institut de formation d'aide-soignant Camille Claudel du centre hospitalier d'Argenteuil est arrêtée comme suit :

Membres de droit :

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île de France ou son représentant, Président ;
La Directrice de l'institut de formation d'aide-soignant :

Le responsable de l'organisme gestionnaire ou son représentant :

Titulaire : Madame BILLAULT
Suppléant : Madame LERAY

Un infirmier, formateur permanent de l'institut de formation, élu chaque année par ses pairs :

Titulaire : Madame LUPANOF
Suppléant : Madame CHARLES

Un aide-soignant d'un établissement accueillant des élèves en stage, désigné pour trois ans par le directeur de l'institut de formation :

Titulaire : Madame SIMON Régine
Suppléant : Madame THOMAS Martine

La conseillère pédagogique Régionale : Madame RENAUT Marie-Jeanne

Deux représentants des élèves élus par leurs pairs, pour une période d'un an :

Titulaire : Madame SAKO Mariam
Titulaire : Madame CORNAUD Emmanuelle

Suppléant : Madame NGANZEU Alice
Suppléant : Madame PRIAM Annie-Claude

Le cas échéant, le coordinateur général des soins de l'établissement dont dépend l'institut ou son représentant : Monsieur DEFACQ

ARTICLE 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'institut de formation d'aides-soignants Camille Claudel d'Argenteuil est abrogé.

ARTICLE 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication par les tiers.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Ile de France, la Déléguée Départementale du Val d'Oise de l'Agence Régionale de Santé et la Directrice de l'Institut de Formation, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Cergy, le 02 OCT. 2017

Pour la Déléguée Départementale du Val-d'Oise
de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France
Département Ville Hôpital
Responsable du Service Ambulatoire
et Professionnel de Santé


Adeline CARET

Délégation Départementale du Val d'Oise
Département Ville Hôpital
Service Ambulatoire et Professionnels de Santé

Arrêté N°2017- 49

***portant nomination des membres du conseil technique
de l'Institut de Formation d'Aide-Soignant
du Groupe Hospitalier Carnelle Porte de l'Oise – GHT NOVO
Route de Noisy 95260 Beaumont sur Oise***

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île-de-France

Vu le code de santé publique, notamment les articles L 4383-1 à 6 et D 4391-1 relatif à la formation d'aide-soignant;

Vu le décret n° 2006-393 du 30 mars 2006 modifié relatif aux instituts et écoles de formation de certaines professions de santé et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires), notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant ;

Vu l'arrêté n° DS 2017-057 du 09 juin 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île de France à Madame Anne-Lyse PENNEL PRUVOST, déléguée départementale du Val d'Oise, et à divers collaborateurs de sa délégation ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La composition du conseil technique de l'institut de formation d'aide-soignant du GHCPD de Beaumont sur Oise est arrêtée comme suit :

Membres de droit :

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île de France ou son représentant, Président ;
La Directrice de l'institut de formation d'aide-soignant,

Le responsable de l'organisme gestionnaire ou son représentant :

Titulaire : Monsieur AUBERT Alexandre
Suppléant : Madame RIVIERE Floriane

Un infirmier, formateur permanent de l'institut de formation, élu chaque année par ses pairs :

Titulaire : Madame LECHABLE Fabienne

Suppléant : /

Un aide-soignant d'un établissement accueillant des élèves en stage, désigné pour trois ans par le directeur de l'institut de formation :

Titulaire : Madame LIEVENS Nathalie

Suppléant : /

La conseillère pédagogique Régionale : Madame RENAUT Marie-Jeanne

Deux représentants des élèves élus par leurs pairs, pour une période d'un an :

Titulaire : Madame BORIES Camille

Titulaire : Madame VALENTI Rafaëla

Suppléant : Madame MARTHELY Maëva

Suppléant : Madame ZARAGOZA Léna

Le cas échéant, le coordinateur général des soins de l'établissement dont dépend l'institut ou son représentant : Madame VIGUERARD Fabienne

ARTICLE 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'institut de formation d'aides-soignants du GHCPO de Beaumont sur Oise est abrogé.

ARTICLE 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication par les tiers.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île de France, la Déléguée Départementale du Val d'Oise de l'Agence Régionale de Santé de l'Île de France, la Directrice de l'Institut de Formation, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Cergy, le

02 OCT. 2017

Pour la Déléguée Départementale du Val d'Oise
de l'Agence Régionale de Santé de l'Île de France
Département Ville Hôpital
Responsable du Service Ambulatoire
et Professionnel de Santé

Adeline CARET



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
COUR D'APPEL DE VERSAILLES

**DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE**

Dominique LOTTIN, premier président

et

Jacques HOSSAERT, procureur général par intérim

Vu le code de l'organisation judiciaire relatif au service administratif régional, notamment l'article R312-73 ;

Vu le décret n° NOR : JUSB1416476D du 30 juillet 2014 portant nomination de madame Dominique LOTTIN aux fonctions de premier président de la cour d'appel de Versailles,

Vu le décret n° NOR : JUSB1416349D du 17 juillet 2014 portant nomination de monsieur Marc ROBERT aux fonctions de procureur général près la cour d'appel de Versailles ;

Vu le procès-verbal d'installation de madame Dominique LOTTIN, premier président en date du 2 septembre 2014 ;

Vu l'article R 312-16 du code de l'organisation judiciaire ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux en date du 22 juillet 2015 nommant madame Françoise MILLE, directrice déléguée à l'administration régionale judiciaire de la cour d'appel de Versailles ;

DÉCIDENT :

Article 1 - Délégation conjointe est donnée à madame Françoise MILLE, directeur hors classe, directrice déléguée à l'administration régionale judiciaire de la cour d'appel de Versailles et, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière à :

- **madame Fanny NGUYEN, directeur principal, responsable chargé de la gestion des ressources humaines ;**
- **madame Christine MOULLIET, directeur, responsable chargé de la gestion des ressources humaines ;**
- **madame Anne MOREL, directeur, responsable chargé de la gestion budgétaire ;**
- **madame Emilie VERGOTE, directeur, responsable chargé de la gestion budgétaire ;**

- **madame Pauline FERRAND, directeur, responsable chargé de la gestion budgétaire et des marchés publics ;**

Afin de signer :

- les ordres de mission des fonctionnaires appelés à participer à une action de formation continue ;
- les avis des chefs de cour sur les candidatures de fonctionnaires du ressort sur des actions de formation continue ;
- les ordres de mission sur ressort CA VERSAILLES (hors demandes de formation générale et informatique) ;
- les ordres de mission de fonctionnaires dans le cadre de la formation générale et informatique ;
- les notifications d'actes administratifs à caractère individuel concernant les fonctionnaires ;
- la diffusion au ressort des notes et circulaires ministérielles (gestion administrative, gestion budgétaire ... ;
- les états de frais de déplacement et de changement de résidence des fonctionnaires du ressort ;
- les états de frais de déplacement des magistrats ;
- les attestations diverses délivrées aux fonctionnaires sur leur situation administrative ;
- les contrats de recrutement de contractuels \leq à 12 mois ;
- les contrats de recrutement de contractuels de plus de 12 mois ;
- les états de services des directeurs de greffe de conseils de prud'hommes et des fonctionnaires ;
- les évaluations des fonctionnaires de catégorie B placés ;
- les décisions d'octroi de congé maladie, de congé maternité et de congé paternité concernant les fonctionnaires du ressort ;
- les avis sur demande de détachement ou de titularisation ou prolongation de stage **sauf refus**;
- les avis sur demande de temps partiel et demandes initiales de disponibilités qui ne sont pas de droit **sauf refus** ;
- les autorisations d'utiliser un véhicule personnel pour les besoins du service (fonctionnaire) ;
- les transmissions à la chancellerie des états de recensement divers (les états mensuels, trimestriels ou semestriels) ;
- les avis sur demandes de mutations des fonctionnaires autres que greffiers en chef (autres que les états de recensement) **sauf cas particulier**;
- les transmissions à la chancellerie des pièces complémentaires à joindre à demande de mutation ;

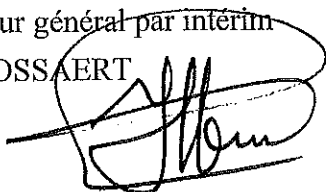
- l'examen et classement par ordre de mérite des candidatures pour des promotions aux choix et tableaux d'avancement (B en A, C en SA) **après arbitrage des chefs de cour**;
- les avis sur désignation de fonctionnaires en qualité de membre du jury et transmission des candidatures pour être membre de jury ;
- les attestations pour maintien du traitement suite à fin de droit CLM, CLD, retraite (instructions des dossiers non terminées) ;
- les désignations de médecins pour contre visite pour fonctionnaires du ressort ;
- les attestations d'imputabilité suite à accident de service (pour fonctionnaires de la cour et du SAR et toutes juridictions du ressort si difficultés) ;
- les remboursements honoraires aux praticiens suite à accident de service ;
- les commissions d'expert suite à accidents de service des fonctionnaires ;
- les remboursements honoraires des praticiens suite à expertise dans le cadre d'un CLM, CLD, MTT ou visite médicale (certifications d'aptitude physique lors de recrutements de fonctionnaires de catégorie C) ou contre visite ;
- les bordereaux de transmission adressés aux juridictions pour notification d'arrêtés concernant la carrière des fonctionnaires (évaluation d'échelon, temps partiel, CLM, CLD, congé parental, disponibilités, promotion...) ;
- les attestations pour maintien du salaire en attente du PV du comité médical (CLD en cours) ;
- les transmissions à la chancellerie de demandes de congé parental, disponibilité de droit, PV des comités médicaux pour CLM, CLD, MTT, pièces administratives, PV d'installation, fiche de prise de fonction, prestation de serment... ;
- les transmissions à la chancellerie de demandes de NBI ;
- les actes de saisine du comité médical pour octroi d'un CLM ou d'un CLD pour fonctionnaires du SAR et de la CA et éventuellement fonctionnaires du ressort si difficultés ;
- les autorisations de congé de maladie ordinaire, de congé de maternité et les autorisations pour garde d'enfant + lettre au service des traitements si demi-traitement ;
- les transmissions chancellerie des demandes de mises à la retraite **autres que DG** ;
- les transmissions aux juridictions d'autorisations d'absence (syndicat, réunion CAP...) ;

Article 2 - La présente décision sera communiquée aux personnes nommées ci-dessus, aux chefs des juridictions et aux directeurs de greffe des tribunaux du ressort de la cour d'appel de Versailles, au directeur du greffe de la cour. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs du département des Yvelines, des Hauts de Seine, du Val d'Oise et d'Eure et Loir.

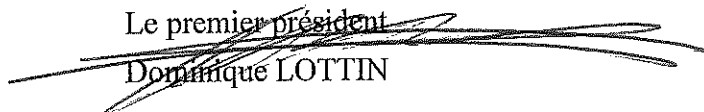
Fait à Versailles, le

21 SEP. 2017

Le procureur général par intérim
Jacques HOSSAERT



Le premier président
Dominique LOTTIN



PP
PREFECTURE DE POLICE
CABINET DU PREFET

arrêté n° 2017-00968
accordant délégation de la signature préfectorale
au sein de la direction des finances, de la commande publique et de la performance

Le préfet de police,

Vu le code des communes, notamment son article L. 444-3 ;

Vu le décret n° 2003-737 du 1er août 2003 modifié portant création d'un secrétariat général pour l'administration à la préfecture de police ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 77 ;

Vu le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;

Vu l'arrêté ministériel NOR : INTA1532249A du 24 décembre 2015, relatif aux services chargés d'exercer les missions relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-00232 du 19 avril 2016 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des finances, de la commande publique et de la performance ;

Vu le décret du 19 avril 2017 par lequel M. Michel DELPUECH, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris (hors classe), est nommé préfet de police (hors classe) ;

Vu le décret du 3 juillet 2017 par lequel M. Philippe CASTANET, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts détaché en qualité de sous-préfet hors classe, sous-préfet de Grasse (classe fonctionnelle II), est nommé directeur des finances, de la commande publique et de la performance au secrétariat général pour l'administration de la préfecture de police ;

Vu l'arrêté du 22 août 2017 par lequel Mme Vanessa GOURET, administratrice civile hors classe, est nommée sous-directrice des affaires financières, adjointe au directeur des finances, de la commande publique et de la performance au secrétariat général pour l'administration de la préfecture de police ;

Sur proposition du préfet, directeur du cabinet et du préfet, secrétaire général pour l'administration,

arrête

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe CASTANET, directeur des finances, de la commande publique et de la performance, directement placé sous l'autorité du préfet, secrétaire général pour l'administration, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et au nom du préfet de police, tous actes, arrêtés, décisions et pièces comptables à l'exception de la signature des marchés publics dont le montant dépasse 20 millions d'euros.

M. Philippe CASTANET est également habilité à signer les décisions individuelles relatives à l'octroi des congés annuels et de maladie ordinaire des personnels relevant de son autorité.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe CASTANET, les délégations qui lui sont consenties à l'article 1^{er} peuvent être exercées dans les mêmes conditions par Mme Vanessa GOURET, sous-directrice des affaires financières, adjointe au directeur des finances, de la commande publique et de la performance.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe CASTANET et de Mme Vanessa GOURET, Mme Chantal GUELOT, administratrice civile hors classe, chef du bureau du budget spécial, M. Jean-Sébastien BOUCARD, administrateur civil, chargé de mission au bureau du budget spécial, M. Eric SARAMITO, agent contractuel, chef du bureau de la commande publique et de l'achat, et M. Fabrice TROUVE et M. Bernard DENECHAUD, conseillers d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, adjoints au chef du bureau du budget de l'Etat, sont habilités à signer tous actes, arrêtés, décisions et pièces comptables et administratives, dans la limite de leurs attributions respectives.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Chantal GUELOT, la délégation qui lui est consentie à l'article 3 est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par Mme Chantal REBILLARD, adjointe de contrôle, et Monsieur Bertrand ROY, attaché principal d'administration de l'Etat.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric SARAMITO, la délégation qui lui est consentie à l'article 3 est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par son adjointe, Mme Liva HAVRANEK, attachée d'administration de l'Etat, ainsi que par M. Samuel ETIENNE, Mme Marion CARPENTIER, M. Mbaba COUME, agents contractuels, chefs de pôle et M. Thierry AKEHURST, agent contractuel, chef de la cellule achat, placés sous la responsabilité directe du chef de bureau.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Liva HAVRANEK, la délégation qui lui est consentie à l'article 5 est exercée, dans la limite de ses attributions, par M. Thierry AKEHURST, agent contractuel, exerçant l'intérim du chef de pôle B en charge de la passation des marchés publics relevant des segments « Logistique ».

Article 7

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard DENECHAUD, la délégation qui lui est consentie à l'article 3 est exercée, dans la limite de ses attributions par M. Benjamin FERRY, commandant de la Gendarmerie nationale.

Article 8

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabrice TROUVE, la délégation qui lui est consentie à l'article 3 est exercée, dans la limite de ses attributions M. Pierre PHILIPPON, attaché d'administration de l'Etat.

Article 9

Le préfet, directeur du cabinet et le préfet, secrétaire général pour l'administration, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police et des préfectures des départements de la zone de défense et de sécurité de Paris, ainsi qu'au bulletin municipal officiel de la ville de Paris. Cet arrêté fera l'objet d'un affichage aux portes de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 27 SEP. 2017



Michel DELPUECH